



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**BALANCE DES PAIEMENTS ET POSITION
EXTERIEURE GLOBALE REGIONALES
DE L'UEMOA AU TITRE DE L'ANNEE 2013**



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Générale de l'Economie et de la Monnaie

Direction des Statistiques

Service de la Balance des Paiements

BALANCE DES PAIEMENTS ET POSITION EXTERIEURE GLOBALE REGIONALES DE L'UEMOA AU TITRE DE L'ANNEE 2013



SOMMAIRE

LISTE DES GRAPHIQUES, DES TABLEAUX ET DES ENCADRES	4
SIGLES ET ABREVIATIONS	5
AVANT-PROPOS.....	6
RESUME.....	7
I. FAITS MARQUANTS DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EN 2013.....	9
1.1- ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....	9
1.2- ENVIRONNEMENT INTERNE.....	10
II. EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE DE L'UEMOA	13
2.1 - COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES.....	13
2.1.1 - Balance des biens et services.....	14
2.1.1.1 - Balance commerciale	14
2.1.1.2 - Balance des services	21
2.1.2 – Compte du revenu primaire	23
2.1.3 – Compte du revenu secondaire	24
2.2 - COMPTE DE CAPITAL	25
2.2.1 – Acquisitions ou cessions nettes d'actifs non financiers non produits.....	25
2.2.2 – Transferts en capital.....	25
2.3 - COMPTE FINANCIER	25
2.3.1 – Investissements directs.....	26
2.3.2 – Investissements de portefeuille.....	28
2.3.3 – Dérivés financiers.....	28
2.3.4 – Autres investissements.....	28
III. EVOLUTION DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE.....	29
3.1 – EVOLUTION DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE NETTE	29
3.2 – VENTILATION GEOGRAPHIQUE DE LA PEG NETTE	30
IV. EVOLUTION DES ECHANGES INTRA-UEMOA.....	31
4.1 - COMMERCE INTRA-UEMOA DE BIENS	31
4.2 - AUTRES TRANSACTIONS COURANTES INTRA-COMMUNAUTAIRES.....	34
4.3 - FLUX FINANCIERS INTRA-COMMUNAUTAIRES	35
CONCLUSION.....	36
LISTE DES ANNEXES.....	38

	LISTE DES GRAPHIQUES, DES TABLEAUX ET DES ENCADRES	<i>Page</i>
GRAPHIQUES		
Graphique 1a	Evolution des productions des principaux produits agricoles exportés	11
Graphique 1b	Evolution des productions du secteur minier	12
Graphique 2	Soldes caractéristiques de la balance des paiements	13
Graphique 3	Evolution du déficit courant et de ses composantes	14
Graphique 4	Evolution de la part des principaux produits exportés	15
Graphique 5	Evolution de la part des principaux produits importés	19
Graphique 6	Evolution des principaux produits alimentaires importés	20
Graphique 7	Evolution des services nets	22
Graphique 8	Evolution des revenus primaires et des intérêts et dividendes versés	23
Graphique 9	Evolution des transferts de fonds reçus des migrants dans l'UEMOA	24
2Graphique 10	Evolution comparée du taux d'investissement direct dans l'UEMOA et dans les pays en développement	26
Graphique 11	Evolution récente des flux d'IDE dans l'UEMOA	26
Graphique 12	Ventilation géographique des engagements nets de l'UEMOA en 2012 et 2013	31
Graphique 13	Evolution du commerce intra-régional entre 2001 et 2013	32
Graphique 14	Evolution des soldes des échanges intra-communautaires en 2012 et 2013	33
TABLEAUX		
Tableau 1	Part des pays membres dans les exportations de l'UEMOA	18
Tableau 2	Part des pays membres dans les importations de l'UEMOA	21
Tableau 3	Position extérieure globale nette	30
Tableau 4	Structure des échanges intra-communautaires de produits pétroliers en 2013	33
Tableau 5	Structure des flux touristiques intra-UEMOA en 2013	34
Tableau 6	Matrice des flux relatifs aux envois de fonds des travailleurs migrants intra-communautaires en 2013	35
Tableau 7	Matrice des flux nets d'investissements directs étrangers intra-communautaires en 2013	36
ENCADRES		
Encadré 1	Echanges commerciaux entre les pays de l'UEMOA et le Nigeria	17
Encadré 2	Dynamique et attractivité des investissements directs étrangers dans les pays de l'UEMOA	26

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AEN	Avoirs Extérieurs Nets
BAD	Banque Africaine de Développement
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BDP	Balance des Paiements
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CAF	Coût, Assurance, Fret
Cellule sous-régionale	Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des échanges intra-UEMOA
DTS	Droit de Tirage Spécial
ECID	Enquêtes Coordonnées sur les Investissements Directs
FOB	Franco on Bord
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI	Fonds Monétaire International
IDE	Investissement Direct Etranger
INS	Instituts Nationaux de la Statistique
ISBLM	Institutions Sans But Lucratif au service des Ménages
MBP5	Cinquième édition du Manuel de la Balance des Paiements du FMI, parue en 1993
MBP6	Sixième édition du Manuel de la Balance des Paiements et de la Position Extérieure Globale du FMI, parue en 2008
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PEG	Position Extérieure Globale
PEGN	Position Extérieure Globale Nette
PIB	Produit Intérieur Brut
PPTE	Pays Pauvre Très Endetté
UE	Union Européenne
UMOA	Union Monétaire Ouest Africaine
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
Union	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ou Union Monétaire Ouest Africaine

B	Bénin
BF	Burkina Faso
CI	Côte d'Ivoire
GB	Guinée-Bissau
M	Mali
N	Niger
S	Sénégal
T	Togo

AVANT-PROPOS

La balance des paiements et la position extérieure globale régionales constituent des outils d'aide à la décision en matière de politique économique et monétaire, à la disposition des Autorités de l'Union. Elles permettent de mieux appréhender les performances globales de l'Union en matière de paiements extérieurs. Conformément aux dispositions de l'article 44 des Statuts de la BCEAO, la « Banque Centrale assure l'établissement de la balance des paiements des Etats membres de l'UMOA ». Celles de l'article 1^{er} de l'Annexe III du Règlement n°09/2010/CM/UEMOA du 1^{er} octobre 2010, relatif aux relations financières extérieures, stipulent par ailleurs que l'élaboration des comptes extérieurs des Etats membres ainsi que celle de la balance des paiements et de la position extérieure globale régionales incombent à la Banque Centrale.

Ces comptes, conformes à la méthodologie de la sixième édition du Manuel du FMI de la balance des paiements et de la position extérieure globale, sont élaborés à partir des situations arrêtées dans les pays membres et des données portant sur les transactions des institutions sous-régionales résidentes de l'UEMOA avec le reste du monde. Outre ces informations, l'élaboration des comptes extérieurs s'appuie sur les travaux de la Cellule sous-régionale, chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA. Ces travaux ont permis de procéder à une analyse fine des asymétries relevées dans les déclarations statistiques bilatérales des Etats, en vue du rapprochement des données du commerce intra-UEMOA au titre de l'année 2013. Les corrections d'asymétrie ont également porté sur les flux touristiques, les envois de fonds des travailleurs migrants et les investissements directs étrangers.

RESUME

En 2013, les transactions économiques et financières des pays de l'UEMOA avec le reste du monde se sont soldées par une hausse du déficit global de la balance des paiements, imputable à l'aggravation du déficit courant et la réduction de l'excédent du compte de capital. L'ampleur du déficit global a toutefois été atténuée par la hausse des entrées nettes de capitaux au titre du compte financier.

Le compte courant, hors dons, rapporté au PIB, s'est dégradé de 1,7 point de pourcentage, pour atteindre un niveau de -7,8% en 2013. Cette évolution est imputable à l'aggravation du déficit de la balance des biens et services ainsi que du compte du revenu primaire (revenus nets des services facteurs), l'excédent du solde de revenu secondaire (transferts courants) étant en nette amélioration.

Le déficit des échanges de biens est passé de 1,4% du PIB en 2012 à 3,1% du PIB en 2013, en raison de la hausse des acquisitions en biens d'équipement et intermédiaires induite par la poursuite de la mise en œuvre d'importants projets d'investissements publics et privés dans la plupart des pays de l'UEMOA, dans un contexte de baisse des exportations, liée à l'évolution défavorable des prix des principaux produits vendus par les Etats membres de l'Union sur les marchés internationaux.

Le solde du compte des services est ressorti à 6,6% du PIB en 2013, en accroissement de 1,1% par rapport à 2012, en liaison avec l'alourdissement de la facture du fret ainsi que le rebond de la consommation de divers services spécialisés par les sociétés minières, pétrolières et de télécommunications.

Le déficit du compte du revenu primaire est ressorti à 2,3% du PIB en 2013 contre 2,4% un an auparavant. Quant à l'excédent du compte du revenu secondaire, il s'est établi à 5,2% du PIB, en amélioration de 1,2 point de pourcentage du PIB, du fait de l'augmentation des aides budgétaires et de l'assistance technique reçue par les pays de l'Union, notamment le Mali, ainsi que de la hausse des flux de transferts de fonds des travailleurs migrants.

L'excédent du compte de capital a enregistré une baisse sensible pour ressortir à 1189,4 milliards (ou 2,7% du PIB) en 2013, après avoir atteint un niveau exceptionnel de 4.921,4 milliards (ou 11,7% du PIB) en 2012, du fait essentiellement des annulations de dette obtenues par la Côte d'Ivoire (4.090,0 milliards) à la suite de l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE en juin 2012.

Le cumul des soldes des transactions courantes et de capital est ressorti déficitaire de 1.839,0 milliards (ou -4,1% du PIB) en 2013, contre un excédent de 2.745,5 milliards (ou +6,5% du PIB) un an plus tôt. Ce déficit a été partiellement financé par des entrées nettes de capitaux au titre du compte financier à hauteur de 1.461,5 milliards en 2013.

Au total, les échanges de l'UEMOA avec le reste du monde se sont soldés par un déficit global de 568,2 milliards en 2013, en aggravation de 231,4 milliards par rapport à 2012.

Le ratio de la PEGN rapporté au PIB s'est aggravé de 2,1 points de pourcentage, en s'établissant à -52,1% contre -50,0% à fin 2012, du fait d'une augmentation des engagements plus importante que celle des créances extérieures au cours de la période.

La part des échanges intra-régionaux dans le total des flux commerciaux des pays de l'UEMOA s'est repliée à 15,7% en 2013, après un taux de 16,1% en 2012. En excluant les transactions sur les produits miniers (or, uranium et pétrole brut), qui ne font pas l'objet d'échanges intra-régionaux, cette part ressort à 18,1% en 2013 contre 18,8% en 2012.

Les investissements directs étrangers (IDE) intra-UEMOA sont demeurés faibles, avec à peine 8,8% du stock total des capitaux reçus sous cette rubrique. L'encours des IDE intra-communautaires est ressorti à 892,5 milliards à fin 2013, contre 816,7 milliards à fin 2012.

Les investissements de portefeuille intra-régionaux, constitués essentiellement de bons et d'obligations du Trésor, sont en augmentation de 215,3 milliards, passant de 422,2 milliards en 2012 à 637,5 milliards en 2013, en raison de la hausse des souscriptions par des résidents de l'Union à des titres publics émis par les Etats membres dont ils ne sont pas ressortissants.

Les autres investissements intra-UEMOA ont progressé de 12,2% d'une année à l'autre, pour s'établir à 850,3 milliards à fin 2013 contre 757,9 milliards un an plus tôt, portés notamment par les concours accordés par la BOAD aux Etats membres de l'Union et au secteur privé.

Le présent rapport analyse l'évolution des paiements extérieurs de l'Union en 2012. Il comporte trois parties :

- l'environnement économique dans lequel se sont inscrits les échanges extérieurs de l'Union en 2013 ;
- l'évolution de la balance des paiements régionale et de la position extérieure globale en 2013 ;
- l'évolution des échanges intra-UEMOA en 2013.

I. FAITS MARQUANTS DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EN 2013

1.1 - ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Au titre de l'année 2013, les échanges de biens de l'UEMOA se sont déroulés dans un environnement économique international caractérisé par une atonie de l'activité économique mondiale. Selon les estimations du Fonds Monétaire International (FMI), le taux de croissance de l'économie mondiale est ressorti à 3,2% pour l'année 2013, contre 3,5% en 2012.

Aux Etats-Unis, après avoir progressé de 2,8% en 2012, le produit intérieur brut a augmenté de 1,9% en 2013, en liaison avec l'augmentation de la demande intérieure finale. Au Japon, la croissance économique est passée de 1,4% en 2012 à 1,5% en 2013, du fait des mesures de relance budgétaire mises en œuvre par les autorités nippones. Dans la Zone euro, le produit intérieur brut a régressé de 0,4% en 2013, sous l'effet des contre-performances des économies des pays en difficulté, dont notamment l'Italie et l'Espagne. Un ralentissement de la croissance économique est enregistré dans les pays émergents et en développement, avec un taux de 4,7%, contre 4,9% en 2012. Cette situation d'ensemble masque le dynamisme de l'économie chinoise, portée principalement par la poursuite des investissements publics ainsi que celui de l'Inde et du Brésil, en raison du raffermissement des exportations. En Afrique subsaharienne, l'économie s'est révélée résiliente avec une croissance économique de 5,4% en 2013, contre 5,1% une année plus tôt.

Le commerce mondial peine à retrouver son rythme de croissance des années précédant la crise financière. Après une forte chute en 2008-2009 et une reprise rapide en 2010, le volume du commerce des biens et services a progressé de 2,1% en 2013 contre 2,5% en 2012. Cette atonie du commerce est due à la combinaison d'une stagnation de la demande d'importations dans les économies développées (-0,2%) et d'une évolution modérée des importations dans les économies en développement (4,4%). En outre, les effets persistants de la récession dans l'Union Européenne (UE), le chômage élevé dans les économies de la zone euro (à l'exception notable de l'Allemagne) et l'incertitude quant à la date à laquelle la Réserve fédérale mettrait fin à ses mesures de relance monétaire aux États-Unis ont contribué à la faiblesse des échanges et de la production. Ces mesures ont contribué à la volatilité financière constatée dans les économies en développement au second semestre de 2013, notamment dans certaines économies émergentes dont le compte courant est largement déficitaire.

L'inflation mondiale a poursuivi sa décélération au cours de l'année 2013, en liaison avec le repli des cours mondiaux des produits alimentaires. Dans les pays industrialisés, le taux d'inflation s'est établi à 1,4% en 2013, après 2,0% en 2012. Au sein des pays émergents et en développement, il s'est situé autour de 5,9% en 2013 contre 6,1% en 2012.

Sur les marchés des changes, l'euro s'est apprécié, en moyenne sur l'ensemble de l'année 2013, de 3,4%, par rapport au dollar des Etats-Unis. Vis-à-vis du yen, de la livre sterling et du

yuan, la devise européenne a respectivement progressé de 26,5%, 4,7% et de 0,7% sur la même période.

Au titre des matières premières, les cours des produits de base se sont, dans l'ensemble, orientés à la baisse, en raison de la faiblesse de la demande provenant des pays émergents. En revanche, les prix des produits énergétiques, singulièrement ceux du pétrole ainsi que ceux des produits agricoles se sont orientés à la hausse, en rapport avec le regain d'activité dans les pays industrialisés. En glissement annuel à fin décembre 2013, les indices des produits agricoles, énergétiques et du pétrole ont respectivement crû de 6,0%, 3,0% et 4,1%.

Après le fléchissement des flux en 2012, les investissements directs étrangers (IDE) mondiaux se sont accrus de 9,0% en 2013 pour s'établir à 1450 milliards de dollars¹. Cette évolution a été observée dans tous les grands groupements économiques, à savoir les groupes développés, ceux en développement et les économies en transition. Les entrées d'IDE en Afrique ont augmenté de 4,0% pour atteindre 57 milliards de dollars, ces flux ont été attirés par les marchés régionaux et les investissements dans les infrastructures. L'émergence d'une classe moyenne a également favorisé la croissance d'IDE dans les secteurs tels que les services bancaires, le commerce de détail, le tourisme et les télécommunications. L'augmentation globale a été occasionnée par les sous-régions de l'Afrique orientale et australe. Les incitations à l'investissement constituent une part importante des nouvelles mesures adoptées pour la politique de l'investissement qui cherche à créer un climat d'investissement plus attrayant pour les investisseurs. En 2013, plus de la moitié des nouvelles mesures de libéralisation et de promotion étaient liées aux incitations aux investisseurs, d'ordre fiscal.

1.2 - ENVIRONNEMENT INTERNE

Les économies des Etats membres de l'Union ont fait preuve de résilience, en maintenant leur croissance à un rythme relativement soutenu. Le produit intérieur brut, à prix constant, de l'Union a enregistré une progression de 5,9% en 2013 contre 6,6% un an plus tôt. Cette vigueur économique est le reflet de changements en cours dans les économies de l'Union, avec l'exécution de nouveaux programmes stratégiques de développement conçus pour relever les défis d'une plus grande résilience aux chocs et d'un renforcement progressif du niveau de la croissance. La mise en valeur des potentialités minières y a contribué de manière significative. Les résultats obtenus sont également dus à la nette amélioration de la qualité des politiques économiques mises en œuvre dans les Etats et aux ambitieux programmes d'investissement en cours d'exécution pour résorber les contraintes en matière d'infrastructures.

L'analyse sectorielle fait ressortir une mauvaise répartition spatio-temporelle de la pluviométrie, notamment dans certains pays sahéliens. Cette situation a affecté le niveau de la production vivrière durant la campagne agricole.

La production vivrière est ressortie à 48.234.882 tonnes au cours de la campagne 2012/2013, en baisse de 2,5% par rapport à la campagne agricole précédente. Cette situation résulte de la diminution de 9,0% de la production céréalière, en raison notamment des mauvaises récoltes obtenues au Mali, au Niger et au Sénégal. En revanche, la production des tubercules s'est renforcée, enregistrant une hausse de 3,6%.

Les productions de la quasi-totalité des cultures d'exportation ont progressé, à l'exception du café, dont les récoltes se sont repliées de 15,1%, passant de 131.601 tonnes durant la campagne 2012/2013 à 111.750 tonnes la campagne suivante, du fait du repos végétatif.

La production de coton-graine de l'Union s'est accrue de 10,2%, atteignant 1.815.869 tonnes au cours de la campagne 2013/2014 à la suite des efforts entrepris par les Etats, en vue de la

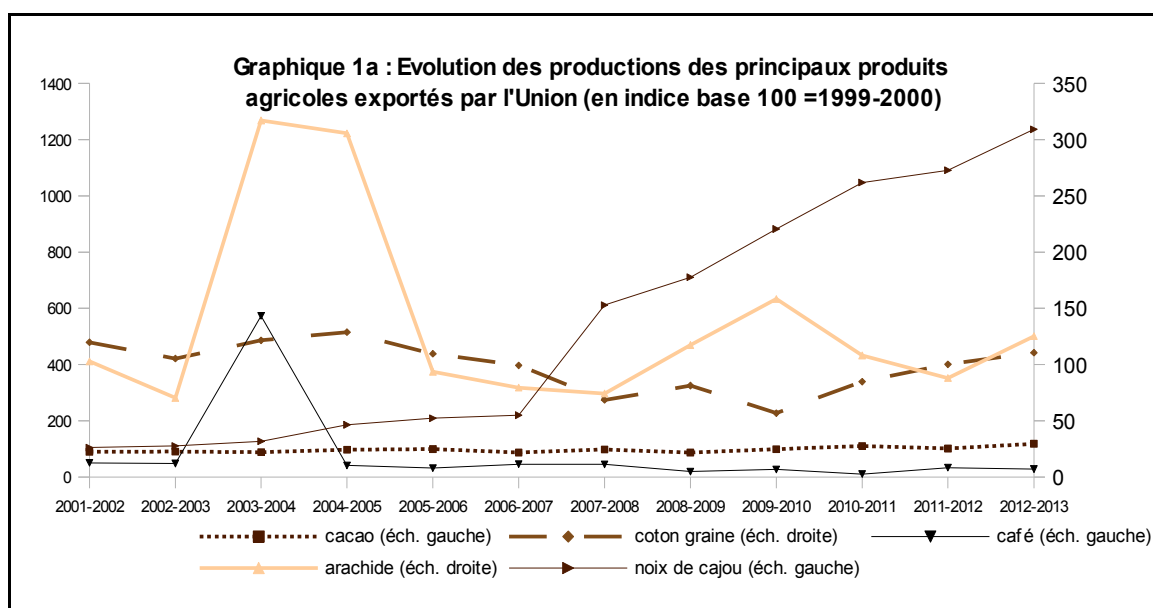
1. CNUCED, *Rapport sur l'investissement dans le monde, 2014*.

redynamisation de la filière, à travers l'utilisation des semences à fort rendement et l'amélioration de l'encadrement des producteurs.

La production de cacao, essentiellement réalisée en Côte d'Ivoire, a augmenté de 16,6% pour ressortir à 1.679.119 tonnes, à la faveur des actions menées par les Autorités de ce pays pour redynamiser l'activité au sein de la filière, à travers notamment la fixation d'un prix minimum garanti au producteur et l'intensification de la sensibilisation des agriculteurs.

Les récoltes de la noix de cajou ont été estimées à 831.685 tonnes durant la campagne 2013/2014, contre un niveau de 733.743 tonnes une campagne plus tôt, soit une croissance de +13,3%.

La production d'arachide s'est élevée à 2.134.478 tonnes, en hausse de 42,3%, d'une campagne à l'autre. Cette évolution est essentiellement imputable à la bonne orientation des récoltes au Bénin, au Burkina, en Guinée-Bissau et au Niger. La production du Sénégal, principal producteur d'arachide dans l'Union, s'est chiffrée à 677.456 tonnes, en baisse de 2,2% par rapport à la campagne 2012/2013.



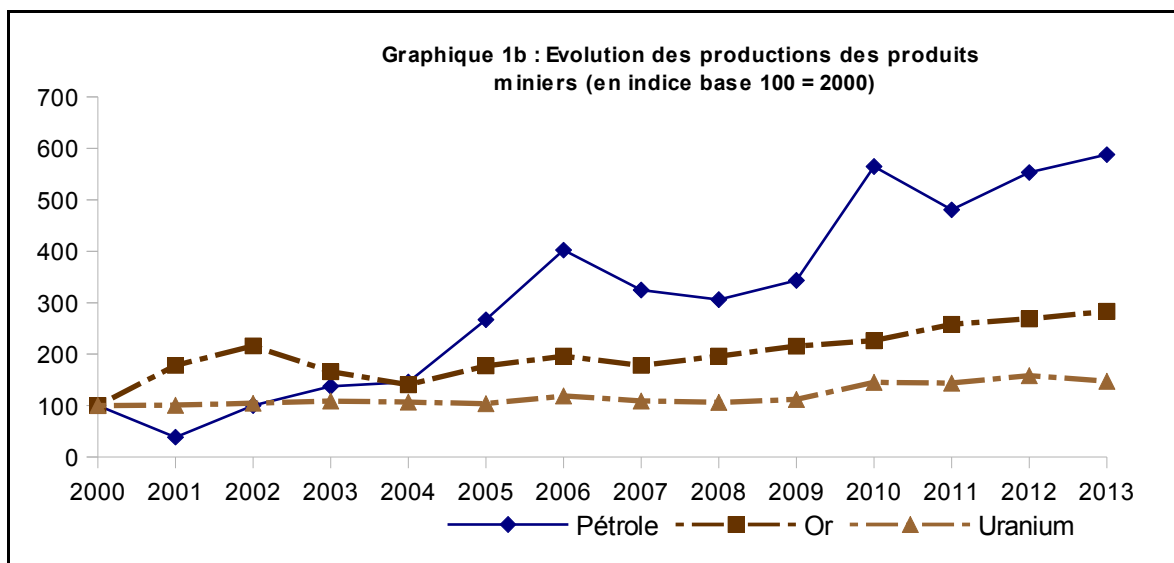
Source : BCEAO.

Dans le secteur minier, qui constitue la première source d'exportation des pays de l'Union (avec le pétrole, l'or et l'uranium notamment), la situation en 2013 a connu un ralentissement. La production d'or a connu une hausse de 5,3% pour se situer à 91.552,2 kg, sous l'effet essentiellement de la progression de la production en Côte d'Ivoire (17,5%), au Burkina (9,5%) et au Mali (+1,6%).

La production de pétrole brut dans l'Union a augmenté de 6,3% passant de 14.263,1 milliers de barils en 2012 à 15.156,6 milliers de barils en 2013. Cette évolution s'explique essentiellement par le bond observé au Niger atténué par le recul connu par la Côte d'Ivoire, en raison du retard pris dans le désensablement de certains puits.

L'extraction des phosphates, quant à elle, est en recul de 17,7% par rapport à 2012, sous l'effet des fréquentes pannes survenues dans la chaîne de production, notamment au Sénégal. Au Togo, les quantités extraites se sont accrues de 9,3%, en atteignant 1.213.657 tonnes sur l'année 2013.

Quant à la production d'uranium, elle a baissé de 7,1% au Niger, en s'établissant à 4.259,0 tonnes, en raison de l'arrêt technique du processus d'extraction du minerai, consécutif à l'attaque terroriste dont a été victime la principale unité de production.



Source : BCEAO.

L'inflation a poursuivi en 2013, son orientation baissière amorcée en 2012. En effet, la hausse du niveau général des prix à la consommation dans l'UEMOA est ressortie, en moyenne, à 1,5% en 2013, contre 2,4% en 2012 et 3,9% en 2011. Cette décélération résulte de la détente des prix des céréales locales, subséquente aux bons résultats de la campagne agricole 2012/2013. Elle traduit également la baisse des prix des produits alimentaires importés à la faveur du repli de leurs cours mondiaux. De même, du fait de l'absence de tensions sur les marchés internationaux du pétrole brut, les prix des carburants ont légèrement baissé. Outre ces facteurs, la dissipation de l'impact de la crise au Mali, qui a entraîné des tensions inflationnistes dans ce pays en 2012 a également contribué au ralentissement du rythme d'augmentation du niveau général des prix dans l'Union.

Le profil des finances publiques des Etats membres de l'Union a été marqué en 2013 par une aggravation du déficit budgétaire, reflétant les priorités accordées par les Gouvernements à la poursuite de l'exécution des programmes d'investissements dans les infrastructures et les secteurs sociaux.

Les efforts déployés par les Etats, en vue de mobiliser les ressources intérieures, se sont traduits par une augmentation de 9,5% des recettes budgétaires par rapport aux réalisations de 2012 qui se sont établies à 8.528,3 milliards. Cette progression est notamment imputable à un recouvrement plus vigoureux des recettes fiscales qui se sont accrues de 11,7% pour se situer à 7.360,7 milliards. Les plus fortes hausses de recettes budgétaires ont été notées au Burkina (+15,0%) et au Niger (+13,3%). Un repli des recettes budgétaires est enregistré en Guinée-Bissau (-10,6%).

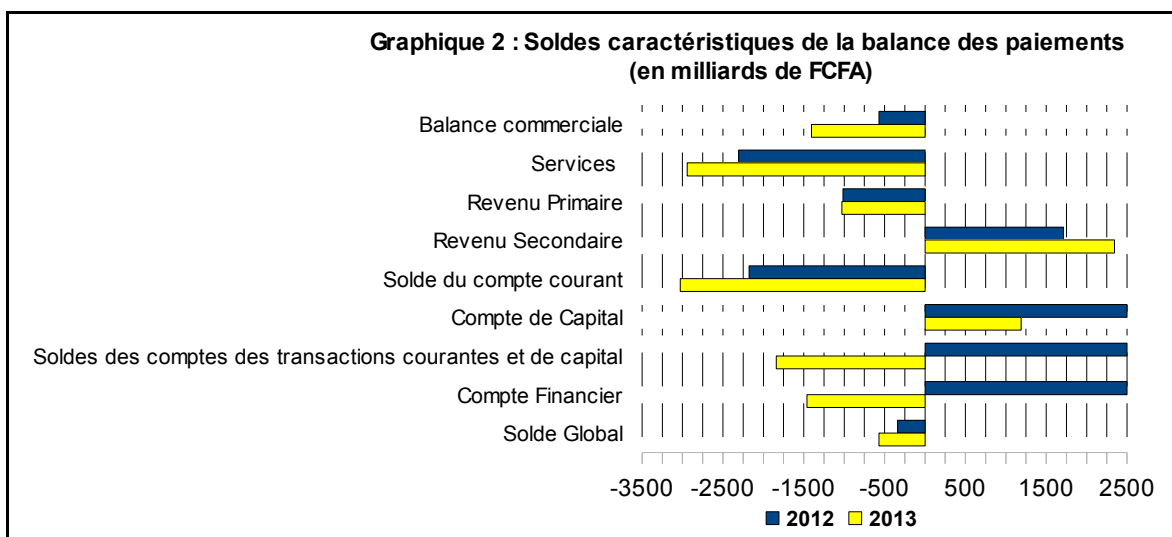
L'évolution des dépenses publiques porte l'empreinte des efforts de maîtrise du rythme de progression des dépenses courantes et un accroissement significatif des dépenses d'investissement. Les données disponibles montrent que les dépenses courantes ont enregistré une hausse de 0,7% en 2013 pour ressortir à 6.843,2 milliards. En revanche, les dépenses d'investissement public ont progressé de 42,8%, passant de 3.037,5 milliards à 4.338,1 milliards, soit un niveau 9,9% du PIB contre 7,5% en 2012 et 7,0% en 2011.

Le déficit global, base engagements, hors dons, est passé de 5,6% à 6,4% du PIB d'une année à l'autre. Base caisse (dons compris), le déficit s'est élevé à 1.514,4 milliards en 2013 contre 1.228,0 milliards en 2012. Il a été financé à hauteur de 52,3% par des ressources extérieures et de 47,7% par des ressources intérieures.

Sous l'effet de ces évolutions, les échanges extérieurs de l'UEMOA se sont traduits par une détérioration du solde global de la balance des paiements, une hausse de la position extérieure globale nette débitrice et une évolution contrastée des échanges intra-communautaires.

II. EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE DE L'UEMOA

Les transactions économiques et financières de l'UEMOA avec le reste du monde se sont traduites au cours de l'année 2013 par une forte détérioration du solde global de la balance des paiements, en raison principalement de l'aggravation du déficit courant et de la baisse de l'excédent du compte de capital. Les effets de ces évolutions ont été atténués par une hausse des flux nets de capitaux au titre du compte financier².

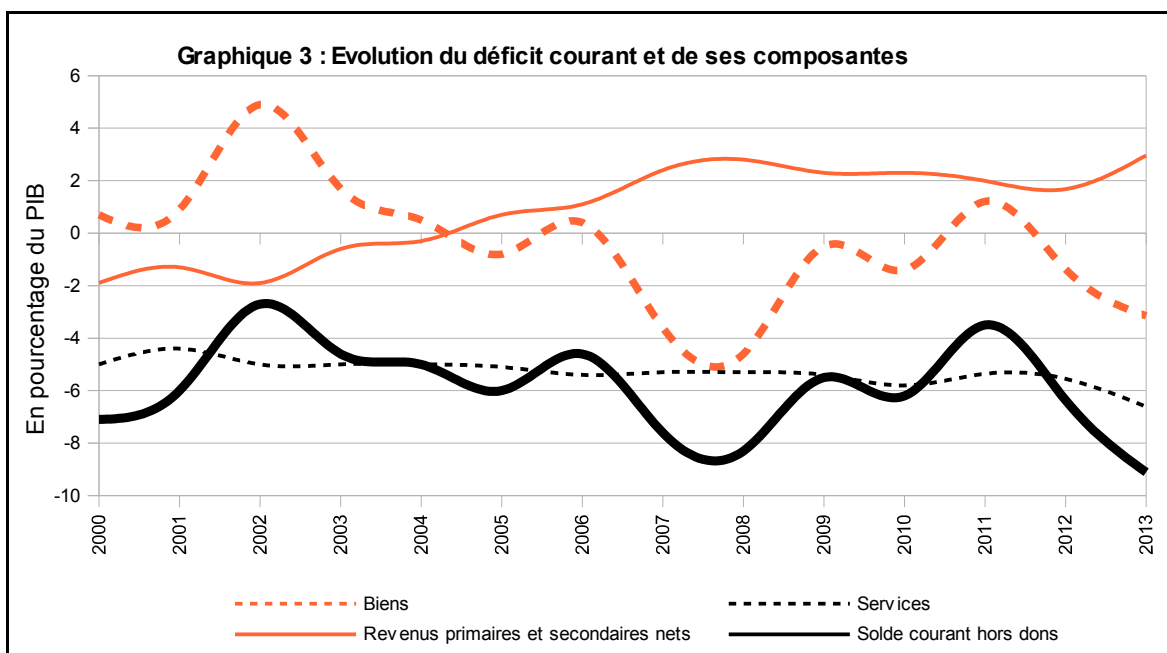


Source : BCEAO.

2.1 - COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES

Le déficit des transactions courantes s'est aggravé en 2013. Il s'est établi à 3.028,4 milliards contre 2.175,9 milliards en 2012. Hors dons, il est ressorti à 7,8% du PIB en 2013 contre 6,1% en 2012, nettement au dessus de la norme communautaire fixée à 5,0%. Cette évolution est imputable à la dégradation de la balance des biens et services ainsi que celle des revenus primaires. Elle a toutefois été atténuée par une amélioration du solde du revenu secondaire.

2. Avec la méthodologie de la sixième édition, la convention de signe des rubriques du compte financier a changé. Les signes (-) correspondent à des accroissements d'engagements et/ou des diminutions de créances. Quant aux signe (+), ils traduisent une réduction d'engagements et/ou augmentation des créances.



Source : BCEAO.

2.1.1 - Balance des biens et services

Le déficit structurel de la balance des biens et services s'est accru de 1.471,1 milliards, en passant de 2.873,9 milliards à fin 2012 à 4.345,0 milliards en 2013, en ligne avec la détérioration de ces deux composantes.

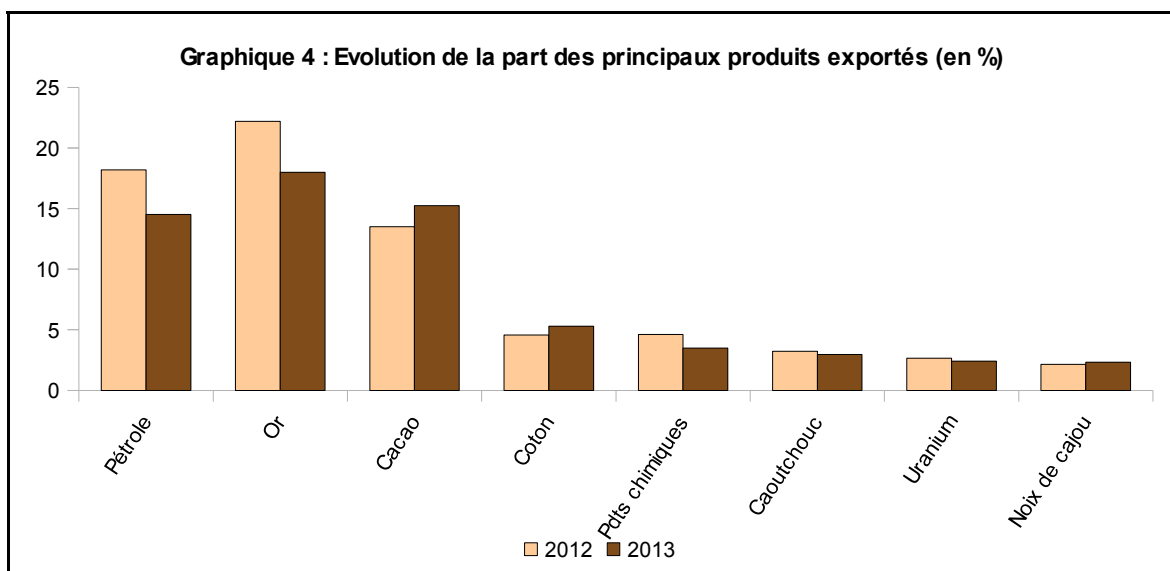
2.1.1.1 - Balance commerciale

Après la forte amélioration enregistrée en 2011, le solde commercial a affiché une nette détérioration depuis 2012, en ressortant déficitaire de 1.402,8 milliards en 2013, contre 569,2 milliards une année plus tôt. Cette évolution s'explique par un accroissement des importations (+5,5%), couplé à une baisse des exportations (-0,8%).

2.1.1.1.1- Exportations de biens

Les exportations de biens se sont accrues, en rapport l'orientation à la hausse des volumes pour les principaux produits à l'exception du pétrole.

Les exportations totales de biens des pays de l'UEMOA, en valeur, ont progressé de 2,8% en 2013, pour s'établir à 10.627,5 milliards contre 10.337,7 milliards un an plus tôt, du fait essentiellement de l'accroissement des volumes pour les principaux produits à l'exception du pétrole.



Sources : BCEAO, INS.

Par principaux produits, les évolutions se présentent comme suit.

- **Les ventes à l'extérieur d'or ont fortement baissé en 2013**, en raison de la diminution des prix sur les marchés internationaux atténuée par la hausse des quantités expédiées à l'extérieur. L'année 2013 marque, en effet, la fin d'un cycle de douze années consécutives de hausse des cours internationaux avec un recul de 18,1%. Les quantités exportées se sont établies à 91,7 tonnes en 2013, contre 86,9 tonnes en 2012, soit un accroissement de 5,3% d'une année à l'autre. A cet égard, les recettes d'exportations de l'or sont ressorties à 2.289,9 milliards, en repli de 19,4% par rapport à 2012.

Les exportations d'or de l'Union en 2013 sont orientées essentiellement vers la Suisse, avec une part de 48,9% des expéditions et l'Afrique du Sud (46,9%). Les principaux exportateurs du métal jaune dans l'Union sont le Mali (41,7%), le Burkina (36,0%), la Côte d'Ivoire (12,4%), le Sénégal (7,7%) et le Niger (1,3%).

Les exportations des produits pétroliers de l'Union ont fléchi par rapport à l'année précédente, sous l'effet essentiellement de la déplétion naturelle de certains champs et de l'arrêt pour maintenance de puits en Côte d'Ivoire, l'évolution des cours internationaux étant stable. Les recettes tirées de la vente de produits pétroliers ont reculé de 20,8% en 2013, contre une hausse de 20,4% une année plus tôt. Ces ressources ont été évaluées à 1.844,9 milliards en 2013, contre 2.328,1 milliards en 2012. La baisse des ventes à l'extérieur de produits pétroliers est principalement liée au recul des exportations de pétrole brut par la Côte d'Ivoire, en relation essentiellement avec l'arrêt des installations du champ Baobab à la suite de rupture des chaînes d'amarrage d'une tourelle ainsi que la baisse de la performance des puits. Les quantités de produits pétroliers exportées sont estimées à 5.068,2 milliers de tonnes en 2013, contre 5.356,5 milliers de tonnes en 2012, soit un recul de 5,4%. Les ventes de produits pétroliers à l'extérieur de l'Union sont destinées principalement à l'Afrique (61,5%), à l'Union Européenne (18,0%) et au Canada (7,2%).

- **Les ventes à l'extérieur du cacao sont ressorties en hausse de 12,2% pour s'établir à 1.939,0 milliards, après la baisse observée en 2012**, du fait de l'importance des quantités expédiées à l'extérieur, modérée par les prix internationaux. Cette évolution est en ligne avec les réformes entreprises dans le secteur ayant permis de garantir un prix plancher aux planteurs de cacao et l'amélioration de la qualité des fèves apportées aux usines. Les ventes de cacao et de ses dérivés à l'extérieur de l'Union ont été orientées à plus de 60% vers l'Union

Européenne, en particulier les Pays-Bas (28,6%) et la France (11,3%), ainsi que les Etats-Unis (21%). Les produits du cacao se maintiennent au troisième rang des principaux produits exportés avec une part de 15,2% du total des ventes de l'Union.

• **Les exportations du coton ont maintenu leur tendance haussière** entamée depuis 2010, soutenue, d'une part, par l'évolution favorable des cours sur le marché international et, d'autre part, par l'accroissement de la production, consécutif aux mesures de restructuration engagées dans la plupart des pays producteurs de l'Union. La valeur des exportations des produits du coton est ressortie à 673,0 milliards en 2013, contre 585,7 milliards en 2012, soit une progression de 14,9%, imputable à l'accroissement de 43,4% des tonnages exportés, induite par la bonne campagne 2012/2013, liée à l'augmentation des superficies emblavées et des rendements à l'hectare au Bénin, au Burkina et en Côte d'Ivoire. Les ventes de coton ont été orientées à plus de 59% vers l'Asie et environ 21% vers l'Europe.

• **Les exportations de produits chimiques, composés essentiellement de produits pharmaceutiques, de cosmétiques, d'acide phosphorique et d'engrais, en progression depuis 2010 ont chuté en 2013.** Elles se sont établies à 444,8 milliards en 2013 contre 512,9 milliards une année plus tôt, soit un recul de 13,3%, imputable essentiellement aux difficultés rencontrées par les Industries Chimiques du Sénégal (ICS) à la suite des arrêts de cette structure pour un renouvellement des outils techniques. Les exportations en volume des produits chimiques sont en baisse de 3,3% en 2013, passant de 991,1 milliers de tonnes en 2012 à 958,7 milliers de tonnes en 2013.

En dehors de l'acide phosphorique destiné au marché indien, les produits chimiques alimentent le commerce intra-UEMOA (31,7%) et celui avec les autres pays de la CEDEAO (23,2%).

• **La baisse des exportations du caoutchouc observée en 2012 a persisté en 2013.** Les ventes à l'extérieur du caoutchouc se sont établies à 376,5 milliards en 2013, contre 412,8 milliards en 2012, du fait essentiellement du recul des prix unitaires à l'exportation, le volume étant en hausse de 17,9% d'une année à l'autre. La production de cette spéculation en Côte d'Ivoire, principal producteur dans l'UEMOA, ne cesse de croître car de nombreux cacaoculteurs se tournent vers la culture de l'hévéa dont ils pensent pouvoir tirer des revenus plus réguliers. En effet, les hévéas peuvent être saignés tout au long de l'année alors que la récolte de cabosse de cacao est ponctuelle. La persistance de la chute des cours internationaux du caoutchouc s'explique par les difficultés économiques rencontrées dans l'ensemble des pays consommateurs du produit. Les exportations de ce produit sont destinées exclusivement à l'Europe et au continent asiatique, à hauteur respectivement de 58% et 24%.

• **Les expéditions d'uranium ont connu une baisse au cours de l'année 2013, après deux années successives de hausse.** La commercialisation de l'uranium s'est repliée de 10,4%, pour s'établir à 306,7 milliards en 2013, contre 338,7 milliards en 2012. Cette évolution défavorable résulte du ralentissement des expéditions des sociétés minières, à la suite de la dégradation de la situation sécuritaire au cours de la deuxième moitié du mois de mai 2013.

• **Les ventes extérieures de la noix de cajou ont poursuivi leur progression en 2013, en raison de la hausse des exportations de la Côte d'Ivoire et du Bénin, en dépit des difficultés de la filière en Guinée-Bissau et la baisse des cours internationaux.** Les exportations de la noix de cajou ont augmenté de 7,8% en 2013 pour ressortir à 295,9 milliards, du fait essentiellement de la progression de 19,6% du volume. Cette évolution a été atténuée par le recul des prix unitaires à l'exportation (-30,0%) induit par la surproduction mondiale. Ces ventes sont destinées à plus de 90% au continent asiatique, particulièrement à l'Inde avec une part de 74,0%.

La répartition géographique des exportations officielles de l'Union montre que les ventes sont destinées principalement à l'Europe (46,4%), à l'Afrique (25,7%), à l'Asie (16,1%) et à l'Amérique (9,8%).

Les ventes extérieures vers l'Europe se sont accrues en 2013, en raison notamment de l'augmentation des exportations du coton, du café et du cacao, les spéculations traditionnellement vendues dans cette zone (phosphate, uranium pétrole) ayant évolué à la baisse. Elles sont, pour l'essentiel, orientées vers l'Union Européenne (33,5%), en particulier la Zone euro (30,6%). La France demeure le premier partenaire commercial européen de l'Union en achetant 8,5% de ses exportations totales en 2012 contre 7,7% un an plus tôt.

En dépit du maintien de sa position de deuxième destination des produits de l'UEMOA, le continent africain a vu sa part se réduire en 2013. La part des exportations de l'Union en direction de l'Afrique a reculé de 3,5 points, passant de 29,2% en 2012 à 25,7% en 2013. L'Afrique du Sud, le Nigeria et le Ghana sont restés les trois premiers partenaires commerciaux africains de l'Union avec des parts représentant respectivement 10,6%, 7,5% et 3,2% des exportations totales de la Zone. Les exportations de l'Union vers les pays du continent ont été dominées par les produits pétroliers (24,4%), l'or (18,3%) et les produits chimiques (5,2%).

Les exportations en direction du continent américain ont enregistré une hausse de 0,4 point de pourcentage, en raison essentiellement du regain des expéditions de cacao. Les ventes en direction de ce continent sont destinées en majeure partie aux Etats-Unis avec une part relative de 60,8%. Les exportations de l'Union à destination de ce pays sont dominées par le cacao (66,8%), le pétrole brut (15,3%) et le caoutchouc (8,9%).

Les expéditions de marchandises en direction de l'Asie ont poursuivi la progression entamée depuis 2005, sous l'effet essentiellement d'une hausse des ventes extérieures du coton et de produits chimiques. En effet, les ventes de l'Union en Asie se sont accrues de 0,4 point de pourcentage d'une année à l'autre en passant de 14,9% en 2012 à 15,3% en 2013, en raison essentiellement de la hausse des exportations de coton vers la Chine, avec une part estimée à 63,5% en 2013, contre 69,9% en 2012. Les principales spéculations vendues en direction de ce continent sont constituées du coton (38,5%), d'acide phosphorique (6,3%) ainsi que du bois et d'ouvrages de bois (2,3%).

Encadré 1 : Echanges commerciaux entre les pays de l'UEMOA et le Nigeria

Les échanges extérieurs de l'UEMOA avec le Nigeria au cours de la période 2005-2013 sont restés globalement bien orientés. La part de ces échanges dans le total du commerce extérieur de l'UEMOA s'est établie à 10,6% en moyenne au cours de la période sous revue. Ces statistiques ne prennent pas en compte une importante partie des échanges entre les pays de l'UEMOA limitrophes du Nigeria qui passe par des canaux informels, en raison de l'étendue et de la porosité des frontières communes.

Les ventes à l'extérieur de biens des pays de l'UEMOA à destination du Nigeria, se sont accrues entre 2005 et 2013, à un rythme annuel moyen de 9,1%, en rapport avec la hausse soutenue de sa demande en produits pétroliers brut, en produits chimiques, en huile de palme et animaux vivants. Elles sont passées de 370,3 milliards en 2005 à 745,5 milliards en 2013, soit environ 8,0% du total des exportations. La Côte d'Ivoire, le Togo, le Bénin et le Niger ont réalisé l'essentiel des ventes vers le Nigeria avec des parts moyennes respectives, au cours de la période, de 73,5%, 10,9%, 7,5% et 6,9%. La prédominance de la Côte d'Ivoire est en rapport avec les ventes au Nigeria par la PETROCI de produits pétroliers bruts lourds dont la qualité ne permet pas sa transformation par la raffinerie.

La structure des exportations de l'Union vers le Nigeria est dominée par les produits pétroliers bruts, les produits chimiques, les animaux vivants, l'huile de palme, avec des parts moyennes

respectives de 77,5%, 5,8%, 4,3% et 1,9% sur la période 2005-2013.

Les importations en provenance du Nigeria ont progressé, en moyenne annuelle, de 8,1% entre 2005 et 2013 et représentent environ 13% du total des approvisionnements de l'Union. La Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Bénin et le Niger sont les principaux consommateurs des produits nigériens dans la sous-région avec des parts respectives de 73,6%, 18,5% et 2,7% pour chacun des deux autres pays. Le poids de la Côte d'Ivoire et du Sénégal s'explique essentiellement par les approvisionnements en pétrole brut destinés aux raffineries de ces deux pays.

En effet, les importations en provenance du Nigeria sont constituées à 80% de pétrole brut, suivies de produits pétroliers raffinés (11,8%) des biens intermédiaires (1,4%), du tabac (1,2%), du gaz (1,0%) et de divers produits (4,6%).

Le solde commercial de l'Union avec le Nigeria est ressorti globalement déficitaire sur la période sous revue, pour l'Union dans son ensemble. Le déficit s'est établi en 2013 à 944,5 milliards (2,2% du PIB), contre 536,3 milliards en 2005 (2,0% du PIB). Le creusement de ce déficit s'explique notamment par l'alourdissement de la facture pétrolière, en ligne avec l'envolée des cours de produit au cours de la période sous revue. Entre 2005 et 2013, tous les pays de l'UEMOA sont des importateurs net vis-à-vis du Nigeria à l'exception du Bénin, du Niger et du Togo, qui ont affiché des situations excédentaires, en raison notamment de l'ampleur du commerce de réexportation ainsi que des exportations d'animaux vivants. Les plus grands importateurs nets sont la Côte d'Ivoire et le Sénégal, qui assurent l'essentiel de l'approvisionnement de leurs raffineries en pétrole dans ce pays.

L'analyse de la contribution des pays à l'effort d'exportation fait ressortir une prédominance de la Côte d'Ivoire, dont les ventes portent essentiellement sur le pétrole, le café, le cacao, le caoutchouc et l'or. La Côte d'Ivoire est suivie par le Mali et le Sénégal. Les exportations du Mali concernent essentiellement le coton, l'or et les produits chimiques. Quant au Sénégal, ses ventes à l'extérieur concernent l'or, les produits de pêche, l'arachide et les produits chimiques. Le Niger exporte essentiellement l'uranium et le pétrole dont la production a démarré en novembre 2011. La contribution du Burkina à l'effort d'exportation de l'Union est également importante et porte essentiellement sur l'or.

Tableau 1 : Part des pays membres dans les exportations de l'UEMOA (en %)

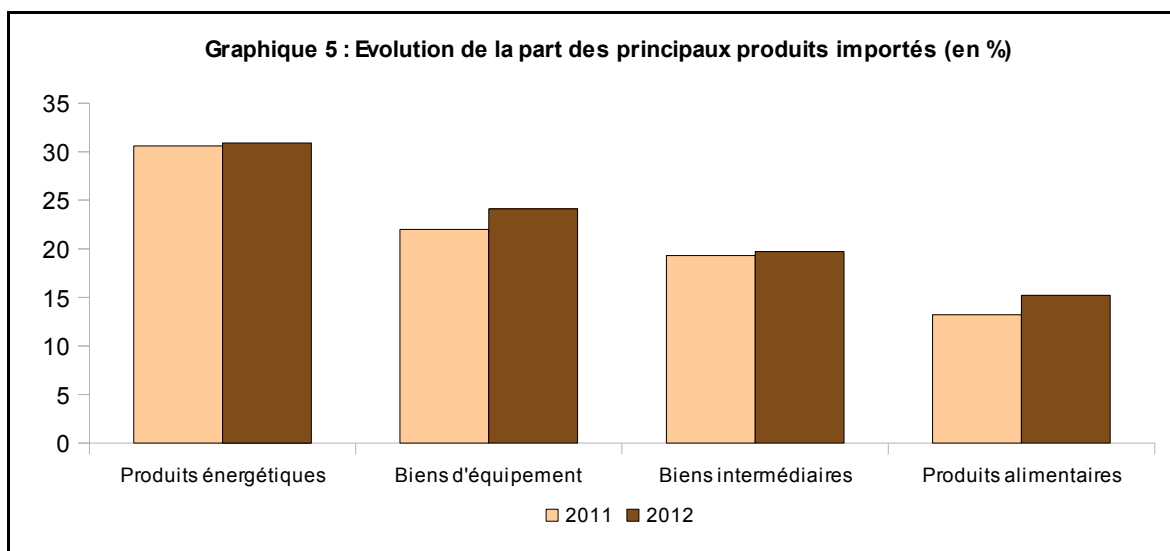
	2009	2010	2011	2012	2013
Bénin	3,1	2,7	1,9	1,3	2,7
Burkina	5,6	7,2	10,9	10,3	10,6
Côte d'Ivoire	61,5	59,4	55,2	53,8	51,7
Guinée-Bissau	0,5	0,4	0,6	0,5	0,5
Mali	10,2	10,6	10,8	11,9	11,9
Niger	3,3	3,7	4,4	5,5	5,9
Sénégal	10,8	11,5	11,4	11,9	11,7
Togo	4,9	4,5	4,8	4,8	4,9
TOTAL EXPORTATIONS UEMOA	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : BCEAO, statistiques douanières.

2.1.1.1.2 - Importations de biens : Leur progression résulte de l'accélération des acquisitions de biens d'équipement et intermédiaires, l'accroissement des approvisionnements en produits alimentaires et autres biens de consommation courante ainsi que l'alourdissement de la facture pétrolière.

La facture des importations de l'Union s'est chiffrée à 12.030,3 milliards en 2013 contre 11.398,0 milliards FCFA en valeur FOB en 2012, soit une augmentation de 5,5%.

La hausse des achats à l'extérieur est attribuable essentiellement à l'accélération des acquisitions de biens d'équipement et intermédiaires ainsi que l'alourdissement de la facture pétrolière. L'évolution des importations de biens d'équipement est en rapport avec la poursuite et l'intensification des investissements publics et privés, du fait notamment de la mise en œuvre d'importants projets de construction d'infrastructures économiques et sociales, ainsi que du développement de nouveaux projets miniers et pétroliers dans certains pays de l'Union. Quant à la facture pétrolière, son alourdissement reflète principalement le regain de la demande dans les pays de l'Union, dans un contexte de légère hausse de prix sur les marchés internationaux.



Sources : BCEAO, INS.

La facture pétrolière s'est chiffrée à 4.555,1 milliards en 2013, contre 4.355,0 milliards en 2012, soit une progression de 4,6%, reflétant principalement le regain de la demande dans certains pays de l'Union, modérée par l'accroissement de l'offre intra-communautaire, subséquente à la montée en régime de la production de la Société de Raffinage de Zinder (SORAZ) vendue essentiellement au Mali et Burkina.

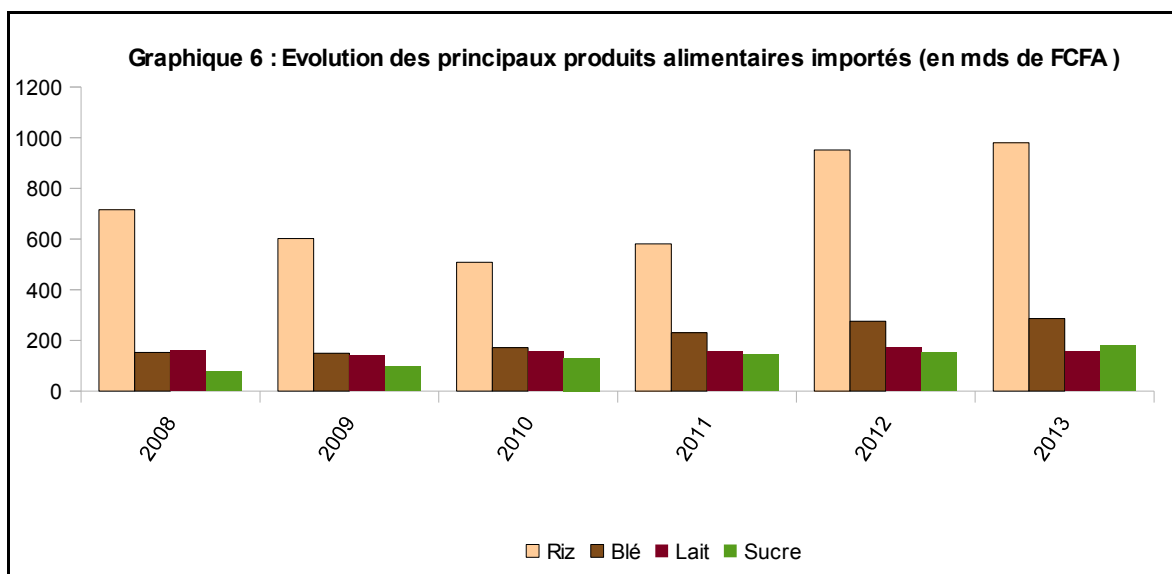
Les produits pétroliers demeurent le premier poste des importations de l'Union. Ils sont constitués à hauteur de 66,3% de pétrole brut acheminé en Côte d'Ivoire et au Sénégal ainsi qu'à un peu plus de 33,6% de produits raffinés.

Les importations des produits alimentaires et autres biens de consommation courante sont restées quasi constantes, pour s'établir à 5018,4 milliards, représentant une part de 36,4% des importations totales. Les céréales, constituées essentiellement du riz et du blé, représentent les principaux produits alimentaires achetés par les pays de l'Union avec une part estimée à 41,4% en 2013, contre 41,8% en 2012. Cette baisse s'explique essentiellement par le recul des achats à l'extérieur du Lait, dont la part est passée de 5,6% en 2012 à 5,0% une année plus tard. Les importations du riz ont cru de 3,0% en 2013, contre une baisse de 2,7% en 2012, en relation avec la hausse légère des prix moyens (-0,4%) sur le marché international, les quantités acquises poursuivant la tendance baissière.

Quant aux achats de blé, ils ont cru de 3,7% pour se situer à 286,4 milliards, en rapport avec une augmentation des approvisionnements, les prix internationaux étant inscrits à la baisse (-11,8%).

Les acquisitions des produits laitiers sont ressorties à 157,4 milliards en 2013, contre 172,5 milliards en 2012, soit un recul de 8,8%. Cette situation s'explique essentiellement par l'évolution à la baisse des quantités importées (-18,7%), les cours internationaux des produits laitiers étant à la hausse de 7,3%.

Les importations de sucre dans l'Union se sont accrues de 17,9%, pour s'établir à 179,4 milliards en 2013. Cette évolution s'explique essentiellement par l'importance de la demande locale (+24,8%), les prix internationaux étant à la baisse d'environ 9,2%.



Sources : BCEAO, INS.

Les acquisitions de biens intermédiaires, composées en grande partie de matériaux de construction et de produits chimiques, ont progressé de 3,8% pour ressortir à 2.715,1 milliards en 2013. L'augmentation des achats de ces biens traduit la poursuite du dynamisme du secteur des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) observé dans les Etats membres de l'Union, en rapport avec l'exécution de projets d'investissements publics.

La facture des biens d'équipement a progressé de 3,6% par rapport à 2012, pour s'établir à 3.267,0 milliards. Cette augmentation est en rapport avec la poursuite et l'intensification des investissements publics et privés, du fait notamment de la mise en œuvre d'importants projets de construction d'infrastructures économiques et sociales et du développement de nouveaux projets miniers et pétroliers dans plusieurs pays de l'Union.

Les principales sources d'approvisionnement en biens des pays de l'UEMOA sont l'Europe (38,6%), notamment l'Union Européenne (34,2%), le continent asiatique (28,2%), la zone Afrique hors UEMOA (20,6%) et l'Amérique (11,5%).

Les importations de l'Union en provenance du continent européen concernent pour l'essentiel les biens d'équipement et intermédiaires (45,2%), les produits pétroliers raffinés (20,6%), les produits alimentaires (19,3%), en particulier le blé et le lait, ainsi que les produits pharmaceutiques (10,0%).

Les acquisitions de biens de l'Asie sont dominées par les biens d'équipement (27,9%) venant essentiellement de la Chine pour un montant de 693,4 milliards, les biens intermédiaires expédiés (21,3%) essentiellement par la Chine, l'Inde et le Japon ainsi que le riz (19,7%) fourni en particulier par la Thaïlande et l'Inde.

Quand aux biens acquis par les pays de l'Union sur le continent africain, ils sont dominés par les produits énergétiques dont le pétrole brut (99,0%) provenant du Nigeria, le pétrole raffiné et les biens alimentaires échangés sur le marché intra-communautaire.

L'analyse des importations de biens révèle que la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Burkina et le Mali demeurent les principaux demandeurs de biens étrangers dans l'Union au cours de l'année 2013, avec respectivement 32,1%, 21,0%, 11,9% et 11,2%.

L'analyse du déficit des échanges commerciaux en 2013 indique qu'il est imputable essentiellement aux produits énergétiques à hauteur de 63,6%. Cette situation s'explique par une forte dépendance énergétique des pays de l'UEMOA, notamment à l'égard du pétrole, car la quasi-totalité de leurs besoins énergétiques est importée.

L'analyse des importations de biens révèle que la Côte d'Ivoire (31,4%), le Sénégal (19,8%), le Burkina (13,0%), le Mali (11,4%) et le Bénin (11,4%) ont été les principaux demandeurs de biens étrangers dans l'Union au cours de l'année 2013. Les approvisionnements de ces pays portent essentiellement sur les acquisitions de biens intermédiaires et d'équipement, en rapport avec la poursuite et l'intensification des investissements publics et privés, du fait notamment de la mise en œuvre d'importants projets de construction d'infrastructures économiques et sociales dans la plupart de ces pays.

Tableau 2 : Part des pays membres dans les importations de l'UEMOA (en %)

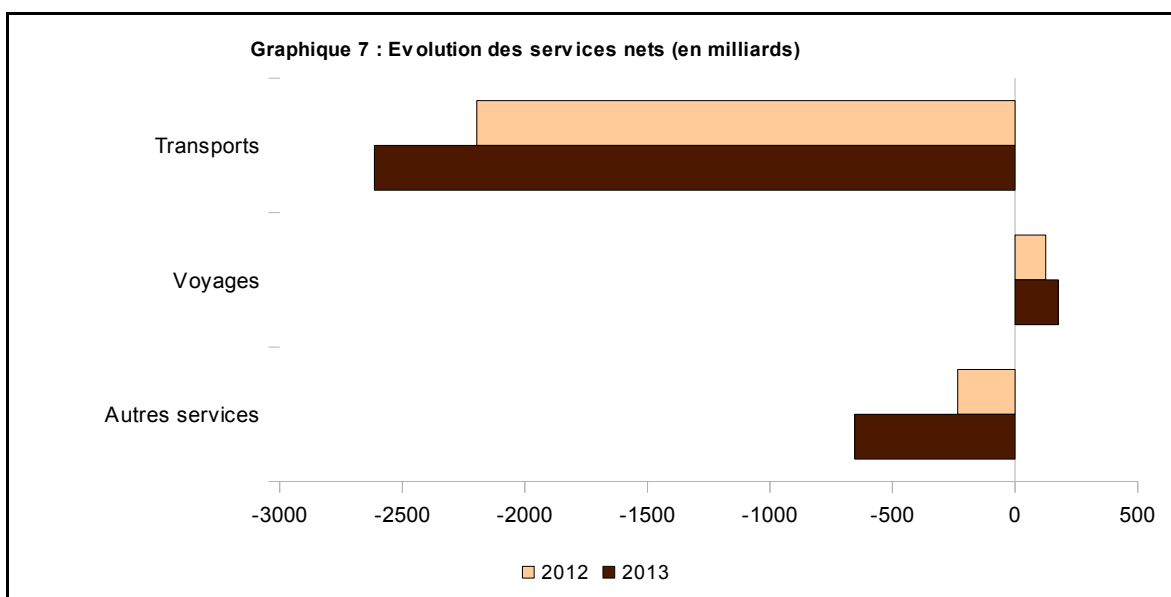
	2009	2010	2011	2012	2013
Bénin	9,4	8,5	8,1	7,3	11,3
Burkina	9,8	8,6	10,2	11,8	13,0
Côte d'Ivoire	33,6	34,0	28,4	35,6	31,4
Guinée-Bissau	0,8	0,6	0,7	0,4	0,4
Mali	11,0	13,0	12,5	11,4	11,4
Niger	7,1	8,7	7,1	5,6	5,2
Sénégal	20,0	18,2	22,0	21,3	19,8
Togo	8,4	8,2	11,0	6,6	7,5
TOTAL IMPORTATION CAF UEMOA	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : BCEAO, statistiques douanières.

2.1.1.2 - Balance des services

Le déficit du solde des services a augmenté, en raison essentiellement de l'alourdissement de la facture du fret et l'accroissement de la consommation de divers services spécialisés.

Le solde déficitaire du compte des services est passé de 5,5% du PIB (-2.304,7 milliards) en 2012 à 6,6% du PIB (-2.942,1 milliards) en 2013, en raison de l'alourdissement de la facture du fret, découlant de la progression des importations, ainsi que de l'accroissement de la consommation de divers services spécialisés par les sociétés minières, pétrolières et de télécommunications.



Source : BCEAO.

Les principales recettes des services proviennent du tourisme et des services fournis aux administrations publiques. Quant aux dépenses des services, elles sont constituées pour l'essentiel de fret, d'assurance et des autres services aux entreprises.

Le solde déficitaire des transports est ressorti à 2.580,9 milliards en 2013 contre 2.195,5 milliards une année plus tôt, soit une hausse de 17,6%, en liaison essentiellement avec le renchérissement du fret, dans le sillage de la croissance des cours internationaux des produits pétroliers et des importations de biens à l'étranger.

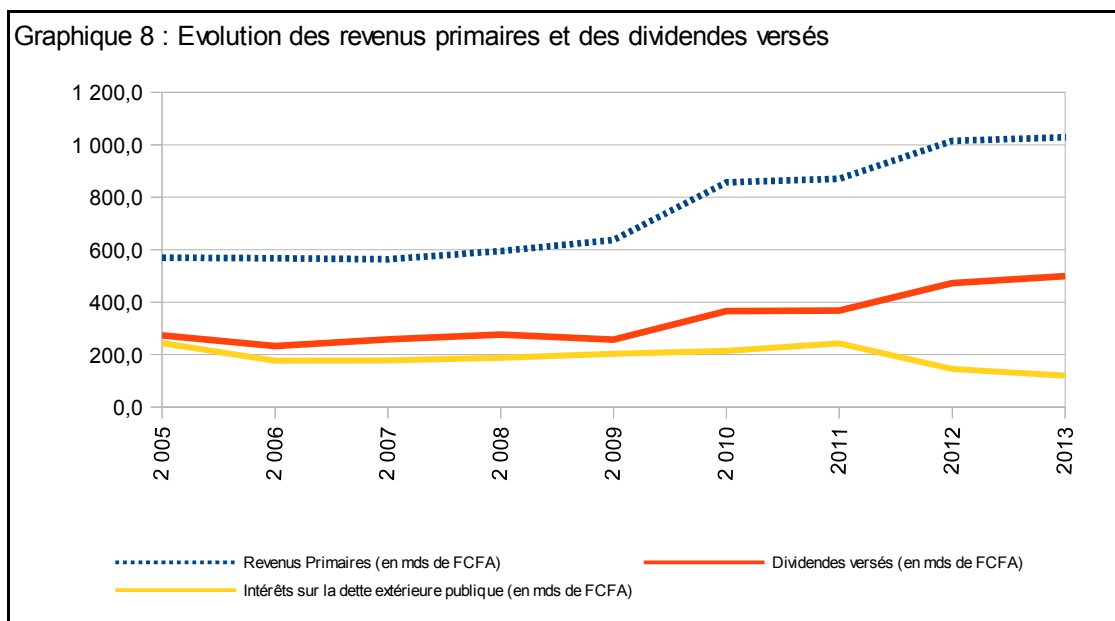
Le solde de compte de « Voyage », retraçant les recettes nettes du tourisme, ainsi que le redressement de l'excédent des services reçus par les Administrations publiques est ressorti excédentaire. Il a cru de 40,9% pour ressortir à 176,5 milliards en 2013 contre 125,3 milliards un an plus tôt. Cette situation reflète la situation normale, après une année 2012 caractérisée par le déclin des activités de tourisme au Mali à la suite de la crise socio-politique qu'a connue ce pays depuis la fin du premier trimestre 2012, la tenue de diverses manifestations internationales dans les pays de l'UEMOA, ainsi que le dynamisme des activités aéroportuaires en Côte d'Ivoire et au Togo.

Le déficit des autres services spécialisés est ressorti à 537,7 milliards en 2013 contre 234,5 milliards un an plus tôt, soit un accroissement de 303,3 milliards. Cette situation s'explique par la hausse des services sollicités auprès des non-résidents par les secteurs des industries extractives et des télécommunications, en pleine expansion. Ces services sont relatifs aux travaux de construction et d'entretien des infrastructures routières, des mines, ainsi que des télécommunications. Ils concernent également la réalisation de forages et de sondages géosismiques, d'installation d'usines, de travaux de carrières, de travaux divers des BTP, d'analyse des échantillons, etc. Les autres services intègrent également les services extérieurs reçus dans le cadre des missions militaires. Ces appuis militaires enregistrés essentiellement au Mali en tant qu'utilisation de services militaires d'autres administrations publiques sont ressortis à 463,7 milliards en 2013.

2.1.2 – Compte du revenu primaire

Le revenu primaire représente les flux financiers qui reviennent aux unités institutionnelles, en contrepartie de leur contribution à la production ou à la suite de la fourniture d'actifs financiers et de la location de ressources naturelles à d'autres unités institutionnelles.

Le déficit du compte du revenu primaire s'est accentué, en raison de l'accroissement des versements de dividendes aux actionnaires non-résidents des entreprises exportatrices.



Source : BCEAO.

Le déficit du compte du revenu primaire s'est établi à 2,3% du PIB contre 2,4% un an auparavant. Les sorties nettes au titre des revenus des investissements ont cru de 7,8%, en liaison notamment avec la hausse des versements de bénéfices et dividendes aux actionnaires non-résidents des entreprises exportatrices de produits de base et celles de télécommunications, en pleine expansion. Cette évolution reflète l'accroissement du chiffre d'affaires de ces sociétés en 2012³.

Quant aux intérêts versés sur la dette extérieure, ils se sont établis à 120,0 milliards, contre 145,4 milliards en 2012. Le ratio des paiements d'intérêt de la dette extérieure sur les sorties nettes de revenu primaire passe ainsi de 14,3% en 2012 à 11,5% en 2013, soit une baisse de 2,8 points de pourcentage. Ce recul s'explique essentiellement par le repli du service de la dette des Etats de l'Union, reflétant ainsi les retombés de l'annulation de la dette au point d'achèvement de l'Initiative PPTTE par la Côte d'Ivoire en 2012.

La rémunération des salariés, qui englobe notamment les salaires versés aux travailleurs saisonniers et au personnel local des entités extra-territoriales (Ambassades et Organismes internationaux) est ressortie excédentaire pour la troisième année de 236,5 milliards en 2013 contre 149,4 milliards en 2012, soit une hausse de 58,3%.

3. Les bénéfices de l'année n sont distribués au cours de l'année $n+1$.

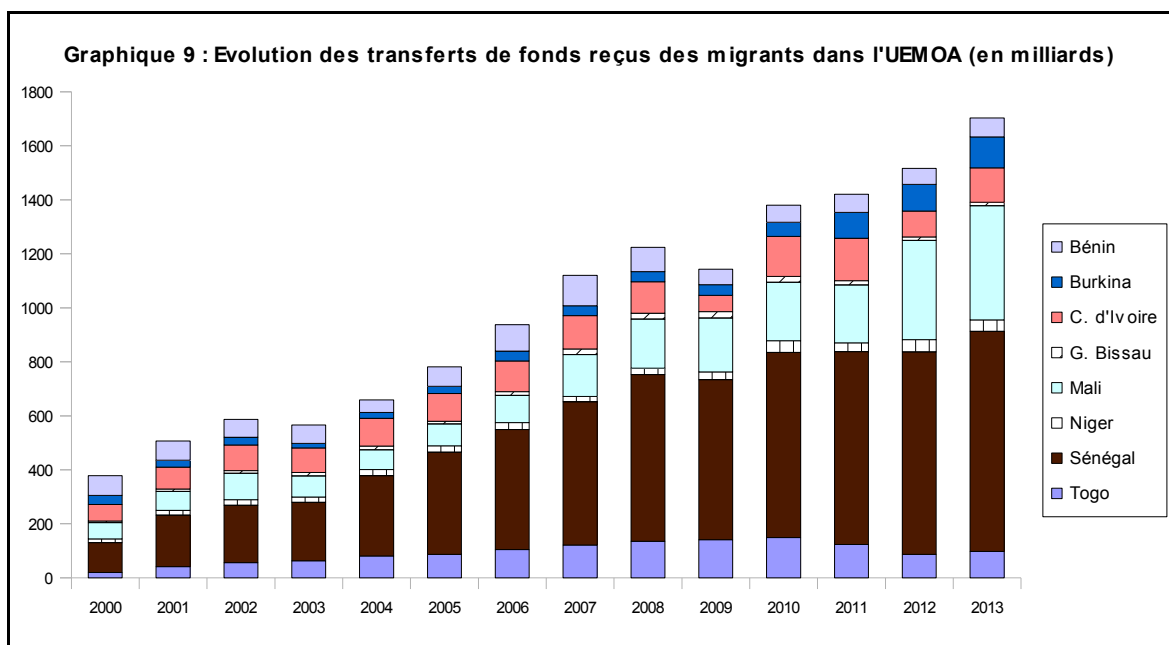
2.1.3 – Compte du revenu secondaire

L'excédent du compte du revenu secondaire, rapporté au PIB, s'est amélioré de 1,2 point de pourcentage, sous l'effet de l'augmentation des aides budgétaires et de l'assistance technique reçues par les pays de l'Union, notamment le Mali, ainsi que de la hausse des flux d'envois de fonds des migrants.

Les entrées nettes au titre du revenu secondaire ont augmenté de 36,9%, passant de 1.712,7 milliards en 2012 à 2.345,0 milliards en 2013. Cet accroissement résulte essentiellement des flux en faveur des secteurs public et privé.

La hausse de l'excédent du compte revenu secondaire public s'explique par l'importance des appuis budgétaires, ressortis à 988,7 milliards en 2013 contre 431,8 milliards une année plus tôt. Cette évolution s'explique, d'une part, par les aides budgétaires importantes reçues dans le cadre du Plan pour la Relance Durable du Mali (PRED) et, d'autre part, par l'assistance militaire reçue par ce pays dans le cadre des missions de paix et de sécurité.

L'excédent du revenu des sociétés financières, des sociétés non financières, des ménages et des institutions sans but lucratif aux services des ménages (ISBLM) s'est établi à 1.319,8 milliards en 2013 contre 1.246,2 milliards en 2012, soit une hausse de 5,9%. Cette évolution s'explique essentiellement par l'accroissement des envois de fonds des travailleurs migrants, atténué par la baisse des fonds reçus par les ONG pour le financement de leurs activités. Les transferts nets des migrants se sont accrus de 5,6%, en passant de 962,9 milliards en 2012 à 1.017,1 milliards en 2013, en raison principalement de l'élan de solidarité des émigrés à l'endroit des membres de leurs familles, notamment dans les pays affectés par les déficits alimentaires et les inondations. En s'établissant à 3,8% du PB en 2013, contre 3,3% en 2012, les envois de fonds des migrants constituent une source importante d'atténuation du déficit courant des pays de l'UEMOA.



Source : BCEAO.

2.2 - COMPTE DE CAPITAL

Le compte de capital retrace les flux relatifs aux remises de dettes, aux dons-projets destinés au financement des investissements et aux acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits (terre, ressources du sous-sol, brevets, licences d'exploitation, droits d'auteurs, marques commerciales, etc.).

L'excédent du compte de capital a été de 1.189,4 milliards (ou 2,7% du PIB) en 2013, soit un montant moins important qu'en 2012 où il est ressorti à un niveau exceptionnel de 4.921,4 milliards (ou 11,7% du PIB). Cette situation est en liaison essentiellement avec les annulations de dette obtenues par la Côte d'Ivoire (4.090,0 milliards) à la suite de l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTTE en juin 2012.

2.2.1 – Acquisitions ou cessions d'actifs non financiers non produits

Les transactions au titre des acquisitions ou cessions d'actifs non financiers non produits traditionnellement faibles ont baissé au cours de l'année 2013. Elles sont passées d'un solde excédentaire de 35,6 milliards en 2012 à 12,9 milliards une année plus tard. La situation de 2013, résulte essentiellement d'une cession d'actifs pétroliers et du versement d'un bonus de signature modérés par une acquisition d'actifs miniers.

2.2.2 – Transferts en capital

Les transferts en capital, qui comprennent les remises de dettes et les dons-projets, ont baissé de 3.709,4 milliards d'une année à l'autre, pour ressortir à 1.176,5 milliards en 2013 contre 4.885,9 en 2012. Cette situation s'explique essentiellement par le repli des remises de dettes, ressorties à 28,2 milliards contre le niveau exceptionnel de 4.101,7 milliards réalisé en 2012, lié aux annulations de dette obtenues par la Côte d'Ivoire (4.090,0 milliards) à la suite de l'Initiative PPTTE. Quant aux dons projets, ils sont ressortis en hausse de 351,9 milliards en raison notamment de la reprise de la coopération internationale avec les partenaires techniques et financiers du Mali en 2013 ainsi que de la hausse des dons projets dans la quasi totalité des pays de l'Union.

Les transferts en faveur des sociétés financières, sociétés non financières, ménages et ISBLM ont cru, en ressortant à 296,7 milliards en 2013 contre 284,6 milliards une année plus tôt. Cette évolution s'explique par une hausse des ressources reçues par les Organisations Non Gouvernementales pour le financement de leurs activités dans le cadre de la gestion de leurs activités de lutte contre la pauvreté dans certains pays de l'Union notamment en Guinée-Bissau et au Mali.

Les transactions courantes et en capital cumulées sont ressorties ainsi déficitaires de 1.839,0 milliards en 2013, après un excédent de 2.745,5 milliards un an plus tôt et traduisent la hausse nette d'engagements financiers extérieurs à hauteur de 1.461,5 milliards en 2013, contre une baisse de 2.909,2 milliards un an plus tôt.

2.3 – COMPTE FINANCIER

Le compte financier, selon l'optique BCEAO⁴, englobe les acquisitions nettes d'actifs financiers et les accroissements nets des passifs vis-à-vis des non-résidents. Il décrit les comportements d'investissement et de financement des résidents. Ce compte décrit comment le besoin (capacité) de financement de l'économie a été couvert (utilisé).

Il est composé des investissements directs, des investissements de portefeuille, des dérivés financiers et des autres investissements.

Les opérations enregistrées au compte financier ont été marquées en 2013 par un accroissement des engagements au titre des investissements directs étrangers et des « autres

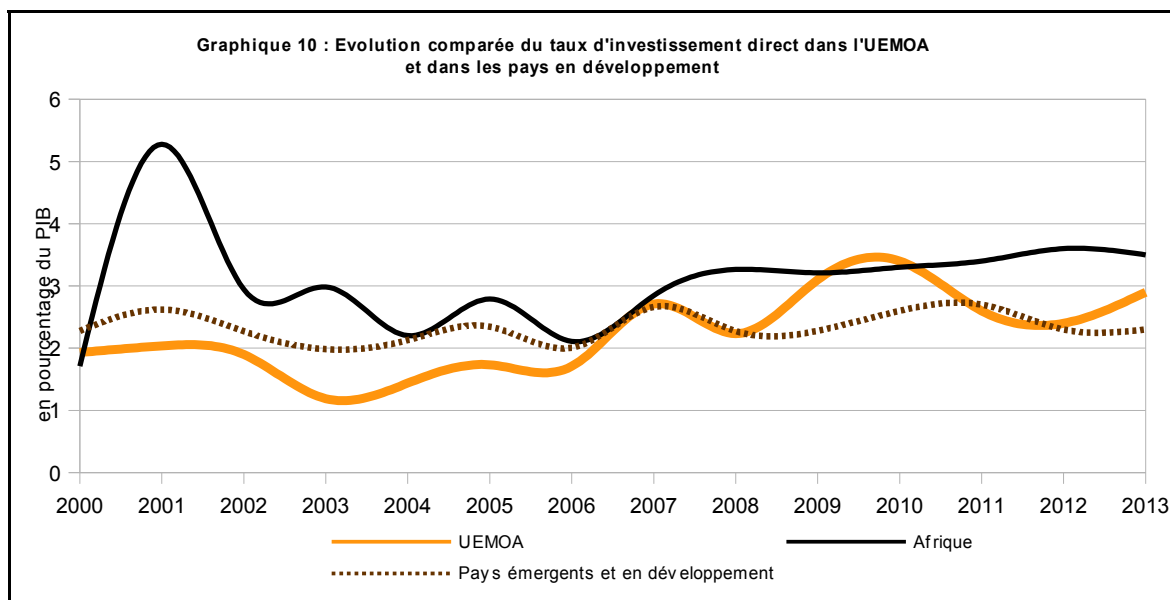
4 La présentation selon l'optique de la BCEAO déduit des investissements de portefeuille et des autres investissements, les flux concernant la Banque Centrale et les banques qui sont inclus dans les avoirs extérieurs nets, en dessous de la ligne du solde global.

investissements », dont l'ampleur a été modérée par la diminution de ceux comptabilisés au titre des investissements de portefeuille.

2.3.1 – Investissements directs

Les investissements directs sont constitués de nouvelles prises de participation dans le capital, des bénéfices réinvestis, ainsi que des dettes et créances entre entreprises apparentées.

Les entrées nettes d'investissements directs étrangers se sont chiffrées à 1.271,0 milliards en 2013, contre 1.002,0 milliards un an plus tôt, soit une hausse de 26,8%, reflétant notamment l'accroissement des titres de participation. Le stock des titres de participation s'est accru de 281,8 milliards pour s'établir à 788,1 milliards en 2013, en liaison avec l'augmentation des flux de capitaux nets reçus dans le cadre de la recherche pétrolière et le lancement de la construction de plusieurs complexes hôteliers au Bénin et en Côte d'Ivoire. Rapportés au PIB, les flux nets d'investissements directs étrangers sont ressortis à 2,9% en 2013 contre 2,4% en 2012.



Sources : BCEAO, FMI.

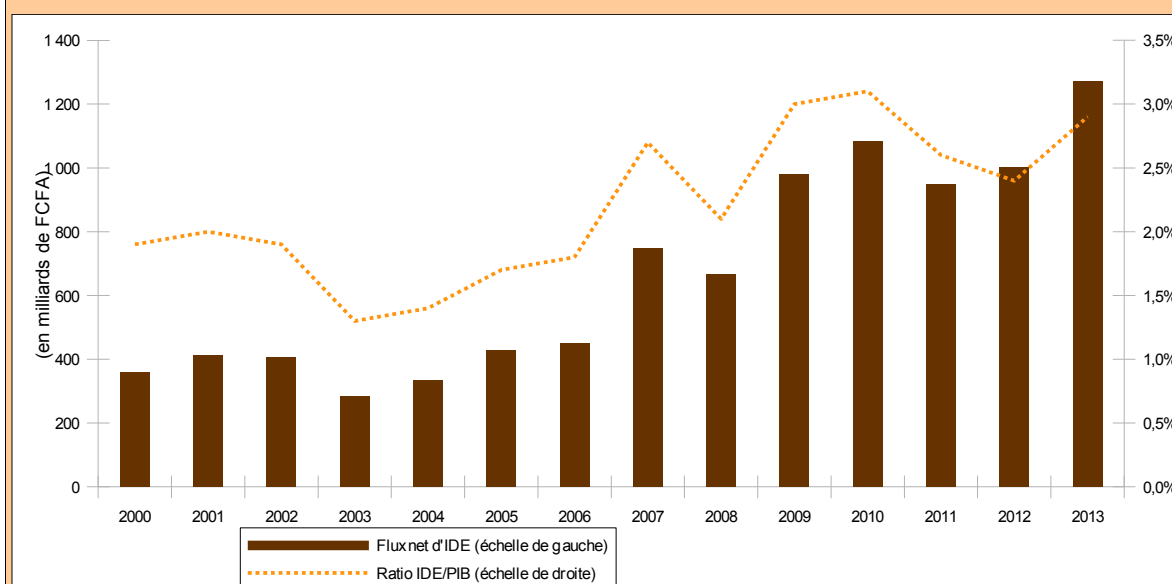
Près de la moitié des flux d'IDE enregistrés dans l'Union (49,9%), est destinée au secteur des industries extractives. Ce secteur est suivi de celui des télécommunications (14,8%), des industries manufacturières (11,9%), de l'intermédiation financière (9,4%) et du commerce (7,1%).

Les capitaux proviennent essentiellement de la zone euro, qui représente environ 43,0% des flux, suivie de l'Asie avec 20,4% d'IDE reçus dans l'Union. Les autres pays africains et les pays européens non membres de la Zone euro, sont également présents, en raison essentiellement des activités d'exploration et d'exploitation aurifères. Il s'agit principalement de groupes d'origine suisse et sud africaine. Le Niger (44,6%), le Mali (20,4%), la Côte d'Ivoire (12,6%), et le Sénégal (12,5%) ont représenté plus des quatre cinquièmes (4/5) des flux reçus.

Encadré 2 : Dynamique et attractivité des investissements directs étrangers dans les pays de l'UEMOA

L'analyse de l'évolution des flux d'investissements directs étrangers en direction des pays de l'UEMOA révèle leur progression constante depuis le début des années 2000, nonobstant le contexte de crise économique et financière internationale. En particulier, la dynamique des flux d'IDE au cours de ces dix dernières années montre que l'évolution de ces capitaux a franchi un palier entre 2008 et 2009, passant de moins de 700 milliards à près de 1.150 milliards par an au cours des cinq dernières années, soit plus de 3% du PIB.

Graphique 11 : Evolution récente des flux d'IDE dans l'UEMOA



Sources : BCEAO.

L'affluence des investissements directs étrangers dans l'Union s'explique pour l'essentiel par le regain d'intérêt pour les ressources minières, dont l'exploitation est devenue plus rentable à la faveur de l'envolée des cours internationaux des produits de base au milieu des années 2000. En effet, avec 46,7% des flux d'IDE enregistrés sur la période 2008-2013 dans l'Union, le secteur minier est le premier bénéficiaire de ces capitaux. Il est suivi par les télécommunications (15,3%), les industries manufacturières (12,3%), les sociétés d'intermédiation financière (9,5%) et le commerce de gros et de détail (7,3%).

La forte concentration sectorielle de ces capitaux, avec une quasi-absence dans des secteurs moteurs des économies de l'Union comme l'agriculture, limite leur impact sur les économies de l'Union. Cette insuffisante diversification sectorielle traduit une attractivité relativement faible des économies de l'Union hors secteurs miniers.

L'analyse de la ventilation géographique des flux révèle également un éventail limité de partenaires, avec une prédominance de quatre pays qui fournissent environ 70% des capitaux d'investissements directs étrangers (France (31%), Chine (20%), Afrique du Sud (13%) et Suisse (6%)). Dans un contexte empreint de fortes incertitudes sur la situation économique et financière des principaux pays pourvoyeurs de ces ressources, cette prépondérance de quelques Etats dans les flux d'investissements étrangers à destination de l'Union constitue une source de fragilité notable.

Par ailleurs, l'analyse des principaux déterminants des flux d'IDE reçus dans l'Union montre qu'en plus de la croissance économique dans les pays développés et émergents, la taille du marché intérieur, l'ouverture commerciale, la disponibilité d'infrastructures publiques et du capital humain ainsi que l'accès au

financement intérieur pour le secteur privé ont une influence positive et significative sur les flux d'IDE reçus dans l'Union. L'impact positif des financements intérieurs sur l'attractivité des IDE constitue une incitation à accentuer les efforts entrepris par les Autorités monétaires à travers la mise en œuvre des politiques permettant d'encourager la hausse des crédits bancaires au niveau de l'Union.

De même, les facteurs institutionnels, notamment ceux suivis dans le cadre des enquêtes de *Doing Business*, à savoir le nombre de procédures, les délais et coûts nécessaires pour la création d'une entreprise, pour le transfert d'une propriété rachetée, pour le dénouement d'un litige commercial ainsi que pour le paiement d'impôts constituent autant de facteurs qui n'encouragent pas les investisseurs étrangers à intervenir dans la zone. Enfin, une relation négative existe entre l'instabilité politique et les IDE reçus dans l'Union.

Pour faire face aux difficultés sus-évoquées, il conviendrait, entre autres :

- d'accroître les investissements en infrastructures (routes, chemins de fer, eau, ports et aéroports, électricité, télécommunications) qui contribuent à améliorer la productivité du capital privé ;
- de développer le capital humain grâce à un système éducatif respectant l'adéquation formation-emploi ;
- renforcer les actions de développement des crédits à l'économie, qui paraissent avoir un impact avéré sur l'attractivité des IDE.

2.3.2 – Investissements de portefeuille

Les principales opérations composant les investissements de portefeuille concernent les transactions sur titres de participation, représentant moins de 10,0% du capital social de la société et celles relatives aux titres de créances à court et à long terme, notamment les bons de trésor, les obligations, les billets de trésorerie, etc.

Les **investissements de portefeuille nets** ont baissé de 282,2 milliards pour ressortir à 52,4 milliards, en liaison essentiellement avec le repli des émissions des titres par les Etats de l'Union sur les marchés internationaux.

2.3.3 – Dérivés financiers

*Le contrat de **dérivés financiers** est un instrument financier lié à un autre instrument financier, indicateur financier ou produit de base spécifique et par lequel des risques financiers spécifiques (de taux d'intérêt, de taux de change, sur actions ou sur le prix de produits de base, de crédit, etc.) peuvent être négociés en tant que tels sur les marchés financiers.*

Au cours de l'année 2013, il n'a pas été enregistré de transactions au titre des dérivés financiers.

2.3.4 – Autres investissements

*Les **autres investissements** portent principalement sur les crédits commerciaux, les numéraires et dépôts, les prêts autres que ceux relevant des IDE et des investissements de portefeuille, particulièrement les transactions liées à l'endettement public (tirages, amortissements, accumulations d'arriérés de paiement, rééchelonnements), les autres comptes à payer et/ou à recevoir.*

Le solde des « autres investissements » s'est amélioré de 4.383,9 milliards pour ressortir à 138,1 milliards, en liaison essentiellement avec la prise en compte des annulations de la dette consenties à la Côte d'Ivoire à la suite de l'Initiative PPTE.

Au total, les échanges de l'UEMOA avec le reste du monde pour l'année 2013 se sont soldés par un déficit global de 568,2 milliards, en aggravation de 231,4 milliards par rapport à 2012.

Les autres flux nets, essentiellement composés de réévaluations de stock d'or et des Droits de Tirages Spéciaux, sont ressortis négatifs de 626,1 milliards au cours de la période sous revue, en ligne notamment avec le repli des cours mondiaux de l'or.

Compte tenu de la variation du compte financier et de celle des autres flux décrite ci-dessus, les avoirs extérieurs nets totaux ont baissé de 748,2 milliards, contre 261,1 milliards en 2012.

Consécutivement, les réserves de change de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) se sont repliées de 6,8%, passant de 7.051,2 milliards en 2012 à 6.574,0 milliards en 2013, représentant 4,5 mois d'importations de biens et services⁵ contre 5,0 mois un an plus tôt.

III. EVOLUTION DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE DE L'UEMOA

La position extérieure globale (PEG) fournit la valeur et la composition du stock des créances d'une économie sur le reste du monde, ainsi que la valeur et la composition du stock de ses engagements envers le reste du monde.

Les variations des postes de la position extérieure globale entre l'année n et n+1 sont expliquées par les flux de transactions enregistrées au cours de l'année n aux rubriques correspondantes du compte financier de la balance des paiements et par des « autres flux » relatifs notamment aux réévaluations et reclassements d'actifs. Ces flux concernent notamment des variations dues aux prix, celles dues aux taux de change, à la monétisation/démonétisation de l'or, ainsi que les reclassements d'investissements de portefeuille en investissements directs.

3.1 – EVOLUTION DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE NETTE (PEGN)

La position extérieure globale (PEG) nette de l'Union, qui met en exergue la situation du stock d'avoirs et d'engagements extérieurs, est ressortie débitrice de 23.345,1 milliards (52,1% du PIB) à fin décembre 2013 contre 21.010,4 milliards (50,0% du PIB) en 2012, soit une détérioration de 2334,7 milliards (5,2% du PIB), imputable à une augmentation des engagements plus importante que celle des créances sur l'étranger au cours de la période.

Les créances se sont établies à 17.220,0 milliards à fin 2013 (38,7% du PIB), en hausse de 3.819,8 milliards (8,6% du PIB) par rapport à 2012. Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse des placements au titre des autres investissements de 3.082,5, notamment les crédits commerciaux, les dépôts et les prêts, dont les stocks se sont accrus pour ressortir respectivement à 3.843,9 milliards, 1.143,0 milliards et 69,6 milliards. Par ailleurs, le niveau des avoirs de réserve a connu une baisse de 477,3 milliards, en ressortant à 6.574,0 milliards à fin 2013 contre 7.051,2 milliards un an plus tôt, du fait essentiellement de la baisse des autres avoirs en réserves et du recul de la valorisation de l'or monétaire modérés par la réévaluation des DTS.

Quant au stock d'engagements, il s'est établi à 40.565,1 milliards à fin 2013 (91,1% du PIB dont 24,4% du PIB d'encours de la dette extérieure publique), en hausse de 5.528,5 milliards (12,4% du PIB) par rapport à l'année précédente, en liaison essentiellement avec la hausse de toutes ses composantes. L'accroissement de 7,2% du PIB des engagements nets au titre des autres investissements est essentiellement le fait des encours de crédits commerciaux et de la dette publique extérieure, y compris les engagements envers le FMI.

5. Ce ratio est calculé pour l'année n en rapportant les réserves de change en fin d'année n aux importations de l'année n+1.

Le ratio de la PEGN rapporté au PIB s'est aggravé de 1,9 point de pourcentage, en s'établissant à -52,5% contre -50,6% à fin 2012.

Tableau 3 : Position extérieure globale nette

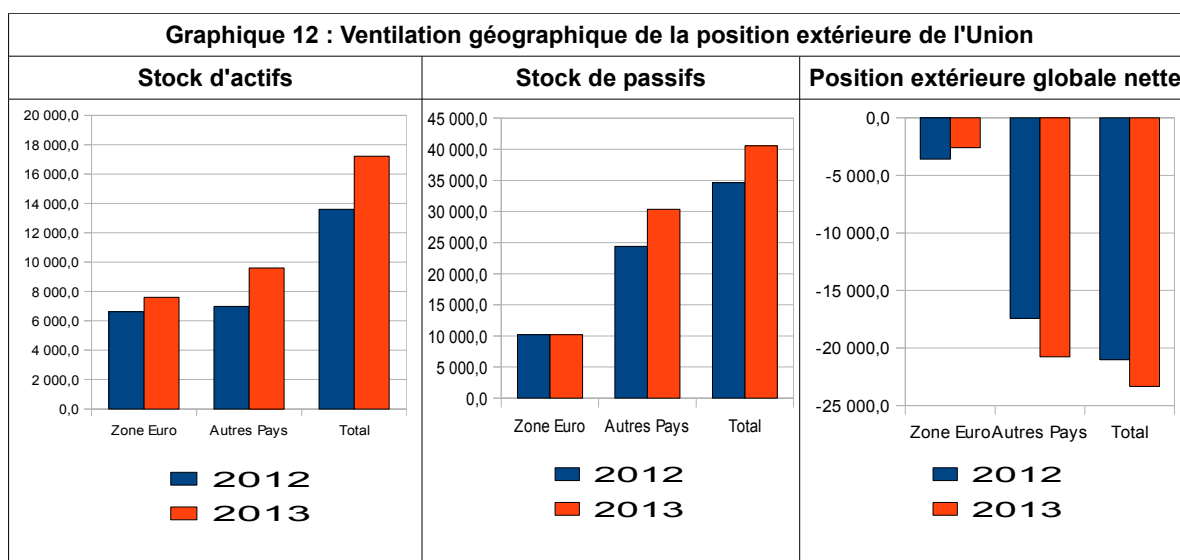
	Stocks début de période	Autre flux	Stocks fin de période
Stock d'actifs financiers	13 609 106	-208 986	17 219 960
Investissements directs	1 891 521	3 486	2 365 419
Investissements de portefeuille	1 171 082	106	1 708 517
Dérivés financiers	0	0	0
Autres investissements	3 495 260	-5 708	6 572 053
Avoirs de réserves	7 051 243	-206 870	6 573 971
Or monétaire	1 001 970	-293 573	708 397
Droits de tirage spéciaux	607 423	87 525	694 947
Position de réserve au FMI	24 505	-822	23 683
Autres avoirs de réserve	5 417 345	0	5 146 944
Stocks de passifs financiers	34 619 510	417 114	40 565 092
Investissements directs	19 820 566	202 572	21 764 518
Investissements de portefeuille	2 045 142	2 454	2 631 687
Dérivés financiers	0	0	0
Autres investissements	12 753 802	212 088	16 168 887
Position extérieure globale nette (A) - (B)	-21 010 404	-626 100	-23 345 132

Source : BCEAO.

3.2 – VENTILATION GEOGRAPHIQUE DU STOCK D'ENGAGEMENTS EXTERIEURS DES PAYS DE L'UEMOA

L'analyse de la structure géographique de la PEG nette de l'UEMOA fait ressortir une prépondérance de la situation débitrice vis-à-vis des partenaires hors zone euro (46,7% du PIB), la position nette débitrice avec la zone euro étant limitée à 5,8% du PIB. La faiblesse relative de la position extérieure avec la zone euro s'explique par les créances de l'Union au titre des avoirs de la Banque Centrale en compte d'opérations, de dépôts des banques auprès des correspondants résidents de la zone et de crédits commerciaux accordés par les entreprises exportatrices de l'Union.

Quant à la PEGN vis-à-vis des autres pays, le niveau élevé de son déficit (46,7% du PIB) s'explique par l'ampleur des engagements (30.365,8 milliards ou 68,2% du PIB) par rapport aux créances (9.606,9 milliards ou 20,8% du PIB). Les engagements sont constitués essentiellement des investissements directs étrangers, des tirages au titre des prêts auprès des institutions multilatérales et bilatérales et des créanciers privés, des investissements de portefeuille notamment les emprunts obligataires ainsi que des crédits commerciaux. Les créances ont porté notamment sur les crédits commerciaux et les dépôts.



Source : BCEAO.

IV. EVOLUTION DES ECHANGES INTRA-UEMOA

La tendance haussière des transactions intra-communautaires s'est maintenue en 2013, confirmant le renforcement du processus d'intégration économique dans l'Union.

La hausse des transactions intra-communautaires a concerné les services, les revenus secondaires, les investissements de portefeuille et les autres investissements, les opérations sur le commerce des biens et les flux d'investissements directs étrangers s'étant inscrites à la baisse et celles sur les revenus primaires sont ressorties quasi constantes.

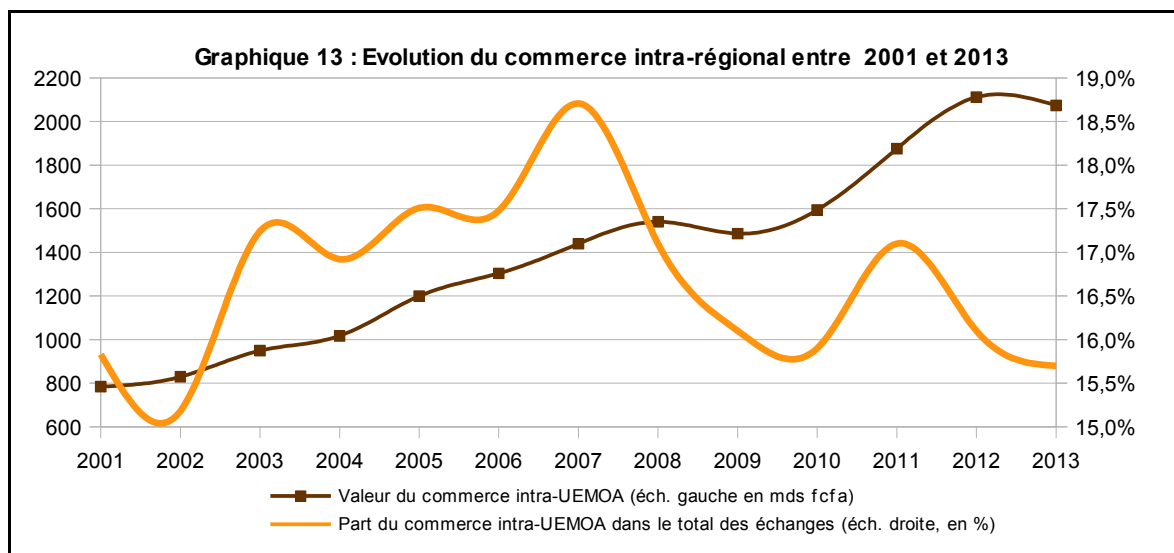
4.1 - COMMERCE INTRA-UEMOA DE BIENS

Les flux d'échanges entre les pays membres se sont inscrits en baisse en 2013 pour la deuxième fois depuis l'entrée en vigueur de l'Union douanière au début des années 2000. Le montant des flux intra-communautaires est, en effet, ressorti à 2.073,9 milliards en 2013, contre 2.111,7 milliards en 2012, soit une baisse de 1,8%.

La part de ces échanges dans le total des flux commerciaux des pays de l'UEMOA s'est repliée à 15,7%, après un taux de 16,1% en 2012. En excluant les transactions sur les produits miniers (or, uranium et pétrole brut), qui ne font pas l'objet d'échanges intra-communautaires, cette part est ressortie à 18,1% en 2013 contre 18,8% en 2012. La Côte d'Ivoire et le Togo, respectivement à l'origine de 35,7% et 17,4% des exportations totales en 2013, sont les principaux fournisseurs intra-régionaux, contre 36,9% et 16,9% l'année précédente. Le Burkina et le Mali occupent les première et deuxième places des importateurs intra-communautaires, avec respectivement 28,0% et 24,4% des approvisionnements, contre 22,0% et 26,6% un an plutôt. Les produits pétroliers demeurent au premier rang des transactions intra-UEMOA, avec une part de plus de 44% des échanges commerciaux intra-UEMOA, contre 40% l'année précédente. L'évolution à la hausse observée s'explique essentiellement par les approvisionnements en produits pétroliers par certains pays au niveau de la Société de Raffinage de Zinder (SORAZ) au Niger, mise en production en novembre 2011. Les autres principaux produits échangés sont les préparations alimentaires et les produits du crû (céréales, animaux vivants), les tissus de coton, les huiles et les graisses.

Comparée aux réalisations notées dans des unions économiques et monétaires similaires, la part des échanges intra-régionaux dans les exportations totales de l'Union est demeurée élevée. Elle est supérieure à celle de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale, qui est d'environ 3,0%, mais reste nettement en deçà de ceux des autres zones d'intégration économique comme l'Union Européenne (70,0%) ou les pays membres de l'Accord de libre échange nord américain (50,0%).

Les échanges intra-UEMOA rapportés aux exportations totales sont passés de 16,6% en 2012 à 16,5% en 2013. Leur part dans les importations totales a aussi baissé de 0,7 point de pourcentage, passant de 15,7% en 2012 à 15,0% en 2013.



Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale.

Les échanges de produits pétroliers raffinés entre les pays de l'UEMOA sont ressortis à 584,9 milliards en 2013, contre 580,0 milliards en 2012, soit une progression de 0,8%. Cette croissance, attribuable à la hausse des prix, s'est traduite par un renforcement des échanges de ces produits de certains pays côtiers (Bénin et Côte d'Ivoire) vers les pays de l'hinterland et l'entrée en phase de production de la Société de Raffinage de Zinder qui a augmenté l'offre intra-communautaire.

Les produits pétroliers sont au premier rang des transactions intra-UEMOA et représentent plus de 44% des échanges commerciaux intra-UEMOA contre 40% l'année précédente. Le rebond observé s'explique essentiellement par les approvisionnements pour certains pays de l'Union en produits pétroliers par la Société de Raffinage de Zinder (SORAZ) au Niger, dont la production a démarré en novembre 2011.

Tableau 4 : Structure des échanges intra-communautaires de produits pétroliers en 2013

(en millions FCFA)

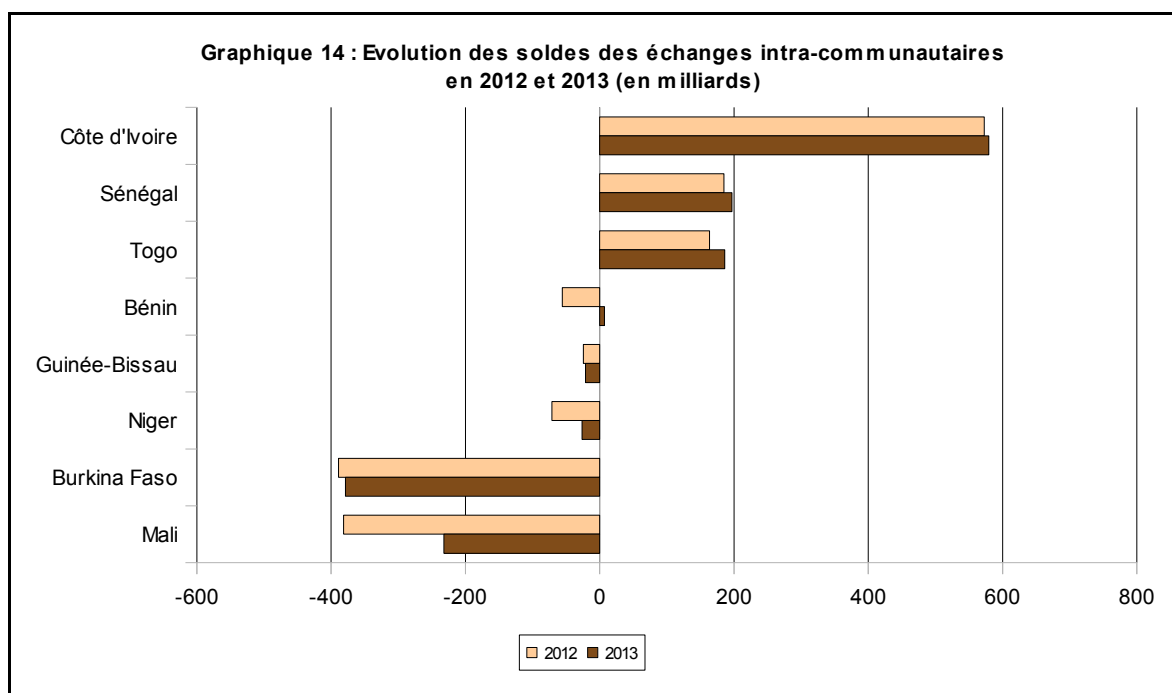
		Importateurs								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Exportateurs	Bénin		161,3	9 469,7	0,0	65 136,1	0,0	0,0	1 161,3	75 928,4
	Burkina	0,0		1 414,6	0,0	0,0	0,0	5 448,0	376,3	7 238,9
	Côte d'Ivoire	19 136,3	158 417,7		0,0	85 064,6	0,0	4 620,2	10 495,3	277 734,1
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0	282,4	0,0	282,4
	Mali	0,0	6 301,3	16 396,9	0,0		0,0	0,0	256,1	22 954,3
	Niger	0,0	54 637,2	3 353,1	0,0	40 364,8		0,0	828,9	99 184,0
	Sénégal	0,0	3 853,1	5 980,8	8 441,3	0,0	0,0		349,2	18 624,4
	Togo	82 189,3	360,1	303,6	0,0	93,5	0,0	0,0		82 946,5
	UEMOA	101 325,6	223 730,7	36 918,7	8 441,3	190 659,0	0,0	10 350,6	13 467,1	584 893,0

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale.

Les autres principaux produits échangés sont les préparations alimentaires et les produits du crû (céréales, animaux vivants), les huiles et les graisses.

La configuration des échanges intra-communautaires entre les pays de l'Union est restée quasiment identique à celle des années précédentes. La balance commerciale intra-UEMOA a été excédentaire au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo.

En revanche, elle est restée déficitaire dans les pays enclavés, à savoir le Burkina, le Mali et le Niger. La situation déficitaire de la Guinée-Bissau s'explique par la hausse des achats en provenance du Sénégal.



Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale.

4.2 - AUTRES TRANSACTIONS COURANTES INTRA-COMMUNAUTAIRES

Toutes les transactions relatives aux autres rubriques du compte courant se sont maintenues sur une tendance haussière en 2013.

Les échanges de services se sont accrus de 3,4% pour ressortir à 741,7 milliards, contre 717,3 milliards un an plus tôt, en relation avec la progression des flux relatifs aux transports, notamment terrestres, ainsi qu'au tourisme intra-communautaire.

Les flux touristiques intra-UEMOA au titre de l'année 2013 se sont établis à 203,6 milliards contre des niveaux respectifs de 188,3 milliards et 172,3 milliards en 2012 et 2011. La Côte d'Ivoire et le Mali concentrent respectivement 24,9% et 18,3% des dépenses touristiques contre 26,2% et 19,0% en 2012, tandis que le Bénin est le premier bénéficiaire des recettes touristiques intra-communautaires avec une part de 25%, en raison des marchandises en transit destinées ou en provenance des pays de l'hinterland, notamment le Niger et le Burkina. Le tourisme intra-régional a représenté 32,9% des recettes totales de voyages de l'Union en 2012, contre 36,8% un an plus tôt.

Tableau 5 : Matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2013

(en millions FCFA)

		Recettes de tourisme au crédit par pays								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Dépenses de tourisme au débit par pays	Bénin		5 013,5	2 059,6	120,5	960,3	1 664,0	3 120,4	7 643,0	20 581,2
	Burkina	9 978,3		1 871,0	0,6	2 206,3	3 209,7	3 404,0	9 072,6	29 742,6
	Côte d'Ivoire	14 311,2	17 290,0		190,0	5 261,8	463,9	4 970,0	8 229,2	50 716,1
	Guinée-Bissau	14,0	117,5	108,7		595,2	0,0	2 334,5	0,0	3 170,0
	Mali	3 669,8	15 855,6	5 388,1	306,5		3 809,1	5 744,3	2 454,8	37 228,2
	Niger	2 729,8	3 882,6	2 074,0	267,0	904,7		4 255,0	1 857,8	15 971,0
	Sénégal	2 085,6	3 899,9	1 738,0	1 158,7	6 698,3	1 738,0		695,2	18 013,6
	Togo	15 316,6	4 840,5	1 625,1	81,6	1 000,0	732,4	4 538,7		28 134,8
	UEMOA	48 105,4	50 899,4	14 864,5	2 124,8	17 626,6	11 617,2	28 367,0	29 952,6	203 557,5

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale.

L'excédent du compte du revenu primaire entre les pays de l'Union est ressorti à 294,2 milliards, en hausse de 5,5%, du fait essentiellement des revenus tirés des investissements directs. Ceux-ci ont, en effet, cru de 52,4 milliards, en liaison essentiellement avec la hausse des bénéfices distribués sur les investissements inférieurs à 10% du capital dans le secteur des mines et des télécommunications du Niger et du Mali, versés en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

Le solde du compte du revenu secondaire intra-communautaire, pour sa part, est évalué à 570,4 milliards contre 417,1 milliards en 2012. Cette évolution reflète principalement la hausse des transferts privés. En effet, selon les résultats des travaux de la Cellule de réconciliation, les envois de fonds des travailleurs migrants intra-régionaux ont été évalués à 293,2 milliards en 2013. Ces flux sont ressortis en 2011 et 2012 respectivement à 263,4 milliards et 286,8 milliards. La Côte d'Ivoire, avec 38% des flux émis, contre 41,2% en 2012 et 41,3% en 2011, demeure le principal pourvoyeur de fonds dans la sous-région, en raison d'une forte présence de ressortissants de la sous-région qui travaillent dans les plantations et les usines industrielles. Le Mali et le Sénégal sont les premiers récepteurs de fonds des travailleurs migrants dans l'Union, avec des parts respectives estimées à 40,5% et 18,6%, confirmant ainsi leur situation historique de pays à fort taux d'émigrés. Les envois de fonds des travailleurs migrants intra-régionaux représentent 16,2% des fonds totaux reçus en 2013.

Tableau 6 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds des travailleurs migrants intra-communautaire

(en millions FCFA)

		Transferts des migrants reçus par pays								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Transferts des migrants émis par pays	Bénin		1 700,9	3 854,3	34,6	4 067,0	1 966,7	4 291,4	3 639,3	19 554,4
	Burkina	2 412,8		9 735,9	90,8	20 531,9	1 380,0	8 807,0	3 582,3	46 540,8
	Côte d'Ivoire	5 196,5	12 448,4		265,0	62 170,6	5 493,8	18 514,8	7 222,7	111 311,7
	Guinée-Bissau	199,7	12,2	41,1		1 160,4	388,4	4 299,0	219,9	6 320,7
	Mali	1 490,9	3 842,8	7 778,1	189,5		2 018,7	10 083,4	5 320,9	30 724,3
	Niger	1 735,3	1 076,6	1 924,6	62,2	9 318,7		4 214,7	3 524,7	21 856,9
	Sénégal	1 397,7	3 846,5	5 775,3	2 728,1	19 289,7	6 566,3		2 307,3	41 910,8
	Togo	1 533,1	2 219,3	3 836,7	29,8	2 198,8	903,9	4 245,8		16 578,2
	UEMOA	13 966,1	25 146,8	32 946,1	3 400,0	118 736,9	18 717,8	54 456,1	25 817,1	293 186,9

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale.

4.3 - FLUX FINANCIERS INTRA-COMMUNAUTAIRES

Les transactions intra-communautaires au titre du compte de capital se sont nettement accrues en 2013, en relation avec l'évolution favorable des transferts en capital.

Les flux intra-régionaux recensés au niveau du compte de capital sont passés de 141,1 milliards en 2012 à 232,9 milliards en 2013, en liaison principalement avec la hausse des prêts projets inter-communautaires et des appuis reçus par les ONG de leurs sièges régionaux pour des financements de projets, notamment au Mali en phase avec l'engagement des partenaires dans le but de soutenir financièrement le pays dans sa sortie de crise.

Le solde du compte financier s'est nettement amélioré en 2013, en relation essentiellement avec l'évolution à la hausse des entrées nettes au titre des investissements de portefeuille et des « autres investissements », les investissements directs étant en baisse.

Les opérations d'investissements directs étrangers intra-UEMOA sont demeurées faibles, avec à peine 8,8% du stock total des capitaux reçus. L'encours des IDE intra-communautaires est ressorti à 892,5 milliards (2,0% du PIB) à fin 2013, contre 816,7 milliards (2,0% du PIB) à fin 2012. Cette évolution résulte d'une baisse des flux nets qui sont ressortis à 75,9 milliards au cours de l'année 2013, contre 93,5 milliards en 2012. Le stock d'IDE à fin 2013 est constitué à 42,6% de titres de participation et à 57,3% d'instruments de dettes. Deux secteurs dominent le marché sous régional des IDE, à savoir le secteur d'intermédiation financière et celui des télécommunications, avec 93,7% des créances et 85,3% des engagements. Les principaux investisseurs sont localisés en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo où sont installés des holdings bancaires (Ecobank, Banque Atlantique, ORA Bank etc.), des groupes internationaux de télécommunications (Orange, Atlantique Télécom, etc.), de transport et de distribution (Unilever, Nestlé). Ces investissements intra-communautaires sont réalisés surtout en Côte d'Ivoire, au Burkina et en Guinée-Bissau.

Tableau 7 : Matrice des flux nets d'investissements directs étrangers intra-communautaires totaux en 2013

(en millions de FCFA)

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		164,9	772,7	0,0	6 256,0	-81,4	1 639,0	12 691,1	21 442,3
	Burkina	4 128,8		7 077,9	-26,0	8 935,6	-4 050,9	2 035,0	11 927,4	30 027,9
	Côte d'Ivoire	1 702,5	23 253,8		-690,0	9 649,1	-172,1	-1 457,1	10 105,0	42 391,2
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	77,4		-113,1	2 065,8	-644,0	541,0	1 927,1
	Mali	-1 387,1	-338,5	8 268,3	-1 390,0		0,0	-15 393,3	11 765,9	1 525,2
	Niger	-132,0	-1 437,4	794,2	0,0	1 473,0		2 200,0	-38,6	2 859,1
	Sénégal	936,6	-1 368,0	340,3	-3 198,1	6 285,1	-323,0		206,9	2 879,8
	Togo	6 656,8	-46 907,3	10 932,7	-1 118,0	3 721,7	205,5	-686,5		-27 195,1
	UEMOA	11 905,6	-26 632,6	28 263,5	-6 422,1	36 207,5	-2 356,1	-12 306,8	47 198,6	75 857,7

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale.

Les investissements de portefeuille entre les pays de l'Union affichent une augmentation nette des entrées de 215,3 milliards, passant de 422,2 milliards en 2012 à 637,5 milliards en 2013. Cette évolution est due à la hausse des souscriptions par des résidents de l'Union à des titres publics émis par les Etats membres dont ils ne sont pas ressortissants. Au terme de l'année 2013, l'encours des émissions de titres sur le marché de la dette publique s'est élevé à 3.743,9 milliards de francs CFA (y compris sur le marché financier régional), contre 3.023,9 milliards en 2012.

Les accroissements nets de passifs au titre des « autres investissements » ont augmenté de 12,2% d'une année à l'autre, pour s'établir à 850,3 milliards à fin 2013 contre 757,9 milliards un an plus tôt. Cette évolution reflète la hausse des engagements au titre des crédits commerciaux, des prêts octroyés par la BOAD aux secteurs public et privé dans les Etats membres de l'UEMOA ainsi que des dépôts des résidents de l'Union travaillant dans les structures sous-régionales.

*

*

*

Au total, l'aggravation du déficit du solde global, la détérioration de la position extérieure globale nette débitrice et l'orientation à la baisse des flux d'échanges intra-communautaires traduisent un relatif déséquilibre des échanges des pays de l'Union avec l'extérieur. Pour y faire face, les mesures économiques ci-après pourraient être envisagées :

- l'accélération de la mise en œuvre des mesures d'accroissement et de diversification de l'offre locale de produits alimentaires et de biens manufacturés, en vue d'atténuer la vulnérabilité aux chocs liés aux fluctuations de la demande mondiale, à la volatilité des prix et aux variations climatiques ;

- la poursuite et l'accélération des réformes permettant de rendre plus compétitives les productions des cultures de rente (cacao, coton et café), à travers l'encadrement des producteurs locaux pour une meilleure adaptation de leur offre aux exigences des normes internationales en matière de qualité ;
- l'amélioration de l'environnement des affaires, notamment par la réduction de l'asymétrie d'information entre prêteurs et emprunteurs et la facilitation de l'accès aux services bancaires. Dans le même ordre d'idées, la priorité devrait être accordée au maintien d'un climat politique apaisé, à même de favoriser un afflux plus important de capitaux étrangers et contribuer à l'accroissement des possibilités de financement dans les secteurs agricole, manufacturier et des services ;
- la mise en place de politiques visant une meilleure exploitation du potentiel touristique et un accroissement de l'offre locale des services de transport et des bâtiments et travaux publics, en vue de réduire la demande extérieure nette de services, qui constitue la principale source du déficit courant de l'Union ;
- la mise en œuvre des mesures visant à assurer le rapatriement effectif du produit des recettes d'exportation, qui contribuerait au renforcement de l'impact des exportations sur les réserves de change.



LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : PRINCIPALES MODIFICATIONS APPORTEES AU DISPOSITIF D'ELABORATION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS ET DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE AU SEIN DE L'UEMOA

ANNEXE 2 : METHODOLOGIE DE RECONCILIATION DES DONNEES SUR LES ECHANGES INTRA-UEMOA

ANNEXE 3 : TABLEAUX STATISTIQUES

- Tableau A1 : Balance des paiements régionale 2013
- Tableau A2 : Evolution de la balance des paiements régionale entre 2007 et 2013
- Tableau A3.1 : Position Extérieure Globale de l'UEMOA en 2013
- Tableau A3.2 : Structure géographique de la Position Extérieure Globale de l'UEMOA en 2012
- Tableau A4.1 : Matrice totale du commerce intra-communautaire en 2013
- Tableau A4.2 : Matrice totale du commerce intra-communautaire en 2012
- Tableau A4.3 : Matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2013
- Tableau A4.4 : Matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2012
- Tableau A4.5 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds travailleurs migrants intra-communautaires en 2013
- Tableau A4.6 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds travailleurs migrants intra-communautaires en 2012
- Tableau A4.7 : Matrice des flux nets relatifs aux investissements directs étrangers totaux intra-communautaires en 2013
- Tableau A4.8 : Matrice des flux nets relatifs aux investissements directs étrangers intra-communautaires en 2012
- Tableau A4.9 : Matrice des stocks totaux d'investissements directs étrangers intra-communautaires au 31 décembre 2013
- Tableau A4.10 : Matrice des stocks totaux d'investissements directs étrangers intra-communautaires au 31 décembre 2012
- Tableau A4.11 : Matrice des flux nets d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres en 2013
- Tableau A4.12 : Matrice des flux nets d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres en 2012
- Tableau A4.13 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres au 31 décembre 2013
- Tableau A4.14 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres au 31 décembre 2012
- Tableau A4.15 : Matrice des flux nets totaux d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes en 2013

- Tableau A4.16 : Matrice des flux nets totaux d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes en 2012
- Tableau A4.17 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes au 31 décembre 2013
- Tableau A4.18 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes au 31 décembre 2012
- Tableau A5.1 : Principaux produits échangés dans le commerce intra-UEMOA en 2013
- Tableau A5.2 : Part des principaux produits dans les exportations intra-UEMOA en 2013
- Tableau A6 : Evolution du poids du commerce intra-UEMOA entre 2004 et 2013

ANNEXE 1 : PRINCIPALES MODIFICATIONS APPORTEES AU DISPOSITIF D'ELABORATION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS ET DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE AU SEIN DE L'UEMOA

La révision du dispositif sous-régional d'élaboration de la balance des paiements et de la position extérieure globale est motivée par la nécessité de prendre en compte les innovations introduites par la sixième édition du Manuel du FMI d'une part, et le souci d'amélioration de la qualité du cadre de collecte, de traitement et d'analyse des données.

1.1 Innovations introduites par la sixième édition du manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6)

L'élaboration du nouveau Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6) vise à prendre en compte les questions qui ont fait leur apparition ou ont pris de l'importance dans le domaine des transactions et positions internationales.

La sixième édition du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale procède également au retraitement et à la reclassification de certaines opérations, ainsi qu'au renforcement de l'harmonisation avec le Système de Comptabilité Nationale (SCN), révisé la même année, et les autres documents méthodologiques de référence parus après le MBP5. Il s'agit notamment du manuel de statistiques monétaires et financières (2000), du supplément au MBP5 sur les dérivés financiers (2000), du manuel sur les réserves internationales et liquidité internationale : directives de déclaration des données (2001), du manuel des statistiques du commerce international des services (2002) et des Statistiques de la dette extérieure : Guide pour les statisticiens et les utilisateurs (2003).

Par ailleurs, le MBP6 met davantage l'accent sur l'élaboration et l'analyse de la position extérieure globale (PEG). L'importance de la PEG dans la 6^e édition provient du fait que l'analyse bilantielle joue désormais un rôle prépondérant dans l'appréciation de la vulnérabilité des économies aux crises, ainsi que dans l'étude des sources de financement des déficits. L'approche bilantielle, qui examine en quoi les faiblesses du bilan financier liées à l'échéance, à la devise, à la structure financière, à la solvabilité et à la dépendance contribuent à la vulnérabilité macrofinancière, renforce la qualité de l'analyse de la vulnérabilité et de la viabilité extérieure d'une économie.

Ainsi, bien que le cadre de référence soit resté inchangé par rapport à la 5^e édition (MBP5)⁶, le nouveau Manuel apporte plus de clarifications et de modifications à certains concepts et définitions, pour tenir compte des développements enregistrés par l'économie mondiale, après la parution du MBP5. Ces évolutions concernent notamment :

- la mondialisation, dont l'une des principales implications est l'accroissement rapide des mouvements de capitaux privés et de main d'œuvre ;
- les innovations financières et technologiques (développement des dérivés financiers, des services à distance via internet, etc.), l'intégration économique et monétaire, qui en plus des zones existantes (UEMOA, CEMAC, etc.) a été marquée notamment par l'avènement de nouvelles zones, telles que le COMESA, la SADC et, en particulier, la mise en circulation de l'euro comme monnaie commune des pays membres de l'Union Européenne, qui a fortement influé sur l'évolution des échanges mondiaux.

6. En particulier, les principaux comptes (compte courant, compte de capital et compte financier) ont été maintenus dans la nouvelle édition.

La prise en compte de toutes ces innovations implique des changements majeurs à la fois au niveau des concepts, des composantes type et des principes d'élaboration.

1.1.1 Aspects conceptuels

Les principes de base, tels que l'enregistrement en partie double, la chronologie, le prix d'évaluation et le changement de propriété demeurent inchangés. Toutefois, le MBP6 apporte des clarifications dans la définition de plusieurs concepts déjà développés dans la 5^e édition. Il s'agit notamment des notions de « territoire économique », de « résidence », de « transactions » et de « financement exceptionnel ».

- **Territoire économique** : Le territoire économique comprend l'espace aérien, les eaux territoriales et le plateau continental sur lesquels un pays jouit de droits exclusifs ou sur lesquels il a juridiction en ce qui concerne les droits de pêche ou d'exploitation des combustibles ou des minéraux présents dans les sous-sols des mers et des océans, les îles rattachées et les enclaves territoriales à l'étranger. La définition du territoire économique ne requiert plus que les personnes, les biens et les capitaux y circulent librement. Les unions économiques et les unions monétaires sont considérées comme des territoires économiques dans le cadre de l'établissement de la balance des paiements régionale.
- **Résidence** : La résidence d'une unité institutionnelle est liée au territoire économique sur lequel elle a son « centre d'intérêt économique **prédominant** ». Le nouveau Manuel n'apporte pas de changement substantiel à la notion de résidence. L'ajout du terme « **prédominant** » permet toutefois de reconnaître que certaines unités peuvent avoir un intérêt économique dans deux ou plusieurs territoires. Les critères de résidence sont mieux spécifiés pour les individus mobiles, dont la définition de la résidence avait été laissée à l'appréciation des pays dans la 5^e édition.
- **Transactions** : Les transactions enregistrées dans la 6^e édition du Manuel de la balance des paiements correspondent à des interactions entre une unité résidente et une unité non-résidente agissant en accord réciproque impliquant un échange de valeurs ou un transfert. La 5^e édition du Manuel avait retenu comme définition de la transaction « un flux économique découlant de la transformation, de l'échange, du transfert ou de l'extinction d'une valeur économique ». Il résulte de la nouvelle définition que l'accumulation d'arriérés de paiement extérieurs et les transferts des migrants⁷ ne sont plus classés dans les transactions au sens strict du terme. Les variations d'actifs et de passifs financiers résultant du changement de résidence des individus (particuliers et ménages) sont reclassées dans la position extérieure globale, mais ne sont pas prises en compte dans la balance des paiements.

1.1.2. Composantes type du MBP6

Tenant compte de ces modifications, la structure de la balance des paiements selon l'optique du MBP6 se présente comme suit⁸.

7. Il s'agit des mouvements d'effets personnels à l'occasion des déplacements des migrants. Ils sont désormais enregistrés dans les « Autres flux » au niveau de la position extérieure globale.

8. La version détaillée des composantes types est présentée à l'annexe I.

Présentation synthétique des composantes de la balance des paiements

Compte des transactions courantes

Biens et services

Biens

Services

Compte du revenu primaire (*anciennement compte « revenu »*)

Compte du revenu secondaire (*anciennement « transferts courants »*)

Compte de capital

Acquisition et cession d'actifs non produits

Transferts en capital

Compte financier (*anciennement compte d'opérations financières*)

Investissements directs

Investissements de portefeuille

Produits financiers dérivés (*traité comme sous-rubrique des investissements de portefeuille dans le MBP5*)

Autres investissements

Avoirs de réserve

De façon générale, l'utilisation de signes dans la présentation du MBP6 s'opère comme suit :

- dans les comptes des transactions courantes et de capital, crédits et débits sont enregistrés avec des signes positifs (à l'exception des revenus issus de l'investissement direct et du négoce international, qui peuvent produire des inscriptions négatives) ;
- dans le compte financier, les augmentations des actifs et passifs sont enregistrées avec des signes positifs, les diminutions avec des signes négatifs.

a) Compte des biens et services

Les principaux changements apportés au compte des biens et services se présentent comme suit :

- La création d'un poste supplémentaire, pour l'enregistrement des réexportations, un phénomène observé notamment au Bénin et au Niger, qui a pris de l'importance et de l'ampleur dans certains pays européens avec l'avènement de la Zone euro ;
- Le reclassement des biens achetés dans les ports et les aéroports dans les marchandises générales plutôt que comme un poste séparé ;
- Les biens achetés à l'étranger par les voyageurs pour leur consommation personnelle ou à des fins de cadeaux dépassant les seuils douaniers sont désormais inclus dans les marchandises générales au lieu du service voyage ;
- Le négoce international n'est plus traité comme un service, mais classé dans les exportations de biens, ce qui correspond à un retour au principe de la quatrième édition ;

- En cas de changement de résidence, les transferts des effets personnels des migrants ne sont ni inclus dans les biens, ni dans d'autres postes des comptes internationaux, puisqu'ils ne font pas l'objet de changement de propriété⁹ ;
- Les réparations et maintenance sur les marchandises mobiles sont retracées dans les services au lieu des biens. Le MBP5 les classait dans les biens, compte tenu de l'importance du matériel par rapport à la prestation de service proprement dite dans la facturation globale de la transaction ;
- Les services de transformation de biens physiques appartenant à d'autres territoires économiques sont retracés comme des services dans tous les cas, alors qu'ils pouvaient être considérés dans certains cas comme un changement de propriété du manufacturier selon le MBP5 ;
- La rubrique « services de télécommunications, d'informatique et d'information » regroupe celles des « services de communication » et « services d'informatique et d'information » du MBP5. Les « services postaux et de messagerie » sont désormais inclus dans les « transports », alors qu'ils étaient classés dans la rubrique des « services de communication »¹⁰ selon le MBP5 ;
- Les dépenses des entreprises de construction non-résidentes en biens et services locaux sont incluses dans les Services de bâtiment et travaux publics, alors qu'elles sont classées dans les « Autres services aux entreprises » dans le MBP5. En outre, le MBP6 prévoit l'enregistrement des achats de biens et services à une troisième économie par les entreprises de construction, en chantier hors de leur pays de résidence, dans la balance des paiements de leur économie d'origine ;
- Les résultats de la recherche et développement (tels que les brevets, les copyrights et les processus industriels) sont traités comme des actifs produits et inclus dans les services de recherche et développement. Ils étaient traités comme des actifs non produits et retracés dans le compte de capital selon le MBP5.

9. Cf. MBP6, § 10.22 (b).

10. Ces services postaux et de messageries recouvrent la levée, le transport et la distribution des lettres, journaux, périodiques, brochures, autres documents imprimés, colis et paquets, ainsi que les services des guichets postaux et de location de boîtes postales.

b) Compte de revenu primaire

Le concept de « compte de revenu » dans le MBP5 est remplacé par celui de « compte de revenu primaire » dans le MBP6, pour assurer la cohérence avec le SCN 2008. Le « compte de revenu primaire » présente des composantes plus détaillées dans le nouveau Manuel, en distinguant les compensations des employés, les revenus des investissements et les autres revenus primaires, dont les taxes sur la production. Les principaux changements concernent :

- La prise en compte explicite des loyers et des taxes sur les produits et la production ;
- La clarification de la relation employeur-salarié, de manière à faire apparaître une distinction entre rémunération des salariés et paiement de services ;
- L'enregistrement des dividendes à la date à laquelle l'acquisition d'actions ne donne pas droit au dividende de la période écoulée, au lieu de la date à laquelle ils sont exigibles comme dans le MBP5¹¹. La date ex-dividende est habituellement fixée deux jours avant la date de clôture des registres. Cela permet de traiter correctement toutes les transactions boursières effectuées antérieurement pour que la liste des actionnaires à la date de clôture des registres corresponde bien aux propriétaires de titres actuels ;
- L'ajustement des intérêts, de manière à faire apparaître l'intérêt "pur", c'est-à-dire après déduction de la composante SIFIM¹², qui est incluse dans les services financiers ;
- Le revenu des avoirs de réserve est classé séparément, alors qu'il était inclus dans les revenus des autres investissements dans le MBP5. S'il n'est pas disponible à des fins de publication, le revenu des avoirs de réserve peut être inclus au poste « Autres investissements/intérêts » ;
- L'imputation des commissions sur les prêts de titres et d'or est clarifiée et les commissions assimilées à des intérêts si elles reviennent au propriétaire qui prête ces actifs, avec écriture de contrepartie dans les autres comptes à recevoir/à payer. Le MBP5 ne traite pas explicitement de ces commissions. Toutefois, comme dans le MBP5, les commissions à verser aux dépositaires, etc., pour les services administratifs associés aux prêts sont enregistrées dans les services financiers.

c) Compte de revenu secondaire

Le concept de « transferts courants » dans le MBP5 est remplacé par celui de « compte de revenu secondaire » dans le nouveau Manuel, en vue d'assurer la cohérence avec le SCN 2008. Dans le compte de revenu secondaire, l'expression « transferts personnels » remplace « envois de fonds des travailleurs ». En outre, il a été opéré une classification plus détaillée des types de transferts courants, à savoir « les transferts du Gouvernement général », « les transferts personnels » et « les autres transferts courants ».

Ce compte indique la contribution des opérations entre résidents et non-résidents au compte de distribution secondaire du revenu décrit dans le Système de Comptabilité Nationale. La nouvelle dénomination permet de souligner le rôle des transferts dans le processus d'affectation du revenu et son impact sur le revenu disponible et, partant, sur le solde des transactions courantes, contrairement aux transferts en capital.

11. Cf. MBP6, § 3.48.

12. Services d'Intermédiation Financière Indirectement Mesurés.

d) Compte de capital

Dans le nouveau Manuel du FMI, l'accent n'est plus mis sur la présentation conjointe du compte de capital et d'opérations financières. Les changements majeurs concernent les points ci-après :

- Contrairement à leur traitement dans le MBP5, les droits d'émission et les noms de domaine sur Internet sont considérés comme des actifs économiques possibles ;
- Dans le MBP6, les résultats de la recherche et développement (R&D), comme les brevets et les droits d'auteur, ne sont plus considérés comme des actifs non produits. Les achats et ventes directs de ces produits ne sont plus imputés au compte de capital, comme dans le MBP5, mais sont classés parmi les actifs produits, avec enregistrement des transactions dans les services (services de R&D pour brevets et droits d'auteur) ;
- Les avoirs des personnes changeant de résidence sont supprimés des transferts en capital pour être classés dans la PEG, au titre des « autres changements de volume » ;
- les transferts liés aux héritages, successions et aux grands cadeaux sont traités comme des transferts en capital, pour assurer l'harmonisation avec le Système de Comptabilité Nationale ;
- Les indemnités d'assurance dans les transferts de capital sont prises en compte dans les cas exceptionnels de pertes dues à des catastrophes, pour assurer la cohérence avec le SCN.

e) Compte financier

Les opérations financières sont enregistrées en termes de variations nettes d'actifs et de passifs financiers, en lieu et place de l'imputation crédit et débit. La ventilation fonctionnelle est maintenue, mais est plus détaillée pour inclure notamment une rubrique séparée pour le suivi des dérivés financiers. Par ailleurs, la définition des instruments de dette a été harmonisée avec celle du manuel des statistiques de la dette extérieure. Les principaux changements se présentent comme suit :

- Comme dans le MBP5, les données du compte financier sont présentées par secteur institutionnel. Toutefois, la banque centrale remplace les autorités monétaires en tant que sous-secteur, mais les autorités monétaires restent un concept essentiel à la définition des avoirs de réserve. Les autres secteurs sont décomposés en « Autres sociétés financières » et « Sociétés non financières, ménages et ISBLSM » ;
- La classification des actifs et passifs financiers est désormais conforme au SCN 2008 et au Manuel de statistiques monétaires et financières de 2000, de par les détails présentés et la terminologie utilisée. Dans les composantes types du MBP5, les instruments sont regroupés et ne sont pas libellés partout de la même manière ;
- Les actifs et passifs financiers des entités changeant de lieu de résidence (migrants) ne sont pas enregistrés en balance des paiements mais inclus dans les « Autres changements de volume », qui alimentent la Position Extérieure Globale (PEG) ;
- Les IDE sont désormais présentés sur la base des avoirs et engagements, et non en

fonction du sens des flux de capitaux (investissements à l'étranger et dans l'économie). En outre, pour tenir compte du développement accru de la libre circulation des capitaux, occasionnant des chaînes de propriété longues et souvent complexes, il a été élaboré des directives sur l'identification de ces relations. Ces directives sont basées sur le cadre pour les relations d'investissement direct (CRID), qui prévoit des critères permettant de déterminer si une propriété transfrontalière se traduit par une relation d'investissement direct étranger. Dans les composantes types, les investissements directs sont classés en fonction de la relation entre l'investisseur et l'entité recevant l'investissement comme ci-après :

- investisseur direct dans des entreprises d'investissement direct ;
 - investissement direct dans un investisseur direct (investissement à rebours) ;
 - et entreprises apparentées.
-
- Toutes les dettes entre certains types de sociétés financières apparentées sont exclues des investissements directs, à la différence du MBP5, où les dettes dites permanentes sont incluses dans les investissements directs. Les sociétés financières auxquelles cela s'applique sont les banques centrales, les institutions de dépôts autres que la banque centrale, les fonds de placement et les autres intermédiaires financiers, à l'exception des sociétés d'assurance et des fonds de pension ;
 - Les intitulés du MBP5 « Obligations et autres titres d'emprunt » et « Instruments du marché monétaire » sont remplacés respectivement par « Titres de créance à long terme » et « Titres de créance à court terme » ;
 - Les « Autres investissements » passent de quatre (4) à six (6) rubriques. Ce changement consacre l'éclatement de la rubrique « Autres avoirs, autres engagements » du MBP6 en :
 - **Autres titres de participation**, qui sont des participations qui ne sont pas incluses dans les investissements directs et qui ne prennent pas la forme de titres ;
 - **Les régimes d'assurance, de pension et de garanties standardisées** ;
 - **et les autres comptes à recevoir/à payer.**
 - Les crédits commerciaux n'intègrent plus les imputations relatives aux exportations ou réimportations de biens pour transformation ;
 - des clarifications ont été apportées à la notion d'avoirs de réserve, entraînant des réaménagements dans leur composition. Il s'agit notamment de la prise en compte des actifs gérés en commun, des accords de pension, des fonds à vocation spéciale, des engagements liés aux réserves et des accords monétaires régionaux ;
 - **Les allocations de DTS aux pays membres du FMI sont désormais retracées dans le compte financier, au titre des engagements.** Dans le MBP5, elles n'étaient pas considérées comme un engagement, mais figuraient dans la position extérieure globale.

1.1.3. Position extérieure globale (PEG)

La position extérieure globale (PEG) est définie comme étant un état statistique qui décrit, à un moment donné, la valeur des actifs et des passifs financiers des résidents d'une économie vis-à-vis des non-résidents.

Le nouveau Manuel reflète un intérêt accru pour l'analyse du compte de patrimoine comme outil permettant de comprendre l'évolution de l'économie internationale au plan de la vulnérabilité et de la viabilité. A cet égard, le MBP6 présente des recommandations beaucoup plus détaillées sur la PEG et accorde davantage d'attention sur les réévaluations et autres changements de volume, enregistrés dans le compte des « Autres flux », et à leur incidence sur les stocks d'avoirs et engagements.

Les autres variations de volume concernent notamment les rapatriements de fonds consécutifs aux changements de résidence, les accumulations d'arriérés de paiement extérieurs (cette décision étant unilatérale), les cessions de devises à la banque centrale par des résidents (qui constituent une transaction entre résidents), etc. S'agissant des réévaluations, elles correspondent aux gains et pertes liées aux détentions d'actifs et de passifs, à la suite principalement des variations de prix et de taux de change.

Dans le nouveau Manuel du FMI, les composantes de la PEG sont en ligne avec celles du compte financier pour assurer l'analyse de l'interdépendance entre les stocks et les flux selon les différentes rubriques, comme indiqué ci-après :

Présentation schématique des relations entre les composantes de la balance des paiements et de la PEG			
Transactions BDP			
	Crédit	Débit	
	Compte courant - biens et services - revenu primaire - revenu secondaire		
	Compte de capital - acquisition/cession d'actifs non produits - transfert en capital		
Ouverture PEG	Compte financier		Clôture PEG
<i>Actifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements - avoirs de réserve <i>Passifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements	<i>Actifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements - avoirs de réserve <i>Passifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements		<i>Actifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements - avoirs de réserve <i>Passifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements
	Réévaluation	Autres changements	
	Compte des autres flux		
	Erreurs et omissions		

1.2. Principe d'élaboration de la balance des paiements pour les Unions monétaires

Le MBP6 consacre un chapitre spécifique au traitement des unions monétaires. Il fait la distinction entre l'union monétaire centralisée (cas de l'UMOA) et l'union monétaire décentralisée (cas de la Zone euro). Les questions institutionnelles et juridiques ont été examinées de manière à présenter la spécificité de chaque union. En particulier, dans l'union

monétaire centralisée, les banques centrales nationales sont des succursales de la banque centrale régionale qui détient et gère les réserves de change. Dans l'union monétaire décentralisée, les banques centrales nationales sont les propriétaires de la banque centrale régionale. Elles détiennent une part importante des devises.

Les principes édictés dans le Manuel, relatifs à l'enregistrement des opérations spécifiques aux unions, sont en adéquation avec ceux en cours dans l'UMOA, en particulier, en ce qui concerne le traitement des opérations du Siège de la BCEAO, des Directions Nationales et des autres organisations communautaires.

ANNEXE 2 : METHODOLOGIE DE RECONCILIATION DES DONNEES SUR LES ECHANGES INTRA-UEMOA

La notion d'asymétrie est inhérente à l'établissement des statistiques pour lesquelles deux pays collectent la même information concernant une opération les liant¹³. Elle apparaît lorsque la donnée d'un pays ne correspond pas à celle enregistrée par son partenaire pour la même transaction. Ainsi, les asymétries constituent un phénomène général qui touche l'ensemble des statistiques sur les flux transnationaux.

A l'échelle mondiale, l'écart entre le total des montants inscrits au crédit des transactions courantes des balances des paiements des Etats dans le monde et le total des débits est évalué en 2004, à 28 milliards de dollars des Etats-Unis, après avoir atteint 136 milliards de dollars en 2001, représentant plus de 1% des flux mondiaux. Les écarts entre le total des importations des Etats dans le monde et les exportations retracées par le FMI ont représenté en 2005 plus de 2% de ces flux. Dans l'Union européenne, les importations intra-communautaires déclarées dans le système Intrastat¹⁴ ressortent, en moyenne, à 5% en dessous des exportations, contribuant à accentuer les asymétries sur le total des transactions courantes, source de préoccupation dans cette région.

Dans l'UEMOA, la disponibilité de statistiques régionales fiables est devenue une exigence majeure pour l'analyse et la mise en œuvre des mesures de politiques économiques intégrées. Dans ce cadre, la BCEAO élabore la balance des paiements régionale qui permet de mieux appréhender les performances de l'Union en matière de paiements extérieurs et constitue, à ce titre, un outil d'aide à la décision en matière de politique économique et monétaire à la disposition des Autorités de l'Union. La qualité de cet outil se ressent toutefois des difficultés d'appréciation de l'évolution des échanges entre les Etats membres de l'Union, du fait de l'importance des asymétries relevées dans les statistiques nationales. Quelques exemples chiffrés donnent l'ordre de grandeur des asymétries des données déclarées par les Etats membres de l'UEMOA. Pour l'année 2005, les statistiques du Bénin indiquaient 32,9 milliards d'importation en provenance de la Côte d'Ivoire. Dans le même temps, la Côte d'Ivoire déclarait 78,6 milliards au titre des exportations vers le Bénin, soit deux fois plus que le montant déclaré par les sources béninoises. Pour la même année, les données produites par le Bénin faisaient état d'exportations vers le Mali d'un montant de 4,1 milliards, tandis que les sources maliennes estimaient à 75,5 milliards les importations en provenance du Bénin. Des incohérences de même nature ont été recensées dans les déclarations des autres pays.

L'amélioration de la qualité des statistiques sur les échanges intra-communautaires constitue donc une priorité, en vue notamment du renforcement de la fiabilité de la balance des paiements régionale de l'UEMOA et de l'analyse de l'évolution de l'économie régionale, d'une manière générale.

Le présent document expose les sources des asymétries sur le commerce intra-communautaire, ainsi que leur incidence sur le calcul des agrégats régionaux. Il décrit ensuite la démarche utilisée par la BCEAO pour corriger ces asymétries et en relève quelques limites. Enfin, il est fait une présentation de la nouvelle approche proposée pour réduire les asymétries, à travers la mise en place de la Cellule sous-régionale.

13. On utilise souvent le terme de « statistiques miroir » pour désigner ces types de données.

14. Intrastat est le système européen de collecte des statistiques relatives au commerce intra-communautaire, mis en place en 1993, à la suite de la levée des contrôles frontaliers entre les Etats membres de l'Union Européenne (UE), en liaison avec la création du marché unique. Les informations sont collectées sur la base des déclarations faites par les entreprises sur les arrivées et les expéditions de produits en provenance ou vers les autres pays de l'UE.

I – SOURCES DES ASYMETRIES ET INCIDENCE SUR LA QUALITE DES AGREGATS

1.1- Principales origines des asymétries

Les asymétries relevées dans les statistiques douanières relatives aux échanges intra-UEMOA sont imputables, en grande partie, aux différences de classification ou de champ couvert par celles-ci. En dépit des actions entreprises à l'échelle de la sous-région en vue de l'harmonisation et du renforcement de la cohérence des données du commerce extérieur, des écarts importants entre les déclarations subsistent. Les principales causes de ces distorsions peuvent se résumer comme ci-après :

- Les imprécisions sur la destination et l'origine des marchandises

Les exportations de marchandises en provenance des pays du Sahel, transitant généralement par les ports des pays côtiers, sont parfois classées par le pays exportateur comme étant destinées au pays de transit. De même, les importations en provenance de pays tiers sont parfois enregistrées par le pays d'accueil sur la base de la provenance la plus proche qui peut être un pays de transit.

Ainsi, le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Togo, en raison de leurs activités de transit portuaire, sont souvent identifiés, à tort, comme les importateurs de produits en provenance des pays de l'hinterland ou les exportateurs de produits destinés à ces pays.

A titre illustratif, les statistiques du Burkina Faso pour l'année 2005 laissaient apparaître 73,0 milliards d'exportation vers le Togo, alors que du côté de ce dernier, seulement 1,5 milliard d'importations provenaient du Burkina. A l'analyse, il s'est avéré que les données déclarées par le Burkina prenaient en compte les exportations de coton qui transitent par le port de Lomé à destination des pays tels que la Chine.

- La différence du champ couvert par les statistiques douanières

Certaines transactions commerciales, en particulier celles portant sur le bétail et les céréales réalisées pour l'essentiel à travers des circuits informels, ne sont pas intégrées dans les statistiques douanières de certains pays.

Au titre de l'année 2005, les statistiques de la Côte d'Ivoire déclaraient 0,3 milliard d'importation en provenance du Mali alors que les sources maliennes indiquaient 7,4 milliards d'exportations à destination de la Côte d'Ivoire. L'analyse des informations disponibles révèle que le bétail sur pieds exporté par le Mali vers la Côte d'Ivoire ne peut pas être appréhendé par les douanes ivoiriennes, du fait même des conditions d'acheminement.

D'une manière générale, les transactions hors du circuit formel, qui constituent une part importante du commerce intra-UEMOA, contribuent à accroître les asymétries entre les statistiques des Etats membres, du fait, d'une part, de la diversité des approches adoptées d'un pays à un autre pour leur évaluation, et d'autre part, de la difficulté de cet exercice.

A ces facteurs qui sont davantage spécifiques à l'UEMOA, il convient d'ajouter d'autres sources plus classiques. Il s'agit notamment des décalages temporels qui peuvent apparaître dans l'enregistrement des opérations par les deux parties, notamment celles qui interviennent en fin d'année. Celles-ci peuvent en effet figurer dans les comptes du pays exportateur alors qu'elles n'ont pas été enregistrées par le destinataire à la date d'arrêté des statistiques.

Par ailleurs, des différences peuvent apparaître dans la valorisation des produits entre les partenaires, souvent pour des raisons d'ordre fiscal, qui se traduisent ainsi dans les statistiques des deux pays.

1.2- Incidence des asymétries sur la qualité des agrégats régionaux

Les incidences des asymétries relevées notamment dans les échanges intra-UEMOA peuvent être appréhendées à travers l'impact sur le calcul de la balance des paiements régionale.

En effet, elles annulent la « neutralité » théorique des échanges intra-UEMOA dans l'agrégation des balances des paiements des Etats. Les soldes des différentes rubriques de la balance régionale consolidée s'écartent de ceux obtenus par agrégation des balances nationales.

A titre d'illustration, sur la base des statistiques douanières, le total des exportations intra-UEMOA inscrites dans les balances des paiements adoptées, a été évalué à 721,8 milliards en 2004, tandis que le total des importations déclarées s'élevait à 636,3 milliards, soit un écart de 85,4 milliards. En retranchant ces montants du commerce extérieur de l'Union, la balance commerciale extra-UEMOA, établie sur la base des statistiques officielles, ressort déficitaire alors que l'agrégation des données par Etat donnait un excédent. Les mêmes difficultés se posent aux autres postes de la balance des paiements, notamment ceux des services, des transferts, ou encore des opérations financières.

A travers ces biais induits dans les comptes extérieurs, les asymétries introduisent des distorsions dans l'évaluation du Produit Intérieur Brut (PIB) au niveau régional, calculé par agrégation des PIB nationaux. Cette méthode n'est, en effet, rigoureusement valable que lorsque la somme des exportations de biens et services intra-communautaires est égale à celle des importations de même nature.

Les incidences ci-dessus relevées sur la qualité des agrégats communautaires affectent les analyses portant sur l'économie régionale et impliquent, de ce fait, la mise en œuvre de solutions appropriées, en vue de réduire les asymétries sur les flux intra-UEMOA.

II – APPROCHE UTILISEE PAR LA BCEAO POUR RAPPROCHER LES DECLARATIONS STATISTIQUES DES ETATS

La BCEAO produit, depuis 2000, une balance des paiements régionale pour l'UEMOA, obtenue par consolidation des balances nationales. La production d'une balance des paiements régionale pour l'UEMOA vise à prendre en compte la spécificité de l'union monétaire, en neutralisant les échanges commerciaux et financiers intra-communautaires. Elle permet également de mieux appréhender les performances de l'Union en matière de paiements extérieurs.

Dans ce cadre, la BCEAO est amenée à opérer des ajustements sur les données reçues des Etats, en vue de réduire les asymétries relevées. L'approche adoptée, qui se veut simple et pragmatique, est basée sur un arbitrage des sources d'information. L'exercice porte autant sur les données douanières que sur les échanges informels.

2.1 - Ajustements sur les statistiques officielles

Ces ajustements se fondent globalement sur une appréciation de la fiabilité des sources d'informations et sont effectués suivant les grands principes ci-après.

- Lorsqu'un pays ne communique pas ses données sur les échanges intra-régionaux, celles-ci sont estimées par les informations produites par ses partenaires commerciaux. Cela a été le cas pour la Guinée-Bissau qui, jusqu'en 2004, ne déclarait que les statistiques sur ses échanges avec le Sénégal, son principal partenaire dans la sous-région. Les informations sont éventuellement combinées aux données recueillies auprès d'autres sources (résultats d'enquêtes, entreprises exportatrices, organisations internationales, etc.) ainsi que les éléments qualitatifs disponibles sur le pays considéré.
- Lorsqu'un pays communique des données globales sur les flux intra-communautaires, sans leur distribution géographique, les statistiques produites par les partenaires sont utilisées pour ventiler ce montant global. Ces ajustements ont été opérés dans le cas du Mali en 2002 et 2003, lorsque la communication à la BCEAO des données détaillées sur la répartition géographique du commerce extérieur accusait des retards importants.

- Dans le cas où deux pays n'ont pas transmis de données permettant d'effectuer des rapprochements croisés de leurs déclarations, la valeur estimée de leurs échanges sera nulle ou extrapolée sur la base des informations disponibles sur la période la plus récente.
- Enfin, lorsque deux pays donnés communiquent des statistiques différentes¹⁵, les ajustements se fondent sur des sources alternatives d'informations, ainsi que l'analyse qualitative des données communiquées. En l'absence d'informations pertinentes permettant d'identifier le chiffre le plus réaliste, la préférence est accordée à la source qui déclare le montant le plus élevé. Celui-ci correspondant dans bien des cas, au montant déclaré à l'exportation, les déclarations d'importations étant en général minorées pour des raisons de droits de douanes (fraude ou fausses déclarations des opérateurs économiques pour contourner les obligations douanières).

Les évolutions irrégulières éventuellement constatées dans les séries chronologiques ainsi reconstituées peuvent faire l'objet de correction par des méthodes de lissage.

2.2. Ajustement sur les données du commerce non contrôlé

Les ajustements portent sur une estimation de la distribution géographique du montant total du commerce informel estimé par chaque Etat. D'une manière générale, les estimations de ce commerce non contrôlé s'appuient sur l'établissement de l'équilibre ressources-emplois dans les comptes nationaux et sur les mouvements de billets externes.

Les montants globaux ainsi déterminés sont ventilés entre les pays limitrophes¹⁶ suivant les poids calculés à partir des statistiques douanières.

Il convient de relever que les poids déterminés à partir des statistiques officielles peuvent faire l'objet de correction afin de prendre en compte les différences de structure qui peuvent apparaître entre le commerce officiel et celui non contrôlé. A cet égard, les résultats d'études ou des données d'enquêtes sont exploitées en vue de déterminer la structure reflétant au mieux le poids des pays partenaires dans les transactions informelles. L'exemple du Bénin est illustratif à ce titre. Le commerce de réexportation représente plus de la moitié des exportations de ce pays, et est exercé principalement par le canal du secteur informel. Dans ce pays, les pondérations géographiques issues des statistiques officielles n'ont pas été jugées appropriées pour la ventilation des échanges transfrontaliers. Les données officielles estimées accordaient, en effet, des poids au Mali et au Niger plus importants qu'au Nigeria, pourtant reconnu comme étant le premier partenaire commercial africain du Bénin. Les informations contenues dans les rapports des missions d'investigation entreprises par la BCEAO pour contrôler le rapatriement effectif des recettes d'exportation, ainsi que les conditions d'exécution des transferts (2003, 2004) ont été mises à profit pour déterminer une ventilation géographique plus réaliste du commerce informel.

Les asymétries apparaissant dans les estimations du commerce intra-communautaire non contrôlé sont corrigées en appliquant la règle du maximum, consistant à retenir le montant le plus élevé des deux statistiques miroir.

2.3 – Quelques limites de l'approche

La démarche utilisée par la BCEAO pour réconcilier les données des Etats s'appuie sur des méthodes simples, du reste utilisées dans certaines institutions de référence (FMI, Eurostat, etc.), notamment la règle du maximum ou l'estimation des données manquantes par les déclarations des partenaires.

Toutefois, l'approche ne s'étant pas assez inscrite dans une logique de concertation élargie

15. Il convient de souligner que les importations sont évaluées sur une base CAF dans les statistiques douanières. Ces données CAF sont préalablement ajustées pour tenir compte des coûts de fret et d'assurance, par application d'un taux de 15% qui approche la valeur minimale des taux appliqués par les Etats membres.

16. Dans l'Union et hors de celle-ci.

avec les acteurs impliqués dans le suivi du commerce intra-régional, il peut lui être reproché de comporter une part de subjectivité. En particulier, la préférence accordée aux montants enregistrés en exportations par rapport aux déclarations d'importation, en l'absence d'informations permettant d'identifier la bonne source, peut être sujette à discussion. Par ailleurs, il est probable que l'application de la règle consistant à privilégier la plus grande valeur déclarée se traduise par une surestimation du niveau des échanges.

Il peut, en outre, être reproché à l'approche utilisée par la BCEAO d'être focalisée sur une analyse des données agrégées. Une telle démarche ne permet pas, en effet, d'identifier les produits et les secteurs à l'origine des asymétries, et par conséquent, pourrait affecter la qualité des ajustements opérés.

Enfin, les ajustements portant sur les données déjà validées au niveau national, les chiffres corrigés s'insèrent difficilement dans la base statistique des Etats. Ces corrections apportées a posteriori pourraient ouvrir des brèches à la duplicité des données.

Eu égard aux limites ci-dessus relevées, les réflexions ont été engagées par les Services de la BCEAO dans la poursuite de l'objectif d'amélioration de la fiabilité des agrégats régionaux. Le cadre de réconciliation des données du commerce intra-UEMOA ci-dessous présenté constitue un des volets majeurs des axes d'amélioration.

III. RAPPROCHEMENT DES DONNÉES RELATIVES AUX FLUX TOURISTIQUES

Les méthodologies utilisées par les Directions Nationales pour estimer les flux touristiques sont généralement de deux ordres. Il s'agit de :

- l'approche par la « dépense moyenne par voyageur », utilisée au Sénégal et au Mali en ce qui concerne les recettes. Une variante de cette méthode s'appuyant uniquement sur les informations fournies par les structures hôtelières est utilisée pour évaluer les recettes au Bénin et en Côte d'Ivoire ;
- l'approche par les flux financiers et monétaires, axée uniquement sur les flux monétaires (billets externes) est utilisée par le Burkina, la Guinée-Bissau et le Togo.

Les propositions de réconciliation sont faites en tenant compte des considérations ci-après :

- la méthode de la « dépense moyenne par voyageur » paraît plus pertinente, étant donné qu'elle s'appuie sur des flux de touristes recensés et est censée couvrir l'ensemble des dépenses effectuées par les touristes. Le résultat obtenu par cette méthode peut, toutefois, être sous-estimé si elle se base uniquement sur les données des hôtels ;
- l'inclusion des transferts électroniques ou bancaires pour l'estimation des dépenses et recettes touristiques par la méthode des flux financiers ne paraît pas toujours indiquée. En effet, ces transferts peuvent, en général, être inclus dans les flux financiers touristiques lorsqu'ils servent à régler des dépenses des étudiants ou des personnes qui sont en soin de santé à l'étranger. Ce type de tourisme ne représente pas une proportion importante dans les pays de l'Union, à l'exception de la Côte d'Ivoire et du Sénégal ;
- la comparaison avec le tourisme intra-UEMOA estimé dans les pays au cours des années précédentes.

IV. RAPPROCHEMENT DES DONNÉES RELATIVES AUX TRANSFERTS DES MIGRANTS

Les méthodologies utilisées par les Directions Nationales portent, en général, sur les flux financiers, les données des transferts rapides et les résultats de l'enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants dans les pays de l'UEMOA.

En règle générale, pour les propositions de réconciliation, les estimations effectuées par les Directions Nationales priment sur celles réalisées par le Siège.

En outre, une préférence a est le plus souvent accordée aux données sur les transferts reçus qu'à celles sur les transferts émis, étant donné le meilleur suivi généralement accordé aux premières. Toutefois, lorsque les données sont proches et s'appuient sur des méthodes d'estimation similaires, la règle du maximum est parfois appliquée.

V. RAPPROCHEMENT DES DONNEES RELATIVES AUX INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS

Les données sur les investissements directs étrangers sont collectées sur la base des formulaires complémentaires des investissements étrangers, administrés aux entreprises dans le cadre de l'enquête balance des paiements. Ces informations sont compilées par les Directions Nationales sur les applicatifs dédiés à cet effet. Les deux cadres de traitement servent non seulement de supports aux travaux de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA, mais aussi pour répondre à l'Enquête Coordonnée sur les Investissements Directs (ECID) du FMI.

Les travaux de réconciliation de ces données s'appuient sur les tableaux relatifs aux principaux points d'asymétrie relevés pour chaque pays qui permettent :

- de faire la comparaison des stocks d'engagements directs du pays concerné vis-à-vis de l'Union avec les déclarations des stocks de créances directes des autres Etats détenus sur ledit pays ;
- de relever les écarts entre les créances du pays concerné et les engagements des autres Etats de l'Union vis-à-vis de ce pays ;
- de présenter respectivement les variations d'encours (flux nets) des engagements et des créances entre le début et la fin de période. Ces flux nets sont évalués sur la base des encours réconciliés au niveau de chaque pays.

Pour la réconciliation des encours, la règle du maximum est privilégiée. S'agissant des flux nets, ils sont calculés à partir des résultats de la réconciliation des encours de début et de fin de période. Cette approche permet d'assurer une cohérence entre les flux nets, présentés en balance des paiements, et les stocks, au niveau de la position extérieure globale.

VI - DISPOSITIF D'EVALUATION DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS AU SEIN DE L'UEMOA.

Le cadre d'évaluation des investissements directs étrangers (IDE) au sein de l'UEMOA qui est un dispositif du suivi complet comprend :

- le questionnaire de la balance des paiements, qui permet de recueillir les stocks d'avoirs et d'engagements de capitaux par composantes et selon le type de créanciers (investisseur dans des entreprises d'investissement direct, investissement à rebours et entre entreprises sœurs). Le questionnaire donne également la ventilation géographique sommaire des données suivant les pays de l'UEMOA, les pays de la zone euro et autres pays ;
- le formulaire complémentaire qui permet de suivre les investissements directs étrangers par partenaire et par secteur d'activités.

Le formulaire complémentaire était limité, jusqu'en 2010, au suivi des données sur les prises de participation étrangères reçues ou réalisées par des entreprises résidentes à l'extérieur. Des opérations telles que les prêts et emprunts, les crédits commerciaux classés parmi les investissements directs étrangers n'étaient pas concernés, bien qu'elles soient de plus en plus importantes dans les pays de l'Union. Dans le cadre de la refonte du dispositif d'élaboration de la balance des paiements de l'Union, le formulaire de collecte des données sur les IDE a été complété pour prendre en compte les instruments de dette, ventilés par partenaire et par secteur d'activités.



ANNEXE 3 : TABLEAUX STATISTIQUES

Tableau A1 : Balance des paiements régionale 2013 (millions de FCFA)

Nom du poste	Crédit / Acquisitions nettes d'actifs (*)	Débit / Accroissements nets de passifs (*)	Solde (**)
Compte des transactions courantes	15 649 114,0	18 677 519,2	-3 028 405,2
Biens et services	12 418 938,7	16 763 921,9	-4 344 983,2
Biens	10 627 479,1	12 030 326,0	-1 402 846,9
Marchandises générales, base balance des paiements	8 336 534,8	12 029 489,0	-3 692 954,2
<i>Dont : Réexportations</i>	668 373,0	0,0	668 373,0
Exportations nettes de biens dans le cadre du négoce international	241,5	0,0	241,5
Or non monétaire	2 290 702,8	837,0	2 289 865,8
Services	1 791 459,6	4 733 595,9	-2 942 136,3
Transport	39 840,0	2 620 707,4	-2 580 867,4
<i>Dont fret</i>	4 871,1	2 373 767,9	-2 368 896,8
Voyages	630 529,4	454 048,4	176 481,0
Autres services	1 121 090,2	1 658 840,1	-537 749,9
Revenu primaire	366 705,8	1 395 091,9	-1 028 386,1
Rémunération des salariés	307 272,3	70 800,0	236 472,3
Revenus des investissements	46 546,0	1 312 742,0	-1 266 196,0
Autre revenu primaire	12 887,5	11 549,9	1 337,6
Revenu secondaire	2 863 469,6	518 505,5	2 344 964,1
Administrations publiques	1 083 209,7	58 056,0	1 025 153,7
Coopération internationale courante	1 044 872,5	56 052,2	988 820,3
Sociétés financières, sociétés non financières, ménages et ISBLSM	1 780 259,9	460 449,5	1 319 810,4
Transferts personnels (transferts courants entre ménages résidents et non résidents)	1 424 574,4	379 221,5	1 045 353,0
Envois de fonds des travailleurs	1 396 274,4	379 221,5	1 017 053,0
Autres transferts courants	355 685,5	81 228,0	274 457,5
Compte de capital	1 242 006,2	52 623,1	1 189 383,1
Acquisitions / cessions d'actifs non financiers non produits	60 301,0	47 401,5	12 899,5
Transferts de capital	1 181 705,2	5 221,6	1 176 483,6
Administration publique	879 779,1	0,0	879 779,1
Remises de dette	28 245,0	0,0	28 245,0
Autres transferts de capital	851 534,1	0,0	851 534,1
Sociétés financières, sociétés non financières, ménages et ISBLSM	301 926,1	5 221,6	296 704,5
Remises de dette	0,0	0,0	0,0
Autres transferts de capital	301 926,1	5 221,6	296 704,5
Capacité (+) / besoin (-) de financement (solde des comptes des transactions courantes et de capital)	16 891 120,2	18 730 142,3	-1 839 022,1
Compte financier	3 990 240,9	5 451 691,7	-1 461 450,8
Capacité (+) / besoin (-) de financement (Compte financier)	3 990 240,9	5 451 691,7	-1 461 450,8
Investissement direct	470 412,1	1 741 379,8	-1 270 967,7
Titres de participation et parts de fonds de placement	20 797,8	808 901,7	-788 103,9
Instruments de dette	449 614,3	932 478,1	-482 863,8
Investissements de portefeuille	530 217,8	582 605,4	-52 387,6
Titres de participation et parts de fonds de placement	530 964,5	405 957,1	125 007,4
Administrations publiques	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	530 964,5	405 957,1	125 007,4
Titres de créance	-746,6	176 648,3	-177 395,0
Administrations publiques	0,0	86 910,0	-86 910,0
Autres secteurs	-746,6	89 738,3	-90 485,0
Dérivés financiers (autres que réserves) et options sur titres des employés	0,0	0,0	0,0
Administrations publiques	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	2 989 610,9	3 127 706,4	-138 095,5
Autres titres de participation	0,0	-15,0	15,0
Autres titres de créances	2 989 610,9	3 127 721,4	-138 110,5
Administrations publiques	539,5	722 662,8	-722 123,3
Autres secteurs	2 989 071,4	2 405 058,6	584 012,8
Erreurs et omissions nettes	3 828 332,2	3 834 597,3	-6 265,1
Solde global	16 729 211,6	17 113 048,0	-383 836,4
Ajustements d'écart (Non répartis, asymétries, autres)(1)		184 347,2	-184 347,2
Solde global Union (Après ajustement)	16 729 211,6	17 297 395,2	-568 183,6
Réévaluation		179 993,8	-179 993,8
Avoirs et engagements extérieurs des institutions de dépôts	586 288,7	-161 888,7	748 177,4
Banque Centrale	477 270,7	-99 905,7	577 176,4
Établissements de dépôts autres que la banque centrale	109 018,0	-61 983,0	171 001,0

Source : BCEAO.

* : Crédit et débit pour les transactions courantes et le compte de capital ; Acquisitions nettes d'actifs affectées de signes (+) et accroissements nets de passifs (-)

** : Solde = Crédit - Débit ou Acquisitions nettes d'actifs affectées de signes - accroissements nets de passifs

(1) : Cet ajustement permet la prise en compte des opérations non réparties et du biais liés aux asymétries sur les transactions intra-UEMOA

Tableau A2 : Evolution de la balance des paiements régionale 2009 et 2013 (milliards de FCFA)

	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013
Compte des transactions courantes	-1 237,9	-1 676,8	-814,0	-2 175,9	-3 028,4
Biens et services	-2 076,2	-2 383,4	-1 561,9	-2 873,9	-4 345,0
Biens	-621,1	-479,2	454,5	-569,2	-1 402,8
Marchandises générales, base balance des paiements	-999,0	-1 888,8	-1 633,9	-3 413,3	-3 693,0
<i>Dont : Réexportations</i>	235,3	283,8	340,2	512,3	668,4
Exportations nettes de biens dans le cadre du négoce international	0,4	-1,5	-1,5	3,7	0,2
Or non monétaire	377,5	1 411,1	2 089,9	2 840,4	2 289,9
Services	-1 455,2	-1 904,3	-2 016,5	-2 304,7	-2 942,1
Transport	-1 344,7	-1 676,1	-1 876,9	-2 195,5	-2 580,9
<i>Dont fret</i>	-1 201,9	-1 550,7	-1 794,2	-1 887,3	-2 368,9
Voyages	91,9	160,6	141,0	125,3	176,5
Autres services	-202,3	-388,7	-280,5	-234,5	-537,7
Revenu primaire	-637,1	-856,6	-870,4	-1 014,7	-1 028,4
Rémunération des salariés	121,7	114,8	138,1	149,4	236,5
Revenus des investissements	-758,9	-971,5	-1 010,9	-1 175,1	-1 266,2
<i>dont intérêts dette publique</i>		-214,8	-243,1	-270,2	-230,8
Autre revenu primaire	0,0	0,0	2,5	11,0	1,3
Revenu secondaire	1 475,5	1 563,3	1 618,3	1 712,7	2 345,0
Administrations publiques	754,3	609,0	468,5	466,4	1 025,2
Coopération internationale courante	0,0	0,0	413,0	431,8	988,8
<i>dont aides budgétaires</i>		437,3	388,7	383,7	445,4
Sociétés financières, sociétés non financières, ménages et ISBLSM	721,2	954,2	1 149,9	1 246,2	1 319,8
Transferts personnels (transferts courants entre ménages résidents et non résidents)	449,1	676,4	996,5	1 012,9	1 045,4
Envois de fonds des travailleurs	812,1	1 058,3	893,9	962,9	1 017,1
Autres transferts courants	272,1	277,8	153,4	233,4	274,5
Compte de capital	868,3	2 289,5	760,8	4 921,4	1 189,4
Acquisitions / cessions d'actifs non financiers non produits	-1,6	-2,9	-5,4	35,6	12,9
Transferts de capital	869,9	2 292,4	766,2	4 885,9	1 176,5
Administration publique	789,3	2 174,3	604,4	4 601,3	879,8
Remises de dette	80,5	1 656,1	66,9	4 101,7	28,2
Autres transferts de capital	708,8	518,2	537,5	499,6	851,5
Sociétés financières, sociétés non financières, ménages et ISBLSM	89,4	118,1	161,9	284,6	296,7
Remises de dette	0,0	0,0	2,8	0,0	0,0
Autres transferts de capital	89,4	118,1	159,0	284,6	296,7
Capacité (+) / besoin (-) de financement (solde des comptes des transactions courantes et de capital)	-369,6	612,7	-53,2	2 745,5	-1 839,0
Compte financier	-946,1	97,2	138,7	2 909,2	-1 461,5
Capacité (+) / besoin (-) de financement (Compte financier)	-946,1	97,2	138,7	2 909,2	-1 461,5
Investissement direct	-980,5	-1 085,3	-948,4	-1 002,0	-1 271,0
Titres de participation et parts de fonds de placement	-561,0	-555,3	-607,0	-506,3	-788,1
Instruments de dette	-419,6	-530,0	-341,4	-495,7	-482,9
Investissements de portefeuille	-74,8	-14,2	-279,1	-334,6	-52,4
Titres de participation et parts de fonds de placement	-5,2	4,0	-0,4	44,9	125,0
Administrations publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	-5,2	4,0	-0,4	44,9	125,0
Titres de créance	-69,6	-18,2	-278,7	-379,5	-177,4
Administrations publiques	-65,3	-16,1	-249,3	-218,7	-86,9
Autres secteurs	-4,2	-2,1	-29,4	-160,8	-90,5
Dérivés financiers (autres que réserves) et options sur titres des employés	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0
Administrations publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0
Autres investissements	109,2	1 196,7	1 366,3	4 245,8	-138,1
Administrations publiques	-195,7	823,8	-784,3	3 285,6	-722,1
Autres secteurs	304,9	372,8	2 150,7	960,2	584,0
Erreurs et omissions nettes	10,5	-6,7	-8,5	5,9	-6,3
Solde global (1)	586,9	508,8	-200,4	-157,8	-383,8
Ajustements d'écart (Non répartis, asymétries, autres) (2)	-195,4	-369,3	163,5	-179,1	-184,3
Solde global Union (Après ajustement) (3)	391,5	139,5	-36,9	-336,8	-568,2
Réévaluation (4)	148,4	199,5	240,1	75,7	-180,0
Avoirs et engagements extérieurs des institutions de dépôts	-539,9	-339,0	-203,3	261,1	748,2
Banque Centrale	-500,9	-382,8	-349,3	376,4	577,2
Etablissements de dépôts autres que la banque centrale	-39,0	43,8	146,0	-115,3	171,0
Taux de couverture : Export b&s/Import b&s (%)	78,1	80,7	87,4	83,7	71,5
Degré d'ouverture:(Export b&s+Import b&s)/(2*PIB) (%)	27,3	31,0	31,6	32,9	32,1
Déficit courant hors dons/PIB (%)	-3,7	-5,9	-3,2	-6,1	-7,8
Investissement direct Etranger/PIB (%)	2,9	3,0	2,6	2,4	2,8
PIB	33 325,4	35 916,3	37 815,7	42 004,2	44 792,2
Solde global rapporté au PIB (%)	1,17	0,39	-0,1	-0,8	-1,27
Réserves de change (AEB)	6 225,9	6 770,8	7 293,5	7 051,2	6 574,0
Importations de biens et services	10 202,1	12 309,2	12 374,1	15 061,0	16 763,9
Couverture des importations par les réserves (mois)	6,1	6,6	5,8	5,0	4,5

Source : BCEAO.

Tableau A3.1 : Position extérieure globale de l'UEMOA

(en millions de FCFA)

	Poste	Début de période	Autres flux	Fin de période
A	Stock d'actifs financiers	13 609 106	-208 986	17 219 960
1	Investissements directs	1 891 521	3 486	2 365 419
2	Investissements de portefeuille	1 171 082	106	1 708 517
3	Dérivés financiers	0	0	0
4	Autres investissements	3 495 260	-5 708	6 572 053
4.1	Autres titres de participation	0	0	0
4.2	Monnaie fiduciaire et dépôts	979 828	-5 668	1 142 969
4.3	Prêts	6 571	0	69 635
4.4	Régime d'assurance, de pens. et de garant.	1 951	0	10 967
4.5	Crédits commerciaux	1 461 862	0	3 843 895
4.6	Autres comptes à payer/à recevoir	1 046 999	-40	1 515 554
5	Avoirs de réserves	7 051 243	-206 870	6 573 971
5.1	Or monétaire	1 001 970	-293 573	708 397
5.2	Droits de tirage spéciaux	607 423	87 525	694 947
5.3	Position de réserve au FMI	24 505	-822	23 683
5.4	Autres avoirs de réserve	5 417 345	0	5 146 944
B	Stocks de passifs financiers	34 619 510	417 114	40 565 092
1	Investissements directs	19 820 566	202 572	21 764 518
2	Investissements de portefeuille	2 045 142	2 454	2 631 687
3	Dérivés financiers	0	0	0
4	Autres investissements	12 753 802	212 088	16 168 887
4.1	Autres titres de participation	707	0	692
4.2	Monnaie fiduciaire et dépôts	826 549	24 514	730 900
4.3	Prêts	8 014 321	-40 965	8 936 475
4.4	Régime d'assurance, de pens. et de garant.	2 491	0	2 523
4.5	Crédits commerciaux	3 000 786	230 443	8 203 726
4.6	Autres comptes à payer/à recevoir	911 439	-1 904	-1 702 906
4.7	Droits de tirage spéciaux	0	0	0
C	Position extérieure globale nette (A) - (B)	-21 010 404	-626 100	-23 345 132

Source : BCEAO.

Tableau A3.2 : Structure géographique de la position extérieure globale de l'UEMOA en 2013

(en millions de FCFA)

	Zone Euro	Autres Pays	Total
Stock d'actifs financiers	7 613 018	9 606 942	17 219 960
Investissements directs	449 430	1 915 989	2 365 419
Investissements de portefeuille	341 703	1 366 814	1 708 517
Dérivés financiers	0	0	0
Autres investissements	2 961 677	3 610 376	6 572 053
Autres titres de participation	0	0	0
Monnaie fiduciaire et dépôts	594 344	548 625	1 142 969
Prêts	32 032	37 603	69 635
Régime d'assurance, de pens. et de garant.	10 419	548	10 967
Crédits commerciaux	1 153 169	2 690 726	3 843 895
Autres comptes à payer/à recevoir	1 182 132	333 422	1 515 554
Avoirs de réserves	3 860 208	2 713 763	6 573 971
Or monétaire	0	708 397	708 397
Droits de tirage spéciaux	0	694 947	694 947
Position de réserve au FMI	0	23 683	23 683
Autres avois de réserve	3 860 208	1 286 736	5 146 944
Stocks de passifs financiers	10 199 261	30 365 831	40 565 092
Investissements directs	5 223 484	16 541 034	21 764 518
Investissements de portefeuille	842 140	1 789 547	2 631 687
Dérivés financiers	0	0	0
Autres investissements	4 133 637	12 035 250	16 168 887
Autres titres de participation	692	0	692
Monnaie fiduciaire et dépôts	511 630	219 270	730 900
Prêts	1 787 295	7 149 180	8 936 475
Régime d'assurance, de pens. et de garant.	2 523	0	2 523
Crédits commerciaux	3 281 490	4 922 236	8 203 726
Autres comptes à payer/à recevoir	-1 447 470	-255 436	-1 702 906
Droits de tirage spéciaux	0	0	0
Position extérieure globale nette (A) - (B)	-2 586 243	-20 758 889	-23 345 132

Source : BCEAO.

Tableau A4.1 : Matrice totale des échanges intra-communautaires en 2013

(en millions FCFA)

		Importateurs								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Exportateurs	Bénin		4 314,7	11 008,7	85,4	65 692,2	45 303,7	18 907,4	70 053,6	215 365,8
	Burkina	2 993,2		21 582,4	24,4	47 896,5	13 605,1	4 207,2	6 733,0	97 041,8
	Côte d'Ivoire	38 329,2	329 435,1		221,3	184 945,6	34 744,9	72 958,4	79 786,8	740 421,2
	Guinée-Bissau	752,0	0,0	2 146,2		6 275,7	0,0	3 653,3	6 318,8	19 146,0
	Mali	19 250,3	42 299,2	74 434,6	372,2		9 667,8	38 910,0	12 890,5	197 824,6
	Niger	14 739,5	55 695,4	4 609,6	0,0	40 388,3		801,1	8 115,1	124 349,0
	Sénégal	10 689,8	33 377,7	51 620,2	46 879,2	148 705,9	8 308,2		20 244,5	319 825,4
	Togo	158 299,7	94 651,4	23 805,4	56,6	12 070,1	65 894,2	5 098,8		359 876,2
	UEMOA	245 053,6	559 773,5	189 207,2	47 639,1	505 974,3	177 523,9	144 536,2	204 142,4	2 073 850,0

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.2 : Matrice totale des échanges intra-communautaire en 2012

(en millions FCFA)

		Importateurs								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Exportateurs	Bénin		8 643,1	13 507,5	316,9	75 077,3	38 996,5	28 750,0	65 189,1	230 480,4
	Burkina	5 365,1		22 040,6	13,3	30 317,3	9 058,8	5 746,8	4 180,5	76 722,4
	Côte d'Ivoire	96 528,4	290 730,8		389,5	158 101,8	35 863,5	115 034,7	82 597,4	779 246,2
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	272,4		7 037,8	0,0	3 595,4	3 630,8	14 536,4
	Mali	11 462,8	47 279,0	62 654,1	651,4		8 947,9	34 981,0	13 816,7	179 792,9
	Niger	22 316,1	7 147,0	3 316,1	0,0	45 500,6		4 941,6	7 607,6	90 829,0
	Sénégal	11 537,2	33 707,0	49 579,4	37 100,2	227 749,5	8 363,0		15 633,4	383 669,7
	Togo	139 194,4	77 766,0	54 981,3	400,4	17 453,5	60 797,9	5 844,7		356 438,2
	UEMOA	286 404,0	465 272,9	206 351,3	38 871,8	561 237,9	162 027,5	198 894,2	192 655,6	2 111 715,3

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.3 : Matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2013

(en millions FCFA)

		Recettes de tourisme au crédit par pays								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Dépenses de tourisme au débit par pays	Bénin		5 013,5	2 059,6	120,5	960,3	1 664,0	3 120,4	7 643,0	20 581,2
	Burkina	9 978,3		1 871,0	0,6	2 206,3	3 209,7	3 404,0	9 072,6	29 742,6
	Côte d'Ivoire	14 311,2	17 290,0		190,0	5 261,8	463,9	4 970,0	8 229,2	50 716,1
	Guinée-Bissau	14,0	117,5	108,7		595,2	0,0	2 334,5	0,0	3 170,0
	Mali	3 669,8	15 855,6	5 388,1	306,5		3 809,1	5 744,3	2 454,8	37 228,2
	Niger	2 729,8	3 882,6	2 074,0	267,0	904,7		4 255,0	1 857,8	15 971,0
	Sénégal	2 085,6	3 899,9	1 738,0	1 158,7	6 698,3	1 738,0		695,2	18 013,6
	Togo	15 316,6	4 840,5	1 625,1	81,6	1 000,0	732,4	4 538,7		28 134,8
	UEMOA	48 105,4	50 899,4	14 864,5	2 124,8	17 626,6	11 617,2	28 367,0	29 952,6	203 557,5

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale**Tableau A4.4** : Matrice des flux touristiques intra-communautaire en 2012

(en millions FCFA)

		Recettes de tourisme au crédit par pays								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Dépenses de tourisme au débit par pays	Bénin		5 504,4	3 346,6	0,0	871,5	1 475,5	3 005,1	5 384,6	19 587,6
	Burkina	9 380,3		1 155,9	47,6	2 146,3	1 190,8	3 278,3	6 947,7	24 147,0
	Côte d'Ivoire	13 606,3	17 246,3		0,0	3 505,6	455,2	4 795,7	9 717,9	49 327,0
	Guinée-Bissau	0,0	437,2	0,0		1,3	0,0	2 216,2	0,0	2 654,8
	Mali	5 341,5	11 143,8	5 994,1	75,6		5 147,2	5 554,8	2 546,2	35 803,2
	Niger	2 262,2	1 907,5	4 179,8	0,0	962,6		4 097,8	6 738,3	20 148,2
	Sénégal	2 008,5	2 766,8	1 673,8	1 115,9	5 398,2	1 673,8		669,5	15 306,5
	Togo	11 318,1	1 139,1	2 563,2	0,0	930,1	974,5	4 371,0		21 296,1
	UEMOA	43 917,1	40 145,1	18 913,4	1 239,0	13 815,6	10 917,0	27 318,8	32 004,2	188 270,2

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.5 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds des travailleurs migrants intra-communautaires en 2013

(en millions FCFA)

		Transferts des migrants reçus par pays								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Transferts des migrants émis par pays	Bénin		1 700,9	3 854,3	34,6	4 067,0	1 966,7	4 291,4	3 639,3	19 554,4
	Burkina	2 412,8		9 735,9	90,8	20 531,9	1 380,0	8 807,0	3 582,3	46 540,8
	Côte d'Ivoire	5 196,5	12 448,4		265,0	62 170,6	5 493,8	18 514,8	7 222,7	111 311,7
	Guinée-Bissau	199,7	12,2	41,1		1 160,4	388,4	4 299,0	219,9	6 320,7
	Mali	1 490,9	3 842,8	7 778,1	189,5		2 018,7	10 083,4	5 320,9	30 724,3
	Niger	1 735,3	1 076,6	1 924,6	62,2	9 318,7		4 214,7	3 524,7	21 856,9
	Sénégal	1 397,7	3 846,5	5 775,3	2 728,1	19 289,7	6 566,3		2 307,3	41 910,8
	Togo	1 533,1	2 219,3	3 836,7	29,8	2 198,8	903,9	4 245,8		16 578,2
	UEMOA	13 966,1	25 146,8	32 946,1	3 400,0	118 736,9	18 717,8	54 456,1	25 817,1	293 186,9

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.6 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds des travailleurs migrants intra-communautaires en 2012

(en millions FCFA)

		Transferts des migrants reçus par pays								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Transferts des migrants émis par pays	Bénin		2 111,5	4 012,8	89,1	4 128,5	2 228,7	3 876,7	3 182,5	19 629,7
	Burkina	2 130,1		12 302,8	51,8	19 332,4	1 564,8	7 810,3	1 936,5	45 128,8
	Côte d'Ivoire	4 164,5	10 681,9		287,0	62 167,7	7 669,9	15 910,7	17 403,1	118 284,8
	Guinée-Bissau	104,9	82,7	155,3		283,5	325,3	2 884,0	104,3	3 940,0
	Mali	1 482,3	4 851,1	6 913,2	183,9		2 236,2	9 926,3	3 164,7	28 757,8
	Niger	1 844,6	1 034,9	6 269,2	727,6	7 680,2		2 209,8	3 601,3	23 367,7
	Sénégal	1 040,7	3 150,2	4 629,7	2 106,3	18 162,5	2 697,4		1 788,2	33 575,0
	Togo	1 333,5	3 138,0	2 578,2	242,0	2 155,8	701,9	3 930,6		16 215,2
	UEMOA	12 100,6	25 050,4	36 861,3	3 687,7	113 910,6	17 424,1	46 548,4	31 180,6	286 763,7

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.7 : Matrice des flux nets d'investissements directs étrangers intra-communautaires totaux en 2013

(en millions de FCFA)

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		164,9	772,7	0,0	6 256,0	-81,4	1 639,0	12 691,1	21 442,3
	Burkina	4 128,8		7 077,9	-26,0	8 935,6	-4 050,9	2 035,0	11 927,4	30 027,9
	Côte d'Ivoire	1 702,5	23 253,8		-690,0	9 649,1	-172,1	-1 457,1	10 105,0	42 391,2
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	77,4		-113,1	2 065,8	-644,0	541,0	1 927,1
	Mali	-1 387,1	-338,5	8 268,3	-1 390,0		0,0	-15 393,3	11 765,9	1 525,2
	Niger	-132,0	-1 437,4	794,2	0,0	1 473,0		2 200,0	-38,6	2 859,1
	Sénégal	936,6	-1 368,0	340,3	-3 198,1	6 285,1	-323,0		206,9	2 879,8
	Togo	6 656,8	-46 907,3	10 932,7	-1 118,0	3 721,7	205,5	-686,5		-27 195,1
	UEMOA	11 905,6	-26 632,6	28 263,5	-6 422,1	36 207,5	-2 356,1	-12 306,8	47 198,6	75 857,7

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.8 : Matrice des flux nets d'investissements directs étrangers intra-communautaires en 2012

(en millions de FCFA)

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		-1 017,2	11 286,1	0,0	12 824,2	-13 673,3	24 887,2	996,0	35 302,9
	Burkina	418,8		3 510,5	0,0	154,1	202,0	2 361,9	30 913,7	37 561,0
	Côte d'Ivoire	9 647,0	-674,5		85,0	10 110,5	30,0	-1 679,8	15,0	17 533,2
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	16,8		30,1	18,7	1 606,6	1 018,9	2 691,1
	Mali	-1 630,4	-748,9	-1 613,4	0,0		-3 094,2	-15 238,4	1 473,0	-20 852,2
	Niger	-1 440,0	1 690,0	478,1	0,0	5 913,0		120,1	-3 838,2	2 923,0
	Sénégal	8 048,3	2 184,0	6 066,1	0,0	-6 715,6	-941,0		43,9	8 685,7
	Togo	3 190,5	0,0	2 247,6	0,0	5 843,0	-980,9	-655,5		9 644,7
	UEMOA	18 234,2	1 433,5	21 991,9	85,0	28 159,3	-18 438,8	11 402,1	30 622,2	93 489,4

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.9 : Matrice des stocks totaux d'investissements directs étrangers intra-communautaires au 31 décembre 2013

(en millions de FCFA)

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		28 176,0	32 259,4	500,0	14 869,0	130,6	19 767,9	43 837,6	139 540,4
	Burkina	17 956,5		33 345,9	1 224,0	13 425,3	1 473,2	6 554,0	39 858,0	113 836,8
	Côte d'Ivoire	6 307,2	67 615,3		1 303,0	61 486,1	889,0	67 971,4	7 033,7	212 605,7
	Guinée-Bissau	3 635,9	0,0	406,8		8 739,9	2 536,7	20 695,1	6 161,4	42 175,9
	Mali	12 345,2	14 515,0	25 387,8	2 266,0		0,0	89 117,6	26 574,8	170 206,4
	Niger	58,0	9 598,9	6 130,5	0,0	8 404,2		7 261,9	11 980,2	43 433,5
	Sénégal	6 090,0	21 598,0	2 726,6	7 627,9	14 576,8	106,0		839,0	53 564,3
	Togo	25 283,6	10 998,1	38 814,9	2 547,4	20 304,3	1 342,0	17 860,0		117 150,3
	UEMOA	71 676,4	152 501,2	139 071,9	15 468,3	141 805,6	6 477,5	229 227,8	136 284,7	892 513,4

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.10 : Matrice des stocks totaux d'investissements directs étrangers intra-communautaires au 31 décembre 2012

(en millions de FCFA)

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		28 011,1	31 486,7	500,0	8 613,0	212,0	18 128,9	31 146,4	118 098,1
	Burkina	13 827,7		26 268,0	1 250,0	4 489,7	5 524,1	4 519,0	27 930,6	83 808,9
	Côte d'Ivoire	4 604,7	44 361,5		1 993,0	51 837,0	1 061,1	69 428,4	-3 071,3	170 214,5
	Guinée-Bissau	3 635,9	0,0	329,4		8 853,0	471,0	21 339,0	5 620,4	40 248,7
	Mali	13 732,3	14 853,6	17 119,5	3 656,0		0,0	104 510,8	14 808,9	168 681,2
	Niger	190,0	11 036,3	5 336,3	0,0	6 931,2		5 061,8	12 018,8	40 574,4
	Sénégal	5 153,3	22 966,0	2 386,3	10 826,0	8 291,7	429,0		632,2	50 684,5
	Togo	18 626,8	57 905,4	27 882,1	3 665,4	16 582,6	1 136,5	18 546,5		144 345,4
	UEMOA	59 770,8	179 133,9	110 808,4	21 890,4	105 598,1	8 833,6	241 534,6	89 086,1	816 655,7

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.11 : Matrice des flux net d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres en 2013

(en millions de FCFA)

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		428,9	1 655,7	0,0	1,0	-31,4	6 719,5	13 201,0	21 974,8
	Burkina	99,8		6 132,5	0,0	422,5	51,2	39,0	1 979,0	8 724,0
	Côte d'Ivoire	1 673,5	3 550,5		-57,0	-2 492,9	0,0	288,8	9 695,0	12 657,8
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	77,4		-113,1	2 065,8	356,0	541,0	2 927,1
	Mali	-1 388,4	-1 790,3	381,1	0,0		0,0	-10 173,3	3 223,1	-9 747,8
	Niger	0,0	16,6	896,2	0,0	-1 027,0		0,0	613,4	499,1
	Sénégal	689,6	-6,0	299,5	0,0	320,0	0,0		206,9	1 510,0
	Togo	2 566,3	550,0	608,2	0,0	0,0	91,0	0,0		3 815,6
	UEMOA	3 640,9	2 749,6	10 050,6	-57,0	-2 889,4	2 176,5	-2 769,9	29 459,3	42 360,6

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.12 : Matrice des flux net d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres en 2012

(en millions de FCFA)

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		481,8	10 253,1	0,0	24,2	-13 679,3	13 437,2	2 927,4	13 444,4
	Burkina	417,0		491,5	0,0	463,1	202,0	365,9	849,6	2 789,2
	Côte d'Ivoire	8 640,0	-2,5		85,0	0,0	0,0	66,0	0,0	8 788,5
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	16,8		30,1	18,7	2 606,6	1 018,9	3 691,1
	Mali	-829,4	-14,9	745,6	0,0		-5 037,2	-7 670,4	1 373,0	-11 433,2
	Niger	100,0	0,0	478,1	0,0	0,0		133,4	0,0	711,5
	Sénégal	3 434,0	0,0	6 078,1	0,0	320,0	0,0		0,0	9 832,1
	Togo	4 186,0	0,0	77,6	0,0	8,0	-170,4	31,0		4 132,1
	UEMOA	15 947,6	464,5	18 140,9	85,0	845,4	-18 666,3	8 969,8	6 169,0	31 955,8

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.13 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres au 31 décembre 2013

(en millions de FCFA)

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		2 360,0	31 387,4	500,0	1,0	-19,5	13 103,4	33 997,2	81 329,6
	Burkina	871,5		19 157,8	0,0	1 925,3	568,2	2 162,0	17 481,5	42 166,3
	Côte d'Ivoire	6 278,2	9 436,5		103,0	2 492,9	142,0	4 382,4	6 305,7	29 140,7
	Guinée-Bissau	135,9	0,0	406,8		5 739,9	2 536,7	13 000,1	6 161,4	27 980,9
	Mali	12 343,9	4 763,5	14 752,6	0,0		0,0	79 961,6	12 482,1	124 303,7
	Niger	50,0	116,9	6 075,5	0,0	2 904,2		61,9	9 530,2	18 738,5
	Sénégal	5 843,0	339,0	2 550,7	6 515,0	804,7	106,0		839,0	16 997,3
	Togo	19 466,6	1 008,0	17 328,5	5,4	668,6	505,0	226,0		39 208,1
	UEMOA	44 989,1	18 023,9	91 659,3	7 123,4	14 536,6	3 838,5	112 897,3	86 797,1	379 865,1

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.14 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres au 31 décembre 2012

(en millions de FCFA)

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		1 931,1	29 731,7	500,0	0,0	12,0	6 383,9	20 796,2	59 354,8
	Burkina	771,7		13 025,3	0,0	1 502,8	517,1	2 123,0	15 502,6	33 442,3
	Côte d'Ivoire	4 604,7	5 886,0		160,0	4 985,8	142,0	4 093,6	-3 389,3	16 482,9
	Guinée-Bissau	135,9	0,0	329,4		5 853,0	471,0	12 644,0	5 620,4	25 053,7
	Mali	13 732,3	6 553,9	14 371,6	0,0		0,0	90 134,8	9 258,9	134 051,5
	Niger	50,0	100,3	5 179,3	0,0	3 931,2		61,8	8 916,8	18 239,4
	Sénégal	5 153,3	345,0	2 251,1	6 515,0	484,7	106,0		632,2	15 487,3
	Togo	16 900,2	458,0	16 720,3	5,4	668,6	414,0	226,0		35 392,5
	UEMOA	41 348,2	15 274,2	81 608,7	7 180,4	17 426,0	1 662,0	115 667,2	57 337,8	337 504,5

Tableau A4.15 : Matrice des flux net d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes en 2013

(en millions de FCFA)

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		-264,0	-883,0	0,0	6 255,0	-50,0	-5 080,5	-509,9	-532,4
	Burkina	4 029,0		945,3	-26,0	8 513,1	-4 102,0	1 996,0	9 948,5	21 303,9
	Côte d'Ivoire	29,0	19 703,3		-633,0	12 142,0	-172,1	-1 745,8	410,0	29 733,4
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0	-1 000,0	0,0	-1 000,0
	Mali	1,3	1 451,8	7 887,2	-1 390,0		0,0	-5 220,0	8 542,8	11 273,1
	Niger	-132,0	-1 454,0	-102,0	0,0	2 500,0		2 200,0	-652,0	2 360,0
	Sénégal	247,0	-1 362,0	40,8	-3 198,1	5 965,1	-323,0		0,0	1 369,8
	Togo	4 090,4	-47 457,3	10 324,5	-1 118,0	3 721,7	114,5	-686,5		-31 010,6
	UEMOA	8 264,7	-29 382,3	18 212,8	-6 365,1	39 096,9	-4 532,6	-9 536,8	17 739,3	33 497,0

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.16 : Matrice des flux net d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes en 2012

(en millions de FCFA)

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		-1 499,0	1 033,0	0,0	12 800,0	6,0	11 450,0	-1 931,5	21 858,5
	Burkina	1,8		3 019,0	0,0	-309,0	0,0	1 996,0	30 064,0	34 771,8
	Côte d'Ivoire	1 007,0	-672,0		0,0	10 110,5	30,0	-1 745,8	15,0	8 744,7
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0	-1 000,0	0,0	-1 000,0
	Mali	-801,0	-734,0	-2 359,0	0,0		1 943,0	-7 568,0	100,0	-9 419,0
	Niger	-1 540,0	1 690,0	0,0	0,0	5 913,0		-13,3	-3 838,2	2 211,5
	Sénégal	4 614,3	2 184,0	-12,0	0,0	-7 035,6	-941,0		43,9	-1 146,4
	Togo	-995,4	0,0	2 170,0	0,0	5 835,0	-810,5	-686,5		5 512,5
	UEMOA	2 286,7	969,0	3 851,0	0,0	27 313,9	227,5	2 432,4	24 453,2	61 533,6

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.17 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes au 31 décembre 2013

(en millions de FCFA)

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		25 816,0	872,0	0,0	14 868,0	150,0	6 664,5	9 840,3	58 210,9
	Burkina	17 085,0		14 188,0	1 224,0	11 500,0	905,0	4 392,0	22 376,5	71 670,5
	Côte d'Ivoire	29,0	58 178,8		1 200,0	58 993,2	747,0	63 589,0	728,0	183 465,0
	Guinée-Bissau	3 500,0	0,0	0,0		3 000,0	0,0	7 695,0	0,0	14 195,0
	Mali	1,3	9 751,5	10 635,2	2 266,0		0,0	9 156,0	14 092,8	45 902,7
	Niger	8,0	9 482,0	55,0	0,0	5 500,0		7 200,0	2 450,0	24 695,0
	Sénégal	247,0	21 259,0	175,9	1 112,9	13 772,1	0,0		0,0	36 566,9
	Togo	5 817,0	9 990,1	21 486,4	2 542,0	19 635,7	837,0	17 634,0		77 942,3
	UEMOA	26 687,3	134 477,4	47 412,6	8 344,9	127 269,0	2 639,0	116 330,5	49 487,6	512 648,3

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.18 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes au 31 décembre 2012

(en millions de FCFA)

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		26 080,0	1 755,0	0,0	8 613,0	200,0	11 745,0	10 350,3	58 743,3
	Burkina	13 056,0		13 242,7	1 250,0	2 986,9	5 007,0	2 396,0	12 428,0	50 366,6
	Côte d'Ivoire	0,0	38 475,5		1 833,0	46 851,2	919,1	65 334,8	318,0	153 731,6
	Guinée-Bissau	3 500,0	0,0	0,0		3 000,0	0,0	8 695,0	0,0	15 195,0
	Mali	0,0	8 299,7	2 748,0	3 656,0		0,0	14 376,0	5 550,0	34 629,7
	Niger	140,0	10 936,0	157,0	0,0	3 000,0		5 000,0	3 102,0	22 335,0
	Sénégal	0,0	22 621,0	135,2	4 311,0	7 807,0	323,0		0,0	35 197,2
	Togo	1 726,6	57 447,4	11 161,9	3 660,0	15 914,0	722,5	18 320,5		108 952,9
	UEMOA	18 422,6	163 859,6	29 199,7	14 710,0	88 172,1	7 171,6	125 867,3	31 748,3	479 151,2

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A5.1 : Principaux produits échangés dans le commerce intra-UEMOA en 2013 (en millions FCFA)

Produits	Pays exportateurs								
	Bénin	Burkina Faso	Cote d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Combustibles minéraux, huiles (produits pétroliers & électricité)	75 928,4	7 238,9	277 734,1	282,4	22 954,3	99 184,0	18 624,4	82 946,5	584 893,0
Sel, soufre, terres et pierres (ciment)	11 368,2	47 500,1	836,3	4 092,2	308 975,2	19 565,9	1 165,7	941,1	394 444,7
Graisses et huiles	3 484,9	12 240,4	2 936,2	1 009,4	33 371,1	10 147,9	50 827,6	9 395,6	123 413,1
Engrais	7 575,6	47 622,8	11 616,7	19,1	137,2	35,8	470,0	3 425,0	70 902,2
Matières plastiques et ouvrages en ces matières	12 572,3	29 188,7	6 574,4	1 347,0	6 713,5	5 998,8	6 258,5	837,2	69 490,4
Fonte, fer et acier	6 550,0	4 528,9	822,3	8 830,1	24 864,0	9 037,2	1 815,7	2 391,7	58 839,9
Huiles essentielles, produits cosmétiques	4 657,4	14 930,5	255,0	1 129,9	10 972,0	4 186,4	5 330,8	8 815,2	50 277,2
Tabacs	1 849,3	23 643,9	8 002,0	157,5	587,2	2 621,6	13,1	3 073,0	39 947,6
Animaux vivants	2 556,4	2 126,0	37 484,8	0,0	754,0	650,0	17 456,5	118,3	61 146,0
Préparations alimentaires diverses	2 143,6	14 278,7	3 560,3	2 103,8	2 028,9	1 539,0	303,8	2 797,3	28 755,4
Céréales	8,6	2 897,8	6,7	2 486,9	59 956,9	10 765,2	366,6	4,6	76 493,3
Coton	5 500,2	2 761,9	3 755,2	11,6	434,6	2 570,4	6 689,9	1 558,9	23 282,7
Autres produits	28 430,0	115 892,9	74 968,8	10 454,1	82 861,3	32 746,3	40 256,0	50 306,4	435 915,8
Tota exportations (officielles)	162 624,9	324 851,5	428 552,8	31 924,0	554 610,2	199 048,5	149 578,6	166 610,8	2 017 801,3

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA

NB : Chiffres issus des statistiques officielles réconciliées. Ils n'intègrent, de ce fait, qu'une partie du commerce non contrôlé.

Tableau A5.2 : Part des principaux produits dans les exportations intra-UEMOA en 2013 (en %)

Produits	Pays exportateurs								
	Bénin	Burkina Faso	Cote d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Combustibles minéraux, huiles (produits pétroliers & électricité)	46,7	2,2	64,8	0,9	4,1	49,8	12,5	49,8	29,0
Sel, soufre, terres et pierres (ciment)	7,0	14,6	0,2	12,8	55,7	9,8	0,8	0,6	19,5
Graisses et huiles	2,1	3,8	0,7	3,2	6,0	5,1	34,0	5,6	6,1
Engrais	4,7	14,7	2,7	0,1	0,0	0,0	0,3	2,1	3,5
Matières plastiques et ouvrages en ces matières	7,7	9,0	1,5	4,2	1,2	3,0	4,2	0,5	3,4
Fonte, fer et acier	4,0	1,4	0,2	27,7	4,5	4,5	1,2	1,4	2,9
Huiles essentielles, produits cosmétiques	2,9	4,6	0,1	3,5	2,0	2,1	3,6	5,3	2,5
Tabacs	1,1	7,3	1,9	0,5	0,1	1,3	0,0	1,8	2,0
Animaux vivants	1,6	0,7	8,7	0,0	0,1	0,3	11,7	0,1	3,0
Préparations alimentaires diverses	1,3	4,4	0,8	6,6	0,4	0,8	0,2	1,7	1,4
Céréales	0,0	0,9	0,0	7,8	10,8	5,4	0,2	0,0	3,8
Coton	3,4	0,9	0,9	0,0	0,1	1,3	4,5	0,9	1,2
Autres produits	17,5	35,7	17,5	32,7	14,9	16,5	26,9	30,2	21,6
Tota exportations (officielles)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA

NB : Chiffres issus des statistiques officielles réconciliées. Ils n'intègrent, de ce fait, qu'une partie du commerce non contrôlé.

Tableau A6 : Evolution du poids du commerce intra-UEMOA entre 2005 et 2013 (en %)

		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
BENIN	<i>Part dans les exportations (1)</i>	59,9	47,8	28,7	29,9	32,6	32,4	46,2	31,3	23,3
	<i>Part dans les importations (2)</i>	32,5	32,2	21,8	22,5	25,5	23,3	27,5	28,0	20,6
	<i>Part dans les échanges totaux de biens (3)</i>	43,5	38,7	24,6	25,5	28,5	27,3	35,2	29,4	21,8
BURKINA	<i>Part dans les exportations</i>	32,2	18,0	35,8	25,9	18,2	8,8	5,8	5,2	7,4
	<i>Part dans les importations</i>	45,6	40,6	48,0	37,2	46,1	37,9	31,1	34,3	34,0
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	41,4	32,6	43,9	33,8	35,1	24,5	18,4	19,2	22,2
COTE D'IVOIRE	<i>Part dans les exportations</i>	11,5	11,2	13,0	13,3	11,1	9,3	10,1	12,6	12,4
	<i>Part dans les importations</i>	2,5	4,0	4,9	3,6	2,9	3,3	4,8	4,5	4,3
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	7,8	8,4	9,7	9,4	7,9	6,9	8,3	9,1	8,9
GUINEE-BISSAU	<i>Part dans les exportations</i>	4,7	24,2	26,3	17,4	28,1	35,1	23,1	21,6	26,9
	<i>Part dans les importations</i>	61,9	56,3	58,8	41,7	41,1	41,0	38,1	41,9	52,4
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	35,7	44,5	46,1	32,2	36,2	38,7	30,7	33,4	41,2
MALI	<i>Part dans les exportations</i>	5,6	8,1	10,1	13,0	13,5	11,1	15,8	11,7	14,1
	<i>Part dans les importations</i>	56,2	54,4	48,1	37,3	42,4	46,9	45,7	38,0	32,8
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	32,5	30,7	30,7	26,8	28,8	30,4	31,7	24,6	23,9
NIGER	<i>Part dans les exportations</i>	6,3	8,1	9,4	9,5	7,9	7,2	7,1	12,3	15,8
	<i>Part dans les importations</i>	42,5	30,3	25,7	22,2	15,6	11,4	12,9	16,7	17,7
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	28,6	21,3	18,8	17,1	12,9	9,9	10,8	14,8	16,9
SENEGAL	<i>Part dans les exportations</i>	26,6	29,8	37,0	32,1	25,1	34,9	35,0	27,4	22,6
	<i>Part dans les importations</i>	5,8	6,5	7,9	7,2	7,8	5,5	8,2	6,9	5,0
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	13,1	14,2	16,2	14,2	13,6	15,7	17,2	13,6	10,8
TOGO	<i>Part dans les exportations</i>	57,0	56,3	71,4	47,2	49,7	57,9	49,0	59,4	50,6
	<i>Part dans les importations</i>	11,7	16,3	20,2	27,9	25,3	25,4	22,2	18,9	20,7
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	28,0	31,5	40,0	35,6	35,3	38,6	33,0	33,9	33,2
UEMOA	<i>Part dans les exportations</i>	18,0	17,5	20,0	18,5	16,3	15,9	16,8	16,6	16,5
	<i>Part dans les importations</i>	17,1	17,5	17,8	15,8	16,0	15,4	17,5	15,7	15,0
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	17,5	17,5	18,8	17,1	16,1	15,7	17,1	16,1	15,7
	<i>Part ajustée dans les échanges totaux de biens (4)</i>	20,1	21,1	22,0	20,6	19,3	18,6	23,5	18,8	18,1

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA.

(1) : Part des exportations intra-UEMOA sur les exportations totales

(2) : Part des importations intra-UEMOA sur les importations totales

(3) : Somme des exportations et des importations intra-UEMOA rapportée au total des échanges de biens du pays

(4) : Cet ajustement est fait en excluant du total des exportations les transactions sur les produits miniers (pétrole brut, or, uranium) qui concernent exclusivement les échanges extra-UEMOA



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avenue Abdoulaye Fadiga
BP 3108 - Dakar - Sénégal
www.bceao.int